

Avis du Conseil supérieur de l'éducation

Education à la sexualité: graves lacunes à corriger

par **Damien GAGNON**

L'éducation à la sexualité à l'école primaire et secondaire ne doit pas servir à la promotion des valeurs religieuses.

Un tel programme ne saurait par ailleurs privilégier l'hétérosexualité comme voie d'évolution vers la pleine maturité psychosociale.

Ce sont les deux points majeurs de désaccord exprimés par le Conseil

supérieur de l'éducation (CSE), à l'égard du projet de programme d'éducation à la sexualité préparé par le ministère de l'Éducation et rendu public au début de l'année.

C'est à la suite d'une étude exhaustive du projet de programme du ministère que le CSE vient de transmettre son avis au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, avis qui a été rendu public ce matin, par le président de l'organisme, M. Claude

Benjamin, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

M. Benjamin a d'abord tenu à souligner que le projet de programme du ministère de l'Éducation a le mérite incontestable de mettre en lumière, d'une manière convaincante, la place importante et la nécessité de l'éducation à la sexualité dans le processus de développement et de maturation des jeunes. A son avis, il s'agit d'un bon programme, in-

novateur, qui rejoint l'essentiel des préoccupations du CSE.

Ceci dit, le projet de programme n'en comporte pas moins, aux yeux du CSE, des lacunes graves qu'il convient de corriger avant de le rendre obligatoire dans les écoles.

A la suite d'une étude attentive de son contenu, le CSE constate que le programme possède une philosophie normative, qu'il contient cer-

taines ambiguïtés et certaines contradictions qui appellent clarifications et modifications.

Par exemple, le CSE n'est pas du tout d'accord que l'on évoque à l'intérieur du programme d'éducation à la sexualité les valeurs religieuses. Son opposition il l'inscrit au nom du respect des libertés de conscience et de religion des élèves et des professeurs. Il faut éviter que se sentent récupérés les élèves qui ont demandé et obtenu

l'exemption de l'enseignement religieux.

La Centrale de l'enseignement du Québec ainsi que le Conseil du statut de la femme se sont élevés contre le projet de programme du ministère de l'Éducation parce qu'il ne présente notamment qu'un modèle unique, l'hétérosexualité comme la seule voie d'épanouissement psychosocial de-

Voir A-2, CONSEIL

c'est arrivé ce MATIN

Mariage de 5,837 couples en Corée

SEOUL (AFP) — Le révérend Sun Myung Moon, fondateur de l'Eglise de l'unification, a célébré, aujourd'hui, le mariage de 5,837 couples, venant de 83 pays, au cours d'une cérémonie de mariage collectif dans un gymnase de Séoul.

Le chef de la secte, âgé de 62 ans, a aspergé d'eau bénite les jeunes mariés, qui se sont mutuellement donné trois coups avec une batte de baseball, en signe de pénitence pour leurs fautes passées.

Trois personnes brûlées vives au Sud-Liban

TEL-AVIV (AFP) — Trois personnes sont mortes brûlées vives et 18 autres ont été blessées à la suite d'une explosion dont les circonstances n'ont pas encore été éclaircies, ce matin, à Marjayoun (Sud-Liban), chef-lieu de l'enclave chrétienne du commandant dissident libanais Saad Haddad.

Selon le correspondant de la radio israélienne à Metoulla (frontière israélo-libanaise), il s'agirait vraisemblablement d'un attentat.

Reagan Jr au chômage

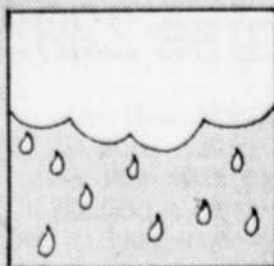
NEW YORK (AP) — Alors même que le président Ronald Reagan se préparait à prononcer son discours sur le redressement économique de la nation, son fils Ronald pointait au bureau de chômage pour recevoir ses allocations, à l'image de plus de 11 millions de ses compatriotes.

Ronald, qui est âgé de 23 ans, exerce le métier de danseur et il a été mis à pied il y a quelques semaines avec toute la troupe du ballet Joffrey. Il espère retrouver son emploi le 1er novembre, lorsque la troupe s'installera à demeure au centre musical de Los Angeles.

Sommaire

Annonces classées

Arts et spectacles	D-7 à D-17
Bandes dessinées	B-4 à B-7
Bridge	D-14
Carrières et professions	C-4
Décès	D-19
Economie-finances	D-4 à D-6
Editorial	A-18
Feuilleton	B-5
Horoscope	D-13
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Monde	D-1 à D-20
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-12
Où aller à Québec	B-5
Page des lecteurs	A-19
Page documentaire	A-17
Patron	D-16
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-6



Nuageux avec des averses, demain. Le minimum et le maximum seront de 7 et de 13, mais on prévoit du temps plus frais pour la fin de semaine.

détails, page D-15



Les employés des compagnies chargées de liquider les stocks ont pu retrouver leur liberté après sept heures. Le premier "otage" à sortir (en médaillon), s'est avéré être l'un des occupants.

Entrepôt de la Fédération des magasins Coop 60 occupants sont délogés et arrêtés

par **Michel TRUCHON**

L'occupation de l'entrepôt de l'ex-Fédération des magasins Coop a pris fin sans résistance et sans violence, hier soir, quand la police a envahi les lieux après avoir percé un mur et une porte. Une soixantaine de personnes, dont 12 femmes, ont été conduites à la centrale du parc Victoria pour vérification d'identité. Il est possible que des accusations soient portées contre les occupants au cours des prochains jours.

L'intervention des policiers a été compliquée une partie de la journée par la présence d'une quin-

zaine d'employés des compagnies chargées de la liquidation des stocks. Plusieurs de ces personnes libérées vers 18h30 n'hésitent pas à dire qu'elles ont été détenues en otages et, pour certains policiers, le fait de les garder là contre leur gré était de la séquestration.

"Quand cela fait quatre fois qu'on te dit que tu peux sortir et qu'ensuite on te bloque le chemin, tu es un otage", a brièvement

dit un des occupants. Les policiers ont pu libérer les occupants après sept heures.

Le premier "otage" à sortir (en médaillon), s'est avéré être l'un des occupants.

Voir page A-2, COOP

Desjardins et Québec impassibles

page B-3

La réforme scolaire ne réussira pas (ENAP)

par **Damien GAGNON**

Selon une étude effectuée par l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP), le projet de réforme scolaire du gouvernement du Québec est voué à l'échec dans une grande partie de ses attentes qui visent une prise en charge de l'école par les parents.

Réalisée par le centre d'études politiques et administratives du Québec, l'une des directions de l'ENAP, l'étude en arrive à la conclusion qu'il serait à tout le moins étonnant que la mise en oeuvre du projet de réforme scolaire permette aux parents d'exercer plus de contrôle sur les institutions scolaires que le consent le régime actuel, et cela même en matière éducative et pédagogique.

Selon l'ENAP (une institution qui a la responsabilité de la formation des administrateurs publics), le Livre blanc du gouvernement du Québec sur "l'école communautaire et responsable" propose, entre autres choses, d'instituer la participation à la gestion dans les écoles selon le modèle expérimenté depuis plus d'une dizaine d'années dans les cégeps et les éta-

blissements de santé et de services sociaux.

En effet, le gouvernement veut remettre entre les mains des parents le contrôle des écoles primaires et secondaires par la création d'un conseil d'école. Ce conseil composé majoritairement de parents et aussi de représentants de divers groupes concernés par la gestion de ces institutions, assumerait les pouvoirs actuellement dévolus aux commissions scolaires.

L'étude effectuée par M. Germain Julien de l'ENAP, analyse donc la proposition gouvernementale en établissant un bilan de la formation des conseils d'administration dans les établissements publics.

Un échec

Cette étude montre que la démocratisation apparente des établissements publics par l'institution de conseils d'administration composés de représentants de la clientèle et du milieu ne permet pas, en réalité, aux consommateurs de services et aux communautés locales d'être adéquatement représentés et d'être vé-

ritablement associés à la gestion des établissements publics.

Voir page A-2, ENAP



Michel Giasson à l'aube de sa "vie numéro 2"

page A-3

Dans sa chambre de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, celui qui a reçu un nouveau coeur il y a maintenant un mois, a raconté à Guy Dubé comment il entend vivre cette deuxième vie...

Grève le 23 à la CTCUQ

par **Georges ANGERS**

Le scénario devant conduire à une nouvelle grève à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec a été complété hier et à moins d'un renversement imprévisible de la situation les piquets de grève devraient être dressés dès le 23 octobre.

Le président du Syndicat des chauffeurs de la CTCUQ, M. Claude Noël, a en effet qualifié de "ridicule" la réponse de la direction de la CTCUQ aux dernières contre-propositions du syndicat et précisé que l'avis de grève était immédiatement envoyé.

La direction de la CTCUQ a en effet refusé de bouger sur ses dernières offres salariales tout en consentant à quelques améliorations au niveau annuel. Le régime de libération syndicale est amélioré, les chauffeurs victimes d'incapacité occupationnelle pourront bénéficier d'une priorité pour combler d'autres postes, le transport des chauffeurs aux divers points de relève sera amélioré et un local sera mis à leur disposition au point de relève Belvédère / Saint-Cyrille. Finalement, après plusieurs années de lutte, les chauffeurs pourront dorénavant porter la barbe "bien taillée".

Au chapitre salarial, la commission maintient toutefois ses dernières offres, à savoir 9 pour 100 en 1982, 6 pour 100 en 1983 et 5 pour 100 en 1984, sans clause d'indexation. Ces offres constituaient déjà un recul par rapport aux premières qu'avait faites la commission et qui avaient été rejetées par les chauffeurs.

En conférence de presse hier, le président de la CTCUQ, M. Léonce Bouchard, s'est appuyé sur le contexte économique dans la région de Québec, sur l'appui unanime des membres de l'exécutif de la Communauté urbaine de Québec et sur la promesse plus ou moins explicite d'une intervention rapide du gouvernement québécois en cas de grève à la CTCUQ, pour expliquer la position de la Commission de transport.

Soutenant que le niveau de salaires dans la région était inférieur de 10 pour 100 à celui enregistré dans la région de Montréal, M. Bouchard a affirmé qu'il n'était aucunement question "d'offrir toute forme de parité à nos chauffeurs".

Pour le président de la CTCUQ, les propositions de la commission sont "coulees dans le ciment". Il reprendrait ainsi l'expression même utilisée par le président du syndicat des chauffeurs pour qualifier les contre-propositions soumises à la CTCUQ, le 5 octobre.

Les deux parties étant ainsi figées dans le ciment, la situation ne peut apparemment que se durcir au cours des dix prochains jours.

Pologne: la grève gagne d'autres villes

(D'après NYTNS, AFP, CP, UPI et AP) — Les ouvriers de Gdansk ont plié l'échine face au décret de militarisation des chantiers navals mais leurs camarades de Wrocław, dans l'ouest du pays, et de Nowa Huta, dans la banlieue de Cracovie, ont décidé eux de prendre la relève et d'interrompre le travail pour manifester leur désapprobation devant l'élimination de "Solidarité" de la carte syndicale.

A Wrocław, selon un témoin, 300 à 500 personnes se sont rassemblées hier après-midi devant le dépôt de tramways où siègeait en août 1980 le comité de grève régional. Les forces de l'ordre les ont dispersées et en auraient interpellé une trentaine.

Un peu plus tard, au moment où les "Zomos" (l'équivalent des escouades anti-émeute) avaient reculé, les manifestants, de plus en plus nombreux, ont réussi à se regrouper mais, sur un ordre impératif donné par haut-parleur, ont finalement quitté les lieux sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force.

En revanche, à Nowa Huta, selon un autre témoin, les affrontements commencés en début de journée se poursuivaient en soirée avec une certaine violence. Les milices ont utilisé des grenades lacrymogènes.

A Gdansk par contre, c'était particulièrement calme pour la première fois depuis deux jours. La tension, encore sensible dans la matinée, s'est brusquement évanouie dans l'après-midi et on voyait peu de miliciens dans les rues.

Il faut dire que les ouvriers de Gdansk, où naquit "Solidarité" il y a deux ans, ont reçu un avis in-

Voir page A-2, POLOGNE

commenté l'un de ces employés à sa sortie de l'entrepôt.

Un autre a expliqué qu'à aucun moment les "otages" n'avaient cherché à sortir de force: "On aurait peut-être pu le faire, mais on n'a pas voulu les énerver..."

Au cours des sept heures qu'a duré la captivité des employés, un seul incident semble s'être produit. Un des hommes gardés à l'entrepôt a tenté de convaincre les occupants de le laisser partir et aurait été bousculé.

"Nous nous sommes rasés dans un coin et nous les avons laissés faire..." a commenté pour sa part un jeune homme qui dit, lui, que le tout s'est déroulé pacifiquement.

Ce n'est que vers 17h que les "otages" ont pu téléphoner chez eux pour rassurer leur famille. "Pour nous, cela n'était pas tellement grave, mais pour les enfants à la maison, ça n'était pas drôle..." a dit un autre.

Attirer l'attention

C'est au cours de la matinée qu'une soixantaine d'ex-employés syndiqués de la Fédération des magasins Coop sont parvenus à s'infiltrer dans l'entrepôt où l'on continuait à solder les stocks. Leur but était d'attirer l'attention sur le dossier de la faillite de l'organisme coopératif.

La police a été alertée vers 11h30 et déjà les occupants refusaient de quitter les lieux. Des discussions ont eu lieu tout au long de l'après-midi entre les syndiqués et la police. Vers 17h30, les occupants acceptaient de laisser sortir les employés des compagnies embauchées par le syndicat.

Le premier individu à sortir devait cependant être l'un des occupants, ce qui devait faire dire à la police que le "contrat" n'avait pas été respecté. La prise en charge par les policiers du jeune homme devait soulever la colère d'une cinquantaine de sympathisants massés dans la rue Paradis.

Se disant trahis, les policiers ont alors sommé les occupants de laisser partir les autres. Vers 18h30, tous les employés, sauf un, avaient retrouvé leur liberté. Le dernier, un ex-militant syndical, avait décidé de rester avec les occupants en signe de solidarité.

Diversions

Prête à intervenir dès 17h, la police a cependant retardé l'opération de crainte que les occupants ne se servent des lances d'incendie à l'intérieur pour repousser les agents. On craignait également que l'utilisation de l'eau à proximité des installations électriques n'entraîne un accident grave.

A 20h15, les policiers masquaient toutes les fenêtres par lesquelles les occupants pouvaient voir ce qui se passait à l'extérieur. A 20h30 des employés de la voirie coupaient l'alimentation en eau.

A ce moment, les syndiqués, à l'extérieur, scandaient leurs slogans: "Le travail est un droit, c'est pour ça qu'on se bat" et "Protéger nos emplois, garder notre syndicat". Le tout épicé d'insultes bien senties à l'endroit des patrons et des policiers.

A 21h, la police mettait en application son plan "très pacifique, rapide et sans bavure". Un

camion de pompiers était conduit à l'arrière de l'édifice et des scies mécaniques utilisées près des portes, pour faire diversion. Du côté de la rue Paradis, la police oubliait sa "discretion" et des ordres étaient donnés à l'aide de mégaphones.

Pendant ce temps des spécialistes s'affairaient à commencer à percer une porte et une cloison. A 21h13 l'électricité était coupée et, dans le noir une quarantaine de policiers se précipitaient dans l'entrepôt. La lumière revenue 90 secondes plus tard, les agents faisaient savoir aux occupants qu'ils maltraient la situation et que tout le monde était en état d'arrestation.

Parmi les "prisonniers", un photographe du Journal de Qué-

bec, Alain Le Sieur, qui vit la police confisquer ses appareils et ses films. Le photographe de presse, furieux, fut libéré de son arrivée à la centrale de police. Il était parvenu à tromper la vigilance des policiers au cours de l'après-midi et à entrer dans l'entrepôt. Tout son matériel lui a été rendu.

Les occupants n'ont causé aucun dégât dans l'entrepôt de la fédération. Seules quelques boîtes de conserves ont été ouvertes au cours de l'après-midi, mais les syndiqués ont fait le ménage en début de soirée.

L'opération était dirigée par les inspecteurs Brian Pickford et Raynald Desjardins ainsi que par le capitaine Jean-Marie Angers.

CONSEIL

(Suite de la première page)

vant se réaliser dans le couple et avec un objectif précis: la procréation.

Le CSE trouve quant à lui fort discutable le fait de privilégier l'hétérosexualité comme voie d'évolution vers la pleine maturité psychosociale. Tout en admettant que l'hétérosexualité soit une forme d'expression qui peut conduire vers la pleine maturité psychosociale, comment nier, selon le CSE, que certaines personnes peuvent également arriver à cette maturité d'une autre façon.

Pour le CSE, une telle attitude comporte un grave danger de marginalisation, de catégorisation morale, de condamnation, d'intolérance et même de discrimination envers ceux qui ont une orientation sexuelle différente.

L'hétérosexualité, la famille, le couple, le mariage, le célibat et la procréation sont considérés par le CSE comme des moyens qu'un individu peut adopter ou non pour cheminer vers la maturité psychosociale. Ainsi en privilégiant le mariage on risque de discréditer celui qui choisit le célibat pour atteindre cette maturité. Le CSE note également que les changements sociaux font que le couple prend aujourd'hui des formes multiples.

Autres recommandations

Dans un avis précédent, le CSE avait recommandé que le programme débute dès la maternelle. Il trouve regrettable que le ministère n'est pas retenu cette recommandation et il lui demande de la reconsidérer.

Le CSE voudrait que le programme mette de l'avant plus explicitement le principe de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes sexuels et que l'on traite positivement du corps humain en tenant compte des problèmes corporels (handicaps physiques) rencontrés par bien des jeunes.

Le CSE insiste aussi sur les conditions d'implantation et s'interroge sur le peu de temps (sept heures par année pour chaque degré du primaire et du secondaire) qui sera consacré au programme étant donné son contenu très dense.

ENAP

(Suite de la première page)

Cette constatation de M. Julien est fondée sur une analyse d'une quarantaine de travaux scientifiques et de témoignages sur l'expérience québécoise de participation à la gestion dans les cégeps et les établissements de santé et de services sociaux.

Dans le secteur des affaires sociales par exemple, l'ensemble des études consultées montrent que la proportion d'usagers qui utilisent leur droit de vote est généralement limitée à moins de 5 pour 100 et la concurrence entre plusieurs candidats pour l'obtention d'un poste de représentant demeure exceptionnelle. En fait, la majorité des représentants des utilisateurs de services sont élus sans opposition et près du tiers sont désignés par le Conseil régional de la santé et des services sociaux, faute d'avoir atteint le quorum de cinquante personnes aux assemblées d'élection ou encore faute de candidats pour combler tous les postes.

Selon l'étude, l'institution de conseils d'administration dans les établissements publics conduit invariablement à l'une ou l'autre des situations suivantes:

— le directeur général de l'établissement ignore plus ou moins le conseil d'administration

— le directeur général domine complètement le conseil d'administration qui entérine automatiquement ou presque toutes les propositions et recommandations qui



Quelque 500 manifestants se sont massés devant le consulat de la Pologne à Montréal, hier, pour protester contre l'abolition de Solidarité. La manifestation s'est déroulée dans le calme.

POLOGNE

(Suite de la première page)

quittant lorsqu'ils ont pénétré dans les chantiers.

Le directeur de l'usine, qui jouit maintenant des pouvoirs d'un officier militaire, a fait distribuer une note signée dans laquelle sont indiquées les pénalités prévues pour les infractions aux directives (voir détails en page D-1).

D'après le "Times" de Londres, 500 ouvriers des chantiers Lénine ont été congédiés lundi dernier pour avoir participé à la grève. Le journal cite un proche de M. Lech Walesa pour appuyer ses informations, le père Henryk Janowski.

"Nous (l'Eglise) avons le devoir moral d'aider ces gens surtout en leur fournissant une assistance juridique", a affirmé le prêtre.

Dans le reste du pays, l'agence officielle "Interpress" a fait état de distribution de tracts par une organisation clandestine de "Solidarité" à Poznam et Gniezno (ouest).

Toutefois, selon "Interpress", la situation à Poznam était normale hier alors que mardi deux ateliers des usines Cegielski (construction mécanique) avaient été touchés par une grève de solidarité avec les ouvriers de Gdansk.

A Varsovie, des tracts reproduisant l'appel de la direction clandestine de "Solidarité" à une grève de quatre heures, le 10 novembre, dans toute la Pologne, ont été jetés du haut de toits dans au moins deux endroits du centre de la ville, hier après-midi.

L'appel de la Commission provisoire de coordination (TKK) invite d'autre part les ouvriers à boycotter les nouveaux syndicats devant être créés sur la base de la loi adoptée vendredi dernier par la Diète.

Par ailleurs à Rome, le pape Jean-Paul II est resté muet sur les événements des derniers jours.

S'adressant à des pèlerins de son pays participant à l'audience hebdomadaire, le chef de l'Eglise catholique a déclaré: "A toute époque, la victoire du bien est difficile mais le bien finit quand même par gagner."

Il a demandé à ses compatriotes d'accueillir "St Maksymilien Kolbe, le saint martyr du bunker d'Auschwitz comme protecteur dans nos temps difficiles".

lui sont soumises par le directeur général

— le conseil d'administration devient un lieu de combat incessant entre les dirigeants et les professionnels de l'établissement pour monopoliser le pouvoir aux dépens des autres groupes représentés au conseil.

Dans l'une ou l'autre de ces situations, note M. Julien, les représentants de la population ne

jouent qu'un rôle de figurants et il souligne que l'on peut présumer que plus la direction d'un établissement accorde de l'importance au conseil d'administration, moins ce conseil est constitué de membres qui représentent véritablement les citoyens.

A son avis, s'il en était autrement, le directeur général de l'établissement risquerait dangereusement de restreindre sa marge de manoeuvre et d'être soumis simultanément à des

pressions provenant tant des citoyens que du personnel de l'établissement.

Cela signifie que dans le cas de la proposition du gouvernement de donner à l'école un statut de corporation et de créer un conseil d'administration, c'est le directeur de l'école qui cherchera à s'accaparer tous les pouvoirs. Il aura intérêt à aller chercher des parents qui ne contesteront pas son action, étant donné que c'est le conseil d'administration qui aura à juger de son efficacité.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mercredi)

6-8-0-2

Numéro Boni:

036567

Informations: 643-8990

le mot du jour

Un peu égaré

Quand on pond une expression comme "sans regard pour les autres", on laisse le lecteur deviner un peu trop. Pour dire que l'on ne tient aucun compte des autres, il n'y a que l'expression "sans égard pour".

Pierre BELLEAU



à rayures ton sur ton

la robe col noué

petits soirs ou grandes réceptions, c'est une robe qui sort partout, peu importe l'occasion... souple, chatoyante, dans un crêpe de Chine polyester à rayures ton sur ton, manche montée, épaules soulignées, taille extensible sous ceinture, bleu nuit, bois de rose ou noir. 6 à 14, 140,00



en velours côtelé, doublure détachable

le manteau chemise 229.95

rien n'est plus appréciable et avantageux qu'une chaude doublure en laine à carreaux, détachable... choisissez notre manteau de velours côtelé larges côtes, taillé en diagonale, modèle avec col mao, épaulettes et poignets chemise, gris souris, loden, marine ou chameau. 6 à 14.



Warner's. vente soutiens-gorge 10.99

rég. 14,00

au choix: modèle «point d'esprit» avec bonnets lisérés de dentelle extensible ou modèle avec bonnets incrustés de petites fleurs et lisérés de dentelle, bretelles ajustables, les deux en blanc ou beige. 32-34-36 A, B, C.

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Un nouveau coeur depuis 4 semaines

Michel Giasson savoure sa nouvelle vie

par Guy DUBE

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Confortablement assis dans un fauteuil de sa chambre, au dernier étage de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Michel Giasson me raconte une à une les différentes étapes qui l'ont conduit à recevoir un nouveau coeur, il y a quatre semaines déjà.

Son visage a maigri, ses traits sont tirés, son teint n'est pas des plus roses. Bref, il présente réellement l'aspect d'une personne qui a été malade, très malade, mais qui se rétablit petit à petit.

Puis ses yeux se mettent à briller; ils fixent le masque qui recouvre mon nez et ma bouche. "Ça m'a pris quelques jours à réaliser que c'est ma vie numéro deux qui commence", commente-t-il, relativement au coeur de 15 ans qui a été greffé dans la cage thoracique de cet homme de 40 ans.

"La deuxième semaine, je me suis mis à pleurer, mais de joie: je commençais à comprendre qu'il m'est arrivé quelque chose d'extraordinaire."

Cette vie "numéro deux" qui commence, comme le dit si bien Michel Giasson, ce sera une tout autre philosophie de la vie sur terre. "Je découvre enfin le plaisir d'avoir le temps de penser, de réfléchir. Tu veux savoir quel genre de vie j'entends maintenant mener? Au lieu de dire "il

faut que je fasse ça", je me dirai dorénavant "est-ce que j'ai le goût de le faire?"

"Au lieu de continuer une vie stressée comme avant, je vais maintenant prendre mon temps, et j'en aurai du temps pour mes vacances..."

A demi mort

Le 11 septembre, quand le Dr Gilles Dagenais, de l'hôpital Laval, lui a proposé une greffe cardiaque comme solution de rechange, Michel Giasson était à demi-mort; son coeur battait irrégulièrement, parfois à près de 200 fois à la minute. Depuis des mois, il se promenait de Philadelphie à Québec, et de Québec à Philadelphie, consultant d'éminents spécialistes. Son état ne s'améliorait pas. La simple vue de 20 pilules différentes à prendre chaque jour le décourageait. Les médecins lui ordonnaient en plus de rester au repos. Il se considérait "comme un handicapé" pour le restant de ses jours. Puis il s'est mis à vomir, à s'affaiblir.

Sa maladie? Elle était probablement due à un virus qu'il a contracté quelque part aux Etats-Unis, en novembre. Ça lui est arrivé comme ça. Lui qui jougait une distance de deux milles chaque jour. Subitement, le lendemain, il était essoufflé au bout de 50 pieds. Le surlendemain, même chose. Il avait une partie du coeur enflé (cardiomyopathie) et le muscle pompait de plus en plus difficilement.

diomyopathie) et le muscle pompait de plus en plus difficilement.

Au cours du week-end du 11 septembre, il a été transféré à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, par ambulance. Deux jours plus tard, il voyait déjà les lumières de la salle d'opérations. "Je suis tout à coup redevenu aussi religieux que dans mon jeune temps au collège", confie-t-il.

Son médecin montréalais, le Dr Réjean Beaudet, venait de trouver un coeur qui convenait en tous points à son groupe sanguin. Pendant qu'une équipe le préparait et lui ouvrait la cage thoracique, une autre équipe médicale, à bord d'un jet privé prélevé bénévolement par un Montréalais anonyme, allait à Philadelphie prélever un coeur sur un adolescent de 15 ans, déclaré cliniquement mort. Quatre heures plus tard, ce nouveau coeur était greffé (la greffe comme telle n'a duré que 39 minutes), à Montréal.

Le rejet

"Au début, le 5 pour 100 de chances de rejet m'apparaissait énorme. Aujourd'hui, je n'y pense même plus; je fais totalement confiance à l'équipe médicale qui me suit constamment", relate Michel Giasson.

Tout en pensant au rejet, il pensait également à celui à qui appartenait le coeur auparavant. "Ils (les médecins) m'ont dit "arrête ça". Je n'y pense plus. Ça n'a aucune importance pour moi."

"Tout ce que je sais, c'est que mon donneur était jeune, en excellente forme et qu'il vient de la région de Philadelphie, de l'autre côté de la rivière Delaware", continue-t-il. Ironie du sort, c'est dans cette région que l'actuaire Michel Giasson, qui préparait un doctorat en assurances, a passé les trois dernières années.

Carmen, son épouse, vient le voir tous les soirs, à l'hôpital. "Ma femme,

c'est une fille forte; elle m'a constamment encouragé. C'est enrichissant, on se parle beaucoup. Je me découvre même à faire des choses que je faisais quand on sortait ensemble", lance-t-il en riant, tout en n'apportant pas de détails.

Carmen Giasson a temporairement déménagé à Montréal, tant que son mari n'aura pas obtenu son congé final de l'hôpital, fort probablement dans un mois. Mme Giasson était à préparer une maîtrise en psychologie, lorsque son mari est devenu très malade. Sa maîtrise porte maintenant sur l'impact que doit traverser un couple dans une période difficile comme celle que viennent de traverser les Giasson.

Plusieurs mercis

"Ma gratitude va à l'hôpital, à tous ceux et celles qui ont travaillé pour me sauver; je t'assure que j'en ferais des choses pour eux", souligne Michel Giasson, ajoutant du même coup: "S'ils me demandent de faire une campagne de sensibilisation sur le don des principaux organes, j'en ferai une". On sait que toute personne qui le désire peut signer une telle formule, à l'endos du permis de conduire québécois.

Entre-temps, le fondateur de la chaire d'assurances de l'université Laval fait différents exercices de réhabilitation dans sa chambre d'hôpital. Un émetteur transistorisé, suspendu à son cou, permet aux infirmières, installées dans un bureau tout près de sa porte de chambre, de suivre continuellement sur écran les réactions de son coeur neuf.

Aujourd'hui, Michel Giasson fête un anniversaire tout à fait spécial: ça fait quatre semaines exactement qu'il a reçu son nouveau coeur. Et quel coeur! "Je pense que mon donneur avait un coeur d'athlète. Tous les tests sont excellents", conclut-il fièrement.



Le Soleil, Michel Parent
Une "deuxième vie" sur terre pour Michel Giasson. On le voit ici sur sa bicyclette d'exercices.

Hypothèque: 65,000 clients des caisses pop paieront moins

par Denis ANGERS

Quelque 65,000 propriétaires québécois pourront souffler un peu, à compter du 1er décembre, lorsque viendra le moment d'acquitter leur paiement hypothécaire mensuel. Et ce, parce que la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec a recommandé hier à ses affiliées de ramener à 16,75 pour 100 le taux de leurs hypothèques en vigueur, quitte à se priver de revenus de \$16,8 millions.

Ratifiée en après-midi par le comité exécutif de la fédération, cette mesure touche pas moins de 87 pour 100 des emprunteurs ayant fait affaires avec une caisse, qui pour financer l'achat d'une maison d'occasion, qui pour payer la construction d'une maison neuve. Et ce, sur l'immense territoire desservi par la fédération entre Thetford-Mines et Rivière-du-Loup, Portneuf et Blanc-Sablon.

La recommandation d'hier concerne donc tous les prêts hypothécaires consentis par des caisses populaires à un taux excédant 16,75 pour 100. Elle ne s'applique pas aux seules propriétés unifamiliales, mais englobe les immeubles de deux ou trois logements où habite le propriétaire.

Au demeurant, cette réduction généralisée s'inscrit dans le récent

mouvement de détente des taux d'intérêt. Un mouvement qui vient de ramener à 15,75 pour 100 le taux de base exigé par le Mouvement Desjardins pour l'émission d'un nouveau prêt hypothécaire d'un an.

Les bénéficiaires

En fait, ceux qui retirent le plus de cette décision de la fédération de Québec sont ceux qui, au printemps, ont dû reconduire des prêts hypothécaires à un taux qui dépassait la barre des 19 pour 100. C'est ainsi que le propriétaire d'une maison grevée d'une hypothèque de \$20,000 pour 15 ans acquittera désormais une facture de \$296 par mois, plutôt que de \$332. L'économie ainsi réalisée pourrait lui permettre de sensiblement raccourcir la durée de son prêt, en maintenant ses mensualités à leur niveau actuel.

La décision de la fédération de Québec de procéder à un tel réalignement de son portefeuille hypothécaire procède évidemment de la baisse des taux. Elle est toutefois soumise aux limites que pose le niveau d'intérêt que paient les caisses populaires aux épargnants.

Selon le directeur général de la fédération, M. Jacques Bertrand, le Mouvement Desjardins ne pouvait guère consentir à des réductions plus substantielles puisque, actuellement,

pas moins de 41 pour 100 des certificats de dépôts que détiennent ses membres portent intérêt à plus de 15,75 pour 100 l'an. Pour ne pas débalancer un délicat "appareillage" entre prêts et dépôts, le comité des taux a donc opté pour le niveau des 16,75 pour 100, un niveau de base qui n'inclut pas les assurances qu'exigent de nombreuses caisses populaires de leurs emprunteurs.

Quant à la possibilité que cer-

taines caisses populaires mieux nanties offrent davantage que les exigences de la fédération, elle est plutôt mince. Là encore, précise M. Bertrand, l'équilibre entre prêts et dépôts ne laisse "pas beaucoup de flexibilité".

Quoi qu'il en soit, le geste de la fédération de Québec épargnera \$16,8 millions aux consommateurs, durant l'année qui vient, par rapport à un montant total de prêts établi à \$1,3 milliard.

La Banque de Montréal réduit aussi son taux

TORONTO (PC) — La Banque de Montréal a annoncé hier une nouvelle série de réductions de ses taux hypothécaires, les abaissant jusqu'à 3-4 point. Ces taux sont applicables dès aujourd'hui.

Avec les nouveaux taux en vigueur, le prêt hypothécaire d'un an non modifiable passe de 15 1-4 à 14 1-2 pour 100; celui de deux ans, de 16 à 15 1-4 pour 100; celui de trois ans, de 16 1-2 à 16 pour 100; et celui d'un an modifiable de 16 1-4 à 15 1-2 pour 100.

C'était la deuxième série de réductions annoncées depuis une se-

main par cette banque, la troisième en importance du pays. En tout, elles représentent jusqu'à 2 1-4 points. Jeudi dernier, ces réductions avaient atteint jusqu'à 1 1-2 pour 100. Les autres grandes banques devaient d'ailleurs suivre ce mouvement.

Pour justifier ces réductions des taux hypothécaires, on a parlé de concurrence de la part des sociétés de fiducie et des autres prêteurs d'hypothèques, ainsi que d'une faiblesse de la demande et du volume bien suffisant des fonds disponibles pour les hypothèques.



Alerte générale à Sillery

Un incendie a fait pour plus de \$30,000 de dégâts hier soir dans une maison de la rue Dickson à Sillery. Les flammes, qui ont été découvertes vers 21h15, ont ravagé le deuxième étage d'une maison unifamiliale appartenant à M. Henry Buijs. La maison abritant cinq personnes venait de subir des réparations et toute l'isolation avait été refaite. Auparavant, les murs étaient isolés au bran de scie.

"Broue" déborde

La pièce de théâtre "Broue" revient à Québec, à la mi-novembre, et cette nouvelle visite s'annonce déjà aussi réussie que les premières.

Mardi, début de la mise en vente des billets, les circuits téléphoniques ont été surchargés à un tel point que, chez Bell Canada, on a écopé de maux de tête.

La meilleure solution pourrait donc être de se rendre au Palais Montcalin, si l'on veut réserver des places. Et s'il en résulte des embouteillages, le service de la circulation de la ville de Québec n'aura qu'à s'occuper de faire circuler!

UN MANNEQUIN TROUVE UN REMÈDE AUX TACHES INDÉSIRABLES

Le mannequin Hélène Modèle se plaignait toujours qu'à chaque fois qu'elle stationnait sa voiture dans son entrée, des taches d'huile apparaissaient. Désormais, ses problèmes sont éliminés, grâce au Bouche-fuites pour moteur de WYNN'S.

Hélène a déclaré aux représentants de presse locaux: "Depuis que je le traite au Bouche-fuites pour moteur de WYNN'S, ma voiture ne fait plus de taches d'huile dans mon entrée lorsque je la stationne."

Si votre voiture perd de l'huile, procurez-vous aujourd'hui le Bouche-fuites pour moteur de WYNN'S, conçu pour arrêter les fuites d'huile du moteur.

WYNN'S en vente chez CANADIAN TIRE (A-10)

NOUVELLE POLITIQUE

chez

FERNAND MORISSETTE INC.

C'est maintenant officiel, le

REMBOURSEMENT DE LIVRAISON de 5%

fera partie de notre politique de prix.

1) Valide jusqu'au 31 décembre 1982.

OUI, NOUS AUTRES,

AU LIEU DE VOUS DEMANDER 5% DE FRAIS DE LIVRAISON, NOUS VOUS ACCORDERONS 5% DE RABAIS SUR VOS ACHATS DE BOIS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. 2) NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCORDER CE RABAIS AVEC UN ACHAT MINIMUM DE 25\$. AUTREMENT DIT, VOUS FEREZ UNE ÉCONOMIE DE 10% APPROXIMATIVEMENT, SI VOUS APPORTEZ VOTRE MARCHANDISE.

N.B. Cette annonce publicitaire annule et remplace celle du 7 oct. 1982.

Fernand Morissette INC.

ANCIENNE-LORETTE

4245, boul. Hamel

872-2874

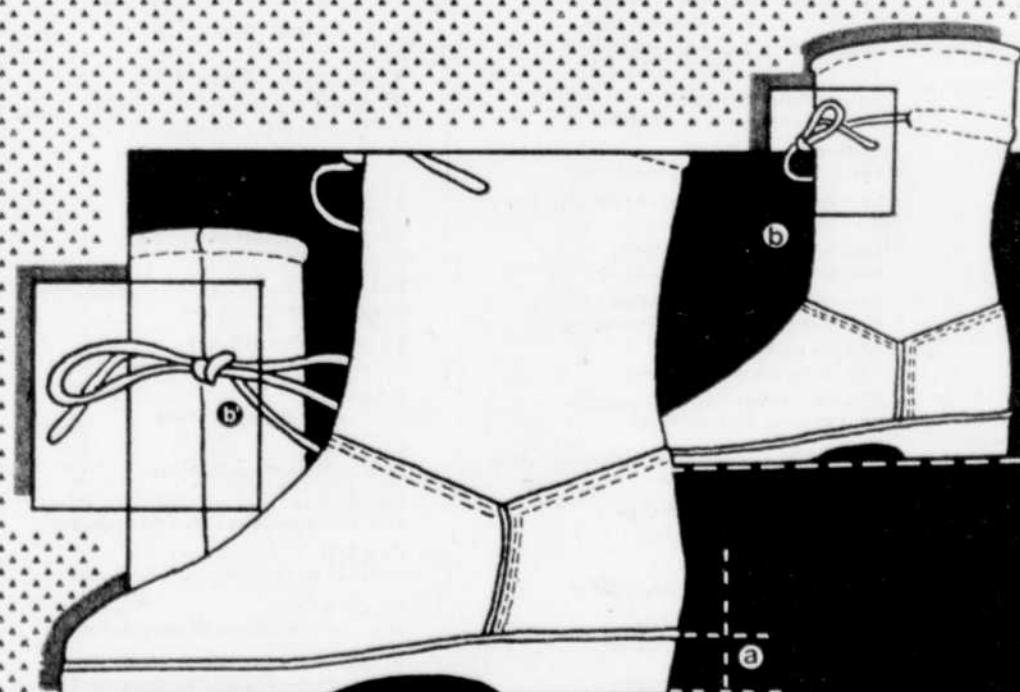
ORSAINVILLE

4008, boul. du Jardin

628-0721

BOIS • MATÉRIAUX
QUINCAILLERIE

BMR

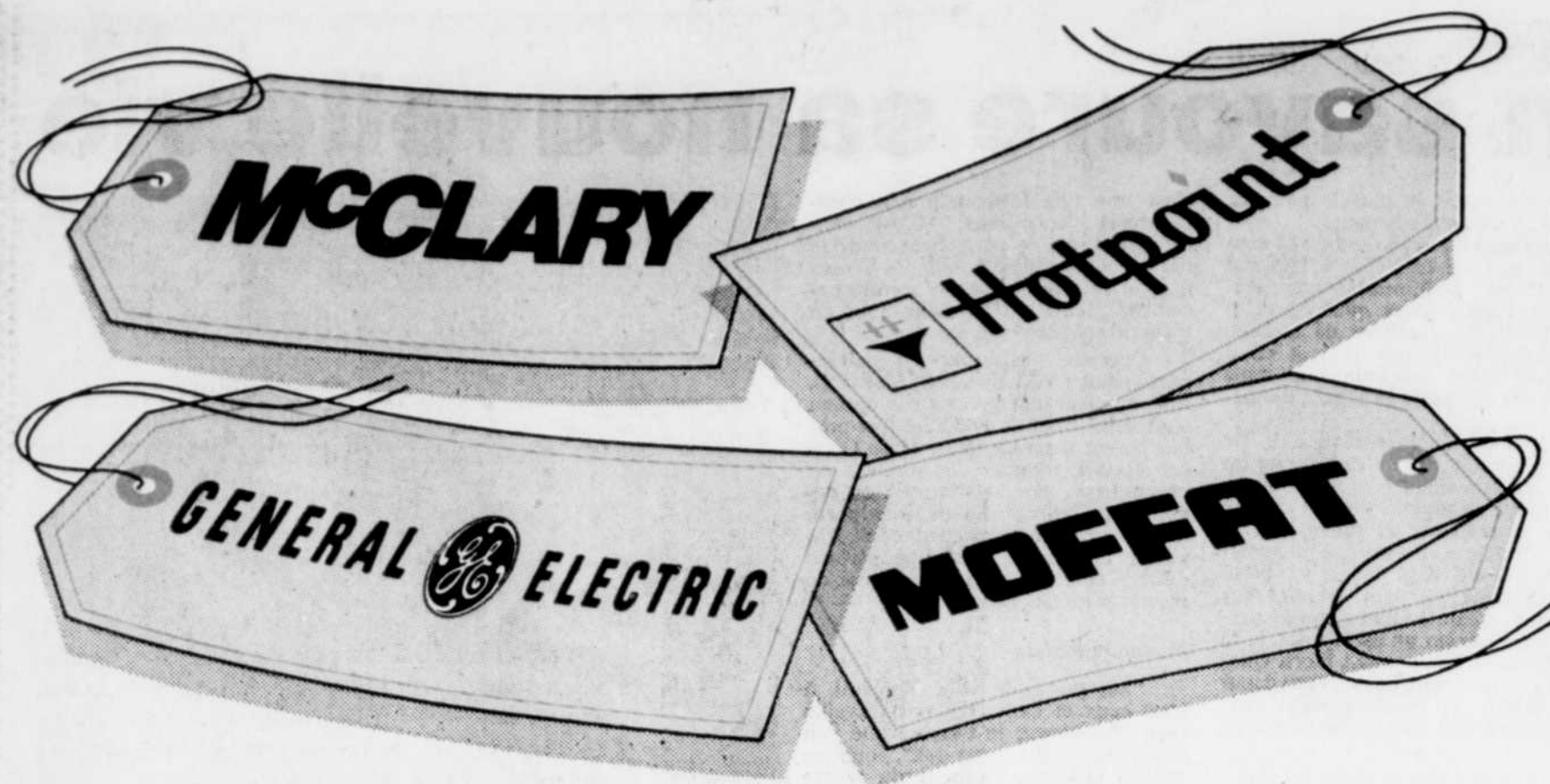


Finis les temps des après-aki sans éclat. La maison Simard et Voyer vous offre une collection de bottes après-aki attrayantes et de qualité. cuir ou suède, doublées de mouton ou de synthétique 62,00 \$ à 160,00 \$ femme 72,00 \$ à 150,00 \$ homme

Surprenant 63,00 \$

Simard & Voyer

Galerias de la Capitale, Chagnon, Place Québec, Laurier, Ste-Foy, Fleur de lys,



RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE. APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS.

Lorsque les quatre plus grandes compagnies d'appareils électroménagers au Canada décident de joindre leurs efforts, il s'agit d'un moment historique et exceptionnel.

Quand elles vous offrent une réduction exceptionnelle de 20 \$ à 100 \$ sur tous les gros appareils que vous achetez, c'est encore exceptionnel.

Et quand vous pouvez choisir le modèle, la couleur et la marque que vous désirez, c'est de plus en plus exceptionnel.

Alors ne tardez pas. Achetez un réfrigérateur, une cuisinière, une laveuse, une sécheuse, un lave-vaisselle ou un four à micro-ondes de Hotpoint, Moffat, McClary ou General Electric et profitez d'une réduction exceptionnelle du fabricant.



FOUR À MICRO-ONDES EN PRIME.

Ou si vous préférez, achetez cinq appareils électroménagers—réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse et lave-vaisselle—et obtenez un four à micro-ondes en prime au lieu de la réduction.

Choisissez un de nos meilleurs modèles de fours électroniques représentant une valeur d'achat de 800 \$ à 900 \$. N'est-ce pas une offre exceptionnelle?

Moffat et McClary sont des marques déposées de la compagnie GSW Inc. Hotpoint et General Electric sont des marques déposées de la Compagnie General Electric, dont Camco Inc. est l'usager incité.

**PASSEZ CHEZ UN DE CES DÉTAILLANTS EXCEPTIONNELS
ENTRE LE 27 SEPTEMBRE ET LE 23 OCTOBRE.**

GENERAL ELECTRIC

A. Binette Inc.
124, St-Denis, Black Lake
Ameublements Soucy Inc.
1322, 4e Avenue, La Pocatière
Ameublements Tanguay Inc.
1935, boul. Masson, Les Saules
Ameublements Tanguay Inc.
535, boul. Ste-Anne, Beauport
Ameublements Tanguay Inc.
2, Trans-Canada, Lévis
C. Vaillancourt Inc.
675, rue Jean-Roux, Trois-Pistoles
Centre Du Meuble De Beauce Inc.
596, boul. Renaud, Beauceville
Charles Fournier Meubles Ltée
791, avenue St-Germain
Portneuf Station
Coop Agricole
Sacré-Coeur, Saguenay
Eaton
Galerie de la Capitale
Charlesbourg
Eaton
Place Ste-Foy
Electro Meubles
1420, boul. Laure, Sept-Îles
Fernand Lambert
229, Principale, East Broughton
Foyer Du Meuble Inc.
200, St-Joseph est, Québec
J.-A. Labbé & Fils Ltée
59, Langevin, St-Odilon
J.-Arthur Albert
St-Cyprien, Cte Témiscouata
La Centrale Du Meuble Inc.
60, boul. Notre-Dame, Clermont
Langevin & Frères Enr.
404, St-Joseph, St-Raymond
Les Meubles Gérard Doyon Inc.
9766, av. Royale, Ste-Anne-de-Beaupré
Lucien Paré & Fils
340, St-Joseph, St-Marc des Carrières
Meubles Robert Breton Inc.
675, avenue Du Palais, St-Joseph
Nap. Boily Inc.
4094, boul. Ste-Anne, Beauport
P.-A. Morin Inc.
15, St-Marc, St-Anselme
Paradis T.V. Inc.
260, 8e Rue, St-Pascal
Paul Robitaille Inc.
504, La Canardière, Québec
Pelletier Electrique Enr.
St-Jean-Port-Joli
Pelletier Electrique Ltée
1300, Jacques-Cartier, Mont-Joli
Place Lionel-Gagnon Inc.
12510, 1re Avenue, St-Georges
R. Dessureault Ltée
154, St-Germain est, Rimouski
René Samson Inc.
81, St-Jean-Baptiste, Montmagny
Roland Morin Inc.
371, La Fontaine, Rivière-du-Loup
S. Setlakwe Ltée
493, boul. Smith, Thetford Mines
T. Poulin & Fils Inc.
1562, Savoie, Plessisville
Vic. Perreault Inc.
54, rue Du Pont, Amqui

MOFFAT

Ameublement Létourneau Inc.
9, St-Jean-Baptiste est, Montmagny

Aubaines Du Meuble
16125, boul. Lacroix, St-Georges
Camille Lévesque Meubles
Ste-Hélène de Kamouraska
Camille Simard
533, Trans-Canada, Lévis
Chouinard Meubles
167, rue Principale, Ste-Perpetue
Dominique Paquet Inc.
1419, St-Paul, Ancienne-Lorette
F. Châteauneuf Inc.
150, boul. Caouette nord, Thetford Mines
Fernand Lambert
229, Principale, East Broughton
Florent Germain Meubles
1589, St-Calixte, Plessisville
Grégoire Arguin
182, Principale, Courcelles
Henri Turcotte Meubles
2100, boul. Père-Lelièvre, Québec
J.-E. Poirier & Fils
1, Des Saumons, Matapédia
Jacques Veilleux
124, Principale, St-Benoît-Labre
Jean Croteau Meubles Inc.
8929, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Jean-Paul Chabot
94, avenue Royale, St-Charles
Judes Ross Inc.
1545, Jacques-Cartier, Mont-Joli
Les Ameublements R. Albert Enr.
C.P. 145, St-Léon-Le-Grand
Les Meubles RM. Enr.
166, Commerciale est, Chandler
Louis Carrier Meubles
818, Chemin Pintendre, Pintendre
Maguire Ltée
430, St-Sacrement, Québec
Martin Tremblay Meubles
50, Lamarre, Baie St-Paul
Meubles Conrad Boudreau Ltée
Maria, Cte Bonaventure
Meubles Clément Cyr
572, Principale, St-Elzéar
Meubles Degelis
Route Trans-Canadienne, Degelis
Meubles Dubois Enr.
335, Principale, St-Ferdinand
Meubles G. Gagnon
246, St-Pierre, Matane
Meubles J. Beaulieu Inc.
50, Notre-Dame ouest, Trois-Pistoles
Meubles Michaud
188, Evêché ouest, Rimouski
Meubles Réal Lévesque & Fils
Ville Pohenégamook
Meubles J. Paradis
20, rue Ste-Anne, Ste-Anne des Monts
P.-A. Mathieu Meubles
109, avenue St-Grégoire, Montmorency
Raoul Bourgault
359, Notre-Dame nord, Ste-Marie
René Plante Enr.
26, Commerciale, St-Damien
Roger Morneau Meubles
Route 204, St-Aubert de L'Islet
Shier Ltée
5200, Frontenac, Lac-Mégantic
Tremblay & Bergeron
Meubles Inc.
6975, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Yves Simard Meubles
164, Lafontaine, Rivière-du-Loup

Hotpoint

Ameublement B.F.
846, Bosse, Hauteville
Ameublement Du Havre
1197, Boreal, Havre St-Pierre
Ameublement La Malbaie
132, boul. De Comporté, La Malbaie
Centre Du Meuble De La Frontière
235, Principale, Ste-Justine
Centre de
Renovation M.A.P. Inc.
225, rue Rompré, St-Ubalde
Foyer Du Meuble de Thetford
229, — 9e Rue ouest, Thetford Mines
Gagnon Meubles
Ste-Perpetue, Cte L'Islet
Gaston Lévesque Inc.
100, rue Chabot, Vanier
Gaston Perron & Fils Ltée
110, Route 138, Cap-Santé
Gérard Poirier Meubles
12850, 1re Av., St-Georges, Beauce
J.-L. Lamontagne Enr.
631, 10e Rue, Charly
J.-P. Giguère Meubles
240, rue St-Jacques, St-Raymond
Le Centre Du Meuble Enr.
1665, boul. Gaboury, Mont-Joli
Légare Meubles
332, St-Etienne, La Malbaie
Légare Meubles
57, rue DuPont, Amqui
Légare Meubles
Sayabec, Cte Matapédia
Légare Meubles
Ville Degelis, Cte Témiscouata
Légare
120, rue St-Pierre, Matane
Légare
172, LaSalle, Baie-Comeau
Légare
220, Commerciale, C.P. 127 Chandler
Légare
245, rue de la Cathédrale, Rimouski
Légare
356, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup
Légare
40, 6e Avenue ouest, Ste-Anne-des-Monts
Légare
460, Place du Commerce, Sept-Îles
Légare
Bonaventure, Cte Bonaventure
Léo Tremblay Meubles Enr.
Sayabec, Cte Matapédia
Les Ameublements J.M.M. Inc.
81, Des Forges Amqui, Cte Matapédia
Les Meubles Fitzback Ltée
646, Lafontaine, Rivière-du-Loup
Lévesque Electrique
490, Arnaud, Sept-Îles
Lionel Charest Fils Inc.
Sully, Ville Pohenégamook
Magasin
Raynald Chamberland Inc.
Ste-Hélène, Cte Kamouraska
Marcel Simard Meubles
100, St-Jean-Baptiste, Baie St-Paul
Meuble-A-La-Grange
856, Av. du Phare, Matane, Cte Matane
Meublec
300, boul. LaSalle, Baie-Comeau

Meubles Barnabé Inc.
341, St-Vallier, Bellechasse
Meubles Damien Lafond Inc.
935, Principale, Parvillie
Meubles Gaétan Napert Inc.
107, des Peupliers, St-Lambert
Meubles Gustave Leblanc
New-Richmond
Meubles J. Dumont Inc.
147, Commerciale,
Cabano, Cte Témis.
Meubles Labrecque Ltée
268, Principale,
St-Gervais
Meubles Pierre Gagne Inc.
8890, boul. Ste-Anne,
Château-Richer
Meubles Servant Enr.
St-Joachim-des-Tourtelles,
Cte Matane
Meubles St-Laurent Ltée
3625, Bécancourt,
Gentilly
Meubles Standon Ltée
Route 227, St-Léon-de-Standon
Meubles Tardif Enr.
296, Notre-Dame ouest,
Trois-Pistoles
Meubles Thibault
Ste-Angèle,
Cte Matapédia
Mobiler Roger Babin Inc.
Caplan,
Cte Bonaventure
Moisan Electrique Inc.
1466, rue St-Jacques,
Ancienne-Lorette
Napert & Fils Ltée
St-Sylvestre,
Lotbinière
Pierre Bergeron Enr.
31, St-Jacques nord,
Gauzaperac
Prince & Fils Ltée
1133, Principale,
St-Agost
Radio Service M.B.C. Inc.
Carleton
Saillant Inc.
1520, rue Sempie,
Québec
Tardif Electronique Inc.
910, Bellefleur est, Cap St-Ignace,
Cte Montmagny
Turgeon & Jobin Ltée
206, rue Montmagny,
Québec
Vital Boucher
Leclercville
Légare
600, rue St-Joseph est,
Québec
Légare
15, rue St-Louis,
Lévis

McCLARY

Belzile & Frère Enr.
48, boul. St-Alphonse,
Luceville
Larochelle Meubles
1595, Notre-Dame ouest,
Victoriaville
Liquidameubles Kennedy Enr.
15, route Kennedy,
Lévis

Périodiques municipaux La neutralité est recommandée

par Marc LESTAGE

Le dilemme est de taille pour les responsables de la publication de périodiques municipaux à qui des spécialistes ont recommandé hier d'adopter une attitude de neutralité absolue entre leurs politiciens-employeurs d'une part et leur clientèle formée de contribuables d'autre part, tout en s'efforçant de favoriser un échange de vues, voire un forum entre élus et administrés dans les colonnes de leur médium.

Sur la neutralité, les membres de l'association des fonctionnaires municipaux en communication ont rapidement fait l'unanimité. C'est d'ailleurs la seule avenue possible si l'on songe qu'ils risquent de devenir rapidement chômeur en prenant trop intensément la défense des citoyens ou de perdre toute crédibilité s'ils se confinent dans le rôle de vassal de l'information officielle et ne sont plus que "la voix de leur maître".

Selon Alain Baccigalupo, professeur d'administration publique à l'université Laval il est essentiel que ces communicateurs réussissent le tour de force qui consiste à laisser aux élus le soin de faire porter eux-mêmes leur message politique et qu'ils restreignent leur intervention à aider les gens à mieux s'y retrouver dans l'appareil municipal en les informant sur les questions administratives.

"Mais, en agissant ainsi, on risque de publier des bulletins que les gens ne liront pas parce qu'ils transmettent des informations statiques plutôt que

de provoquer un échange de vues entre élus et administrés, ce que l'on doit véritablement rechercher à travers un service municipal d'information", a expliqué finalement le professeur du département des sciences politiques.

L'équilibre

Les communicateurs n'en ont pas appris davantage du journaliste Laurent Laplante qui est venu leur rappeler que les politiciens au pouvoir ont généralement pour seul objectif de se maintenir en poste et que lorsqu'ils créent un service d'information ce n'est pas pour offrir un tremplin à leurs adversaires mais pour se camoufler de transparence... même si leur intention est noble.

Les deux autres invités au colloque, hier matin, MM. Jacques Cloutier et Marc Potvin, respectivement gérant municipal à Sainte-Foy et à La Baie, ont également reconnu qu'il n'était pas facile de faire la part des choses entre "les informations municipales à saveur politique ou purement administratives".

Heureusement, le président de l'Union des municipalités et maire de Jonquière, M. Francis Dufour, est venu jeter un peu de baume sur cette plaie béante durant l'après-midi en témoignant de sa foi en la nécessité d'une information municipale, complète, objective et dénuée de favoritisme politique pour le mieux-être de la démocratie municipale.

L'intervention du maire Lavoie examinée

par Marc LESTAGE

Le maire Louis-Marie Lavoie de Sainte-Foy a-t-il fait un accroc à la politique d'information de son administration en répondant à ses détracteurs par le biais du journal municipal Le Carrefour, il y a quelques jours?

Cette question qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis une semaine s'est retrouvée entière sur la table de dissection du laboratoire que tiennent actuellement à Lac-Delage une cinquantaine de responsables de la publication de périodiques municipaux, hier, à l'ouverture des travaux.

Est-il nécessaire de rappeler à l'intention de ceux qui ignorent tout de cet incident que M. Lavoie a été pris à partie, dans les journaux, par des adversaires politiques qui lui reprochaient d'avoir obtenu le remboursement de dépenses un peu trop personnelles, à la suite des élections, et d'avoir ensuite puisé largement dans la caisse de la ville pour obtenir le remboursement de repas à l'extérieur.

Réagissant à ces attaques, M.

Louis-Marie Lavoie a livré une déclaration officielle au conseil qui a été aussi publiée in extenso dans le journal d'information municipal, le 5 octobre.

Les explications

Le gérant de la ville de Sainte-Foy, M. Jacques Cloutier, qui participait hier matin au colloque des fonctionnaires municipaux en communication a expliqué que la riposte du maire dans Le Carrefour était légitime puisque la chronique "Le mot du maire" doit justement permettre au premier magistrat de faire des commentaires sur la chose municipale et que ce discours peut très bien avoir une saveur politique, si le coeur lui en dit.

La responsable de la publication du bulletin, Mme Francine Blanchet, a confirmé que le maire pouvait aborder le sujet de son choix dans ce petit mot, de même que tous les conseillers de la ville à qui on accorde également un espace à tour de rôle lors de la préparation de chaque édition du journal municipal.

Pour Adultes Seulement

de 21h00 à 23h00 du lundi au vendredi

à **CHOI** la bonne "fréquentation"

Belzile & Frère Enr.
48, boul. St-Alphonse,
Luceville
Larochelle Meubles
1595, Notre-Dame ouest,
Victoriaville
Liquidameubles Kennedy Enr.
15, route Kennedy,
Lévis

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Leblanc répond aux propos de Parizeau

La ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc, a répliqué à sa façon, hier, à son collègue Jacques Parizeau, qui avait clairement indiqué, vendredi, qu'il était pas "acheteur" de la proposition de Mme Leblanc, à l'effet de prolonger d'un mois la période de récupération des augmentations de salaires consenties aux fonctionnaires en 1982. A son arrivée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, Mme Leblanc apportait un cadeau pour le ministre des Finances: un volume intitulé "Comment réussir une négociation". Et elle avait écrit en dédicace: "Voici le premier jalon dans l'exercice de vente, comment désarçonner le client..."

Caucus du PQ

Au cours d'une réunion tenue mardi soir, le caucus des députés du Parti québécois a élu le député de Nicolet, M. Yves Beaumier, au poste de président du caucus, en remplacement de M. Adrien Ouellette (Beauce-Nord), récemment nommé ministre de l'Environnement. Le député d'Abitibi-Est, M. Jean-Paul Bordeleau, a pour sa part été élu au nouveau poste de vice-président du caucus.

Colloque fédéral

Huit ministres fédéraux participeront, dimanche, à l'université Laval, à un colloque organisé par le caucus des députés libéraux fédéraux de la région de Québec, qui sera principalement consacré à la relance de l'économie régionale. Les ministres présents seront Mme Monique Bégin (Santé et Bien-être), MM. Gilles Lamontagne (Défense), Jean-Luc Pepin (Transports), Pierre Bussières (Revenu national), Serge Joyal (secrétariat d'Etat), John Roberts (Environnement) et Robert Kaplan (solliciteur général). Une demi-douzaine de députés fédéraux participeront également au colloque. Le lendemain, députés et ministres effectueront une tournée de consultation dans la région. En fin de journée, 200 intervenants des milieux économiques ont été invités à rencontrer les représentants fédéraux. Les ministres Marc Lalonde (Finances) et Donald Johnston (Développement économique) seront présents lundi.

Journée des patriotes

Le Conseil des ministres a proclamé hier "journée des patriotes" le dimanche le plus près du 23 novembre de chaque année. Un communiqué émis par le bureau du premier ministre explique que "le gouvernement a voulu honorer la mémoire de ces centaines de personnes qui, lors des soulèvements populaires des années 1837 et 1838, ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique".

Pas de litige

(PC) — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a nié hier l'existence d'un litige entre lui et deux de ses collègues au sujet du partage des pouvoirs dans le dossier du commerce extérieur.

Les rumeurs qui circulent depuis quelques jours sur la colline parlementaire font état d'un conflit entre M. Biron, M. Jacques Yvan Morin (Affaires Intergouvernementales) et M. Bernard Landry (Commerce extérieur) pour déterminer qui sera responsable des relations économiques du Québec avec l'étranger.

50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
jusqu'à épuisement des stocks

- Matériel d'artiste
- Cadres de métal
- Verres sans reflet
- Tableaux de Claude Picher
- Marie Laberge
- Paul Brien
- Tapisseries de Gustie Trépanier
- L'œuvre sur cuivre de Clément Rodrigue
- Sérigraphies de René Richard
- Reproductions de Jean-Paul Lemieux
- Et plusieurs autres...

Le "Chevalet"
Centre d'achat
Place Laurier 651-3183

Bientôt,

*l'Aéroport
à votre portée!*

Épargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisinières
- Laveuses et sècheuses
- Ameublement de différents styles
- Lave-vaisselle
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes et fauteuils

GRATUIT
Four micro-ondes d'une valeur de 898 \$ avec l'achat de cinq appareils électroménagers G.E. ou allocation de 20 à 100 \$ sur différents modèles G.E.

Offre finissant le 23 octobre 1982

Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

VENTE 23^e anniversaire

20%

SUR TOUTE

la marchandise*

du 12 au 16 octobre inclusivement.

* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente

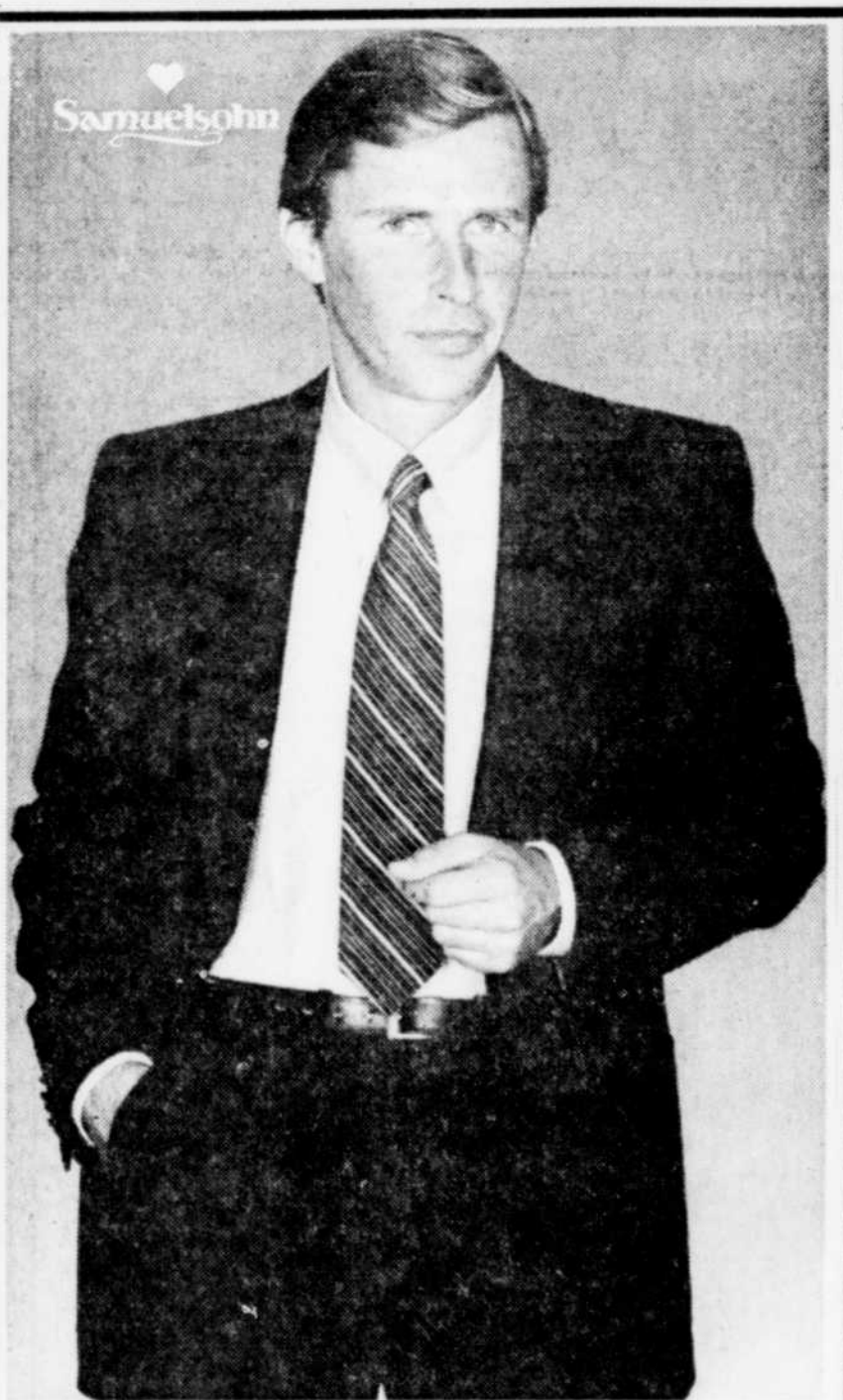
Aucune mise de côté durant cette vente.

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants
"de la naissance à l'adolescence"



PLACE
STE-FOY
653-9363

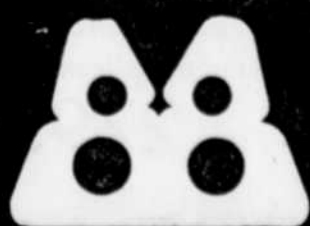
LES GARNES
DE LA COLLINE
627-3472



Si vous pensez que le marine et le blazer vont toujours de pair, nous vous réservons une surprise. Vous avez maintenant le choix d'un blazer trois

L'embarras du choix

saisons en «Captain's Cloth», dans un éventail de teintes classiques: beige, brun et bleu. Vous serez toujours bien mis et à l'aise dans un de ces blazers confectionnés pour nous par Samuelsohn. Le «Captain's Cloth» est un mélange de polyester et de laine pratiquement infroissable, donc idéal pour le voyage. De plus, les poches appliquées ainsi que les boutons potin gris leur donnent encore plus d'allure.



**BOUTIQUE
MASCULINE**

3195, chemin Ste-Foy, Ste-Foy — 656-9508
Centre d'achats de la Colline

Camille TETU

FACE A PROVIGO
SOUVENT IMITÉ JAMAIS ÉGALE

BIENTÔT
AU 800,
DE LA
CANARDIÈRE
À L'INTÉRIEUR
DU MAGASIN
DU PROVIGO

À PLACE LAURIER
653-4081



Promotion TABAC ORIGINAL

A l'achat de 10 \$ ou plus de produits TABAC, vous recevrez gratuitement un coffret-cadeau contenant des formats d'essai de produits de même marque ou un baume après rasage de 80 ml.

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.



Promotion Cabochard

A l'achat de 10 \$ ou plus de produits CABOCHARD, vous recevrez gratuitement un eau de toilette de même marque, 30 ml, d'une valeur d'environ 10 \$.

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.



Promotion AZZARO pour hommes

A l'achat de 10 \$ ou plus de produits AZZARO pour hommes, vous recevrez gratuitement une eau de toilette de même marque, 30 ml, d'une valeur d'environ 10 \$.

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.



Dépositaire des produits BAL A VERSAILLES

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.



Promotion MICHEL ROBICHAUD

A l'achat de 10 \$ ou plus de produits BRUNANTE, vous recevrez gratuitement une lotion pour le corps de même marque, d'une valeur d'environ 6,50 \$.

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.



Autres promotions au comptoir: cadeau avec l'achat des produits
**PACO
RABANE
CALANDRE**
ou
**EAU
DE METAL**



Promotion ROC

A l'achat de produits ROC, vous recevrez gratuitement une lotion démaquillante pour les yeux, format de 60 ml.



Promotion JEANNE GATINEAU

A l'achat de 25 \$ ou plus de produits JEANNE GATINEAU, vous recevrez un petit format Tonimask (15 g) ou Glycomask, d'une valeur d'environ 10 \$.

• La représentante de la compagnie sera au comptoir les 14 - 15 et 16 octobre.

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 OCTOBRE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

8 mandats à la mairie terminés sur la Rive-Sud

par Gilles PEPIN

LEVIS — Beaucoup de conseillers municipaux et plusieurs maires de la Rive-Sud de Québec terminent leur mandat, ce mois-ci. Les maires de Lauzon, Saint-Romuald, Charny, Saint-Jean-Christophe, Lotbinière, Saint-Agapit et Saint-Apollinaire sont à la fin de leur mandat et brigeront à nouveau les suffrages, pour la plupart. Huit mandats à la mairie viennent donc à échéance, sur ce territoire sud du fleuve. Puisqu'il y a aussi le cas de Saint-Henri, où le maire René Bussièrès, en poste depuis 17 ans, a déjà annoncé officiellement son intention de se retirer de la politique municipale.

M. Bussièrès veut laisser la place à un plus jeune; il dit que sa décision n'est pas motivée par le fait que trois citoyennes aient tenté des procédures judiciaires pour le faire disqualifier. A Saint-Henri, les conseillers Paul Provençal et Lauréat L'Heureux terminent aussi un mandat.

Comme le stipule la loi, les candidats ont jusqu'au dimanche 24 octobre, à 14h, pour déposer leur bulletin de présentation. Un vote par anticipation sera possible le 31 octobre. Mais le jour principal d'élection municipale sera le 7 novembre.

A Lauzon, le maire Jean-Marc Lessard a annoncé, depuis déjà quelques semaines, son intention de demander un autre mandat. Les rumeurs veulent qu'il ait au moins un adversaire. Les six conseillers sortent en même temps; ce sont MM. Charles Tanguay, Michel Gagnon, André Guay, Raymond Fortin, Roland Bernier et Pierre Dumas. MM. Dumas et Fortin ne se représentent pas.

Le maire Georges Lapière, à Charny, a officiellement un adversaire, depuis la semaine dernière, en la personne de M. Marc Vallée. Celui-ci se présente avec une équipe complète pour les six postes de

conseillers municipaux. La plupart des conseillers actuels ne sollicitent pas d'autres mandats.

A Saint-Romuald, M. Denis Grenier sollicite un autre mandat à la mairie. Il n'a pas encore d'adversaire connu, mais des rumeurs semblent annoncer une campagne électorale. C'est aussi le cas à la plupart des sept postes de conseillers. Ceux qui terminent aussi leur mandat à Saint-Romuald sont Mme Madeleine Carrier et MM. Paul-Henri Blais, Irénée Trudel, Gustave Goulet, Gilles Cantin, Marcel Ferland et Nelson Bouffard.

Plus tranquille

L'atmosphère semble plus paisible à Saint-Jean-Christophe. Le maire Arthur Roberge sollicite un nouveau mandat, de même que les six conseillers, MM. Jean Lafontaine, Michel Patry, Jean-Marc Samson, Gilles Thibault, Raymond Plante et Mme Carole Thérèse.

A Saint-Agapit, le maire René Croteau termine aussi son mandat, de même que les conseillers Denis Rochefort et Amédée Courcy.

Le maire Germain-Marie Lemay de la municipalité de Lotbinière a complété son mandat. Il en est ainsi des conseillers Robert-D. Auger et Jean-Luc Fiola.

Le seul autre maire de la Rive-Sud à compléter un mandat est celui de Saint-Apollinaire, M. Benoît Côté. Les sièges occupés par les conseillers Léopold Rousseau et Rosaire Mailly y seront aussi vacants.

Des postes de conseillers deviendront vacants dans bon nombre d'autres municipalités sises sur la rive sud du fleuve. Ce sera le cas, par exemple, à Pintendre, Breakville, Saint-Lambert, Saint-Vallier (paroisse), Saint-Raphaël, Sainte-Croix (village et paroisse), Saint-Etienne, Saint-Flavien, Laurier-Station, Saint-Charles (village et paroisse), Saint-Gervais, Beaumont, La Durantaye et Saint-Michel.



Le maire de Charny, M. Georges Lapière, aura M. Marc Vallée pour adversaire.



A Saint-Romuald, le maire Denis Grenier sollicite un nouveau mandat. Aucun adversaire ne s'est présenté jusqu'à maintenant.



Le maire de Saint-Henri, M. René Bussièrès.

La gare intermodale: Pelletier s'emporte

par Marcel COLLARD

Le conseiller Gérard Barber, du Rassemblement populaire, a essuyé toute une raffale du maire Jean Pelletier plus tôt cette semaine quand il a tenté de connaître les solutions de rechange au projet de gare intermodale.

Le maire de Québec lui a même servi l'harangue habituelle, traitant l'opposition de faire de "petites politiques" et d'être de "petites gens".

Après un premier échec, le conseiller du RP est revenu à la charge pour dénoncer l'irresponsabilité du maire dans ce dossier, de n'avoir pas d'autres solutions de rechange à la suite de la décision de la Régie de l'assurance-maladie de ne point aménager dans l'édifice de la gare.

"Si le maire s'estime trahi par le gouvernement du Québec, les citoyens de Québec peuvent aussi s'interroger à bon droit sur l'intransigence du maire. Même si la non-rentabilité du projet a été maintes fois démontrée, M. Pelletier s'entête contre toute logique à vouloir réaliser ce projet intégralement", a déclaré M. Barber, en disant le texte d'un communiqué remis aux journalistes quelques minutes auparavant. Il a rappelé que le RP avait démontré que certains éléments du projet pouvaient être retranchés, de façon à ramener le

coût de \$80 millions à \$33,250,000.

Le maire a rétorqué que l'opposition voulait seulement une gare de triage et il a demandé à

M. Barber s'il serait heureux de voir les bureaux de la Régie être démenagés à l'Atrium de Charlesbourg. Il a accusé M. Barber de lire le

texte d'un autre et de ne pas connaître le dossier.

Le maire a surtout bondi après une intervention du conseiller Pierre Mainguy qui a

voulu venir à la rescousse de son collègue et, sur un ton très partisan, M. Pelletier a fait une envolée qu'il a qualifiée de leçon d'histoire.

De l'opposition au règlement d'emprunt pour l'Amphiglace

par Pierre-Paul NOREAU

Le comité des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette s'opposera au règlement d'emprunt de plus d'un demi-million de dollars permettant au conseil municipal de procéder aux travaux de réfection de l'Amphiglace, lors du référendum prévu le 14 novembre.

Il faut effectivement s'attendre à ce que le comité exécutif du groupe de citoyens recommande à ses membres de ne pas augmenter le service de la dette, présentement autour de \$14 millions, d'un montant supplémentaire de \$540,000.

Le président du comité, M. Emile Lorange, a fait part au SOLEIL que les discussions préliminaires sur la question de l'Amphiglace laissaient prévoir un tel scénario.

"Nous avons eu une rencontre avec le conseil municipal mer-

credi dernier. Notre proposition a alors été rejetée par le conseil. Sur la question d'une campagne de financement populaire, par exemple, la municipalité s'est montrée d'accord avec le principe. Les élus se sont cependant opposés à fournir une aide concrète. On nous a dit que nous pouvions faire les contacts avec les responsables du Service des loisirs, mais ça s'est arrêté là, certains conseillers mentionnant que pour leur part il n'était pas question de donner un son à-dedans parce qu'il n'avait pas à payer plus que les autres."

"En plus de cette attitude de non-collaboration sur la mise sur pied d'une souscription populaire, le conseil a carrément rejeté l'idée d'une hausse des tarifs pour les usagers de l'Amphiglace. La politique établie par le conseiller André Roy stipule en effet que les

utilisateurs doivent payer pour couvrir les frais d'utilisation et non pas les frais d'immobilisation. Enfin, conséquemment, une taxe spéciale moyenne d'environ \$10 par propriétaire se trouve elle aussi mise de côté."

Ouverture

Selon M. Lorange, la seule ouverture nouvelle sur laquelle le conseil s'est dit prêt à discuter touchait l'utilisation du surplus budgétaire 1982.

"Le conseil s'est dit prêt à utiliser la moitié du surplus budgétaire 1982, que l'on connaît en mars 1983, afin de l'affecter aux travaux de l'Amphiglace. Cet engagement aurait été fait par résolution du conseil. Quant à nous, si la discussion s'était rendue plus loin, nous aurions demandé que cet engagement soit inclus dans le règlement d'emprunt."

Référendum

"Le conseil municipal de l'Ancienne-Lorette se trouve donc à maintenir sa décision de faire trancher la population par

un référendum."

"De notre côté, l'engagement pris par le comité des payeurs de taxes dès le départ était de baisser le compte de taxes des contribuables. Il peut donc être difficilement question d'augmenter le service de la dette de plus d'un demi-million, tout particulièrement parce qu'on ne sait pas quand le jugement final sera rendu et quel est le pourcentage de remboursement auquel nous aurons droit. Pendant ce temps-là, le financement de cet emprunt coûtera très cher et dans le contexte, il est clair que nous n'avons pas le moyen de supporter cela."

Pas de campagne

Le comité exécutif du groupe de citoyens n'envisage pas, du moins pour le moment, de se lancer dans une campagne référendaire en bonne et due forme.

Selon M. Lorange, il faut s'attendre à ce que son comité fasse connaître publiquement sa recommandation et l'argumentation sur laquelle elle repose.

ULTRA VALEURS



À gauche:

Tailleur à double boutonnage, en mélange de laine à fines rayures. Gris ou marine. Aussi, à simple boutonnage. Gris ou marine uni. 5-13. Miss Renfrew, 2^e.

99\$

À droite: Souple tailleur en crêpe pure laine, exclusif à H.R. Élégance jour/soir en noir ou blanc cassé. 6-14. Collection 1300. 2^e.

169\$

Au centre: Chic citadin/campagnard. Tweeds en laine pure, superbement confectionnés par un de nos fournisseurs préférés. 6-16. Manteaux et tailleurs, 2^e.

279\$

VOUS...recherchez le tailleur parfait.

VOUS...voulez de la valeur pour vos achats-mode.

NOUS...avons les bonnes réponses: qualité exceptionnelle, style et valeur que vous — et que nous — exigeons!

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN

"SOMMELIER — OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ECOLE DES MAITRES
(AU CHATEAU FRONTENAC)
Les 18 et 25 oct. 01-08 et 15 nov.
(session de soir)
Inscription au Chateau Frontenac
en semaine: 9h à 18h.
692-0310 et 1-800-463-4806
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté

Les "TRÉSORS D'ORIENT"

AUX GALERIES DE LA CAPITALE

ASSORTIMENT COMPLET DE
CADEAUX, LINGERIE,
POTERIES CHINOISES,
LAMPES SUSPENDUES,
STATUES, ETC.

EGALEMENT: thé chinois et sauce
soya pour agrémenter vos repas

BOUTIQUE **YANGTSE inc.**

IMPORTATIONS ORIENTALES
Les Galeries de la Capitale
5401, boulevard des Galeries,
Québec, Tél.: 627-2745

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le mardi 12 octobre, en page B-14 du cahier VIDEO-SON.



TELECOULEUR ZENITH
Modèle S1904C - 20"

Ce télécouleur n'est pas conçu pour recevoir le dispositif de télécommande, vous n'auriez pas dû lire la mention: avec télécommande 3000 à ordinateur.

GARANTIE 3 ANS pièces
et main-d'œuvre à domicile
par nos 10 électroniciens.

499⁹⁵\$

Nous nous excusons des inconvénients de cette
erreur auprès de notre clientèle.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h



Canne blanche

Le président de la campagne de la Canne blanche 1982, le Lion Isidore Bouchard, a remis récemment un chèque de \$25,000 à M. Pierre Saint-Onge, de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Aide à l'enfance

L'Association canadienne d'aide à l'enfance vient de lancer sa campagne de financement sous forme de vente de cartes de Noël pour améliorer la qualité de vie des enfants de plus de 25 pays en voie de développement. Pour obtenir des renseignements, il faut communiquer avec les bureaux au 1117 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 321, Montréal, H3B 1H9, tél.: (514)844-9349.

Bazar Saint-Pascal

Cinq cents à 600 plantes obtenues des fleuristes et spécialistes de la région de Québec seront vendues à bas prix au bazar Saint-Pascal qui sera tenu dans le sous-sol de l'église, au 1895 chemin de la Canardière, à Québec. Le local sera ouvert demain, de 17h à 21h, samedi de 10h à 21h et dimanche, de 10h à 20h. Les profits de ce bazar, où on y trouvera d'autres articles, seront versés à la fabrique Saint-Pascal.

Bibliobus

La prochaine visite du bibliobus au parc Saint-Raphaël sur le boulevard Martel dans Neufchâtel aura lieu demain, de 13h45 à 19h. Les visites suivantes auront lieu les 5 novembre, 26 novembre et 17 décembre, de 13h45 à 19h. On pourra aussi se procurer un exemplaire du nouvel itinéraire du bibliobus. Pour autres détails, joindre Serge Poulin, au 694-6357.

Café de Béthanie

Une rencontre aura lieu demain à 19h30 dans le sous-sol de l'église de Saint-Eugène, 224 rue Ducharme à Vanier. Un récital sera donné par les Galiléens, groupe de musiciens-chanteurs. L'entrée sera gratuite.

Club-photo

Club-photo de l'Ancienne-Lorette tiendra deux ateliers par mois et il permettra l'accès d'un laboratoire sept jours par semaine. La séance d'ins-

cription aura lieu demain, entre 19h et 21h, à la Hutte, rue des Loisirs. Pour autres renseignements, joindre Julie Hardy au 872-1331.

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu au PEPS de l'université Laval, au 2e étage, devant les hublots de la piscine, de 9h30 à 16h. Plus de 200 donneurs y sont attendus. Pour informations, joindre Michèle de Bellefeuille au 687-5062, ou Yvon Mundviller au 656-7550.

Concert de clavecins

L'Ecole de musique de l'université Laval présentera demain à 20h30, dans la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault, un concert à deux clavecins, donné par les artistes Pierre Bouchard et Louise Fortin. Pour autres détails, joindre Lucie Bouffard au 656-2572.

Distinction

Le camping KOA-Québec, situé sur le chemin Olivier à Bernières et géré par Simon et Raymond Fortier, a mérité le trophée d'excellence de KOA Inc., à la suite de deux inspections des plus sévères dans l'industrie du camping. Cette distinction est la plus haute sur plus de 700 campings KOA à travers le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Jogging

Kino-Québec vient de lancer une publication sur le sujet: "De la marche au jogging". Cette brochure est disponible gratuitement aux modules Kino-Québec et aux centres Kino. Pour plus de renseignements, composez 656-8900.

Retrouvailles

L'Amicale de l'élite pionnière sportive de la région de Québec organise une soirée de "retrouvailles". Les anciens sportifs sont invités à communiquer avec M. Aimé Michaud, au 842-8481.

Charlesbourg: retour de 4 brigadiers scolaires

Quatre des sept brigadiers scolaires adultes qui avaient été mis à pied par la municipalité de Charlesbourg, ont réintégré leur poste, hier matin, à la suite d'une révision du dossier par le Service de la protection publique.

Un cinquième poste pourrait être rétabli d'ici quelques jours.

A l'hôtel de ville, on a appris que le comité exécutif avait dû autoriser cette addition de brigadiers, en raison de l'urgence de la situation, mais la décision finale sera prise par le conseil municipal, à sa réunion de lundi.

Des brigadiers sont revenus au coin des rues des Platanes et des Loutres, des Platanes et des Cypres, de la 76e Rue et du boulevard Cloutier et à celui du boulevard Mathieu et de place Gronde.

A l'intersection des Violettes et des Sauges, on songe également à ajouter un brigadier au cours des prochains jours quand l'école Saint-Jacques sera rouverte aux élèves. L'école endommagée par un incendie a été restaurée au cours des derniers mois.

Transport scolaire à Saint-Augustin

Les parents s'inclinent

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

SAINT-AUGUSTIN — C'est vers la création d'un sous-comité issu du comité d'école et non vers la poursuite des moyens de pression que s'orienteront les parents de Saint-Augustin pour assurer le suivi du dossier du transport scolaire sur les parcours dangereux et, par le fait même, réviser l'ensemble de la politique de transport

de la Commission scolaire de Sainte-Foy.

S'ils n'ont d'autre choix que de s'incliner devant la décision rendue hier par la CSSF, à l'effet de ne pas maintenir d'autobus dans les secteurs de place Portneuf et de place Lahaye, jugés particulièrement dangereux, les parents rendent néanmoins la commission scolaire responsable de tous les problèmes de sécurité et de santé susceptibles de survenir à leurs

enfants durant l'année scolaire 1982-1983 et ultérieurement.

Telles sont les deux propositions adoptées, hier soir, par l'assemblée générale des parents de Saint-Augustin, à la suite du verdict final rendu par les dirigeants de la commission dans ce dossier tumultueux. Bien que le comité spécial de transport n'ait pas évalué la portée légale de cette dernière résolution, son porte-parole, Mme Louise Duval-Morin, pré-

cise que la commission a toujours prôné, dans son argumentation ou dans les procès-verbaux de ses assemblées, la sécurité des écoliers.

Pour expliquer sa démarche, le comité considère que les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants, tel que prescrit dans l'article 200 du code pénal, et que, somme toute, il n'est pas possible de revenir en arrière dans ce dossier en raison de la gravité des enjeux.

Les parents passent donc le flambeau au comité d'école, où trois des membres du comité spécial de transport viennent d'ailleurs d'être élus. Il s'agit de M. Michel Vinette, M. Jean-Marie Malboeuf et Mme Louise Duval-Morin.

Selon Mme Morin, le débat s'élève maintenant au niveau administratif, puisque même si les motifs budgétaires ont été rejetés par la commission, les restrictions ont tout de même prévalu dans ce dossier, comme en font foi certaines propositions adoptées par les commissions. Ce n'est donc plus une école mais tout le territoire de la commission qui se trouve impliqué. Le texte des résolutions sera acheminé aux commissaires et à la direction générale de la commission de la CSSF cette semaine.

Ottawa et Québec saisissent Transport scolaire Chauveau

par Marcel COLLARD

D'ici le 19 octobre au moins, les parents devront assumer le transport qu'effectuait Transport scolaire Chauveau dont les vivres ont été complètement coupés par les saisies des deux gouvernements, pour des impôts de \$148,000.

Les 34 chauffeurs d'autobus scolaires ont déclenché la grève une autre fois, cette semaine, en raison du retard de la compagnie pour payer les salaires dus.

A la CSR Chauveau, le directeur général, M. Charles-Henri Paquin, a confirmé la saisie d'impôt Canada, pour une somme de \$76,786, exigeant d'être remboursé à raison de 25 pour 100 des versements d'environ \$44,000 devant être faits les 15 et 30 de chaque mois, à Transport scolaire Chauveau.

Comble de malheur, le Québec est entré dans le décor, cette semaine, réclamant le paiement intégral de l'impôt, à même les versements à la compagnie, qui est ainsi privée de ses revenus pour deux mois.

Devant cette situation, M. Paquin a relaté que la commission avait demandé à ses conseillers juridiques d'entreprendre les démarches pour obtenir la résiliation du contrat, à défaut de son exécution.

Le contrat devrait être accordé à un autre entrepreneur, le 19 octobre, et la commission scolaire pourra éventuellement recourir à l'assurance souscrite en garantie par Transport scolaire Chauveau, au montant de \$360,000, pour amortir toute dépense additionnelle occasionnée par la signature d'un nouveau contrat.

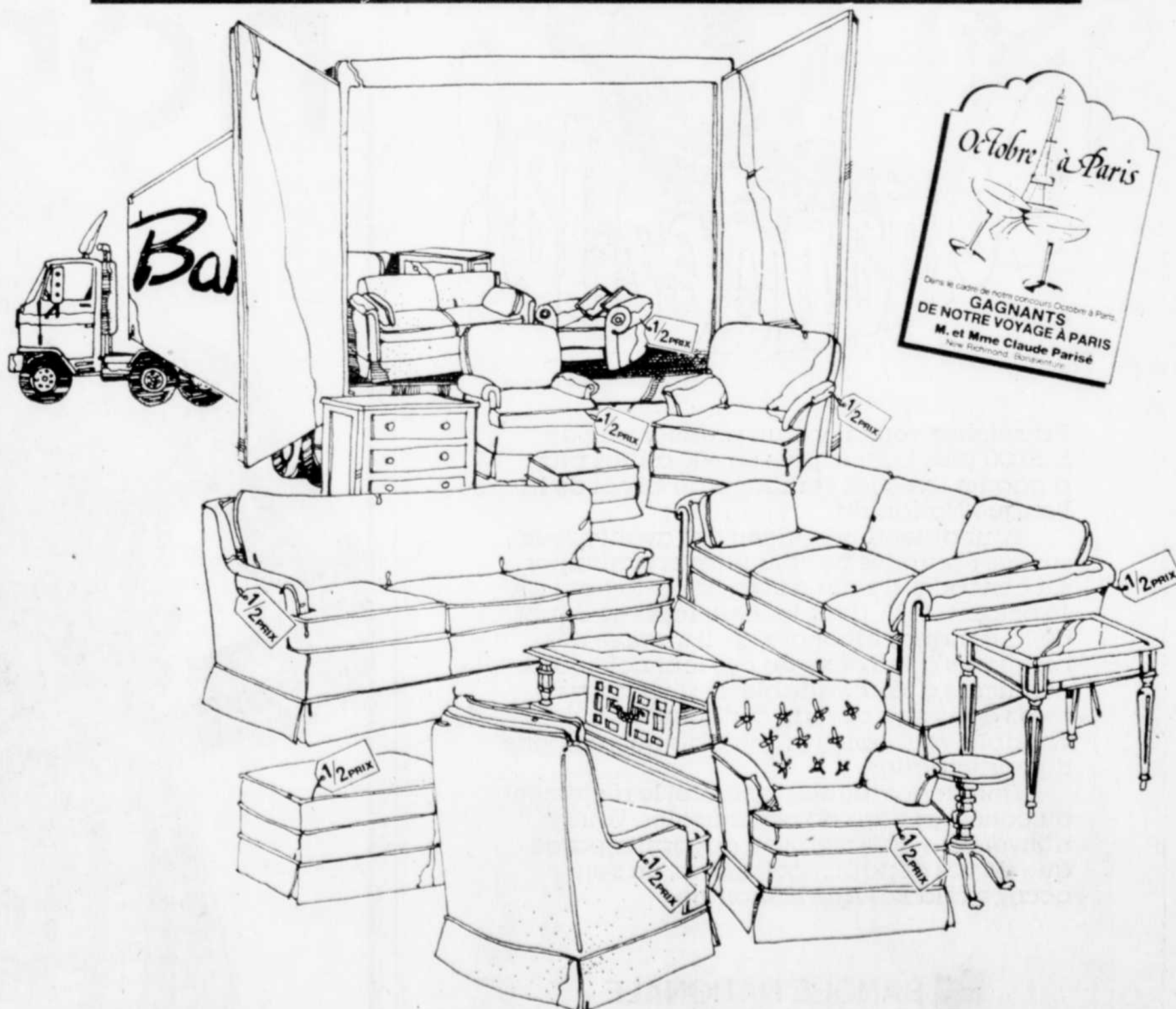
LA GALERIE DU MEUBLE

du BARRYMORE à plein camion!

1/2 PRIX

Les salons BARRYMORE à moitié prix!

Un escompte spécial accordé par le fabricant nous permet de vous offrir la qualité et le confort BARRYMORE à moitié prix.



TRADITIONNEL

1299, boul. Charest Ouest, Québec 681-0171

Aujourd'hui

Voyez le cahier publicitaire du

RADIO SHACK

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

1+1=3

A TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA BOÎTE DE CARTON (C.S.N.)

Ex-travailleurs des Cartonniers Standard (usine de Québec) qui étaient à l'emploi de la compagnie ou en mise à pied lors de la fermeture en 1978.

ASSEMBLÉE D'INFORMATION

(sur le versement des payes de vacances et autres montants dus en vertu de la convention collective)

Date: - Le samedi le 16 octobre 1982

Heure: - 10h00

Endroit: - Edifice de la C.S.N., 155, boul. Charest est, Salle S-3

Pour renseignements: 647-5775

LES RÉGIONS

Gérard-D. Lévesque en Beauce

Le PLQ verra aux besoins des producteurs agricoles

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, a assuré les quelque 200 participants à un colloque régional sur l'agriculture, tenu hier soir, à Saint-Georges de Beauce, que son parti verra à préparer un programme qui "collera" aux besoins des producteurs actuels et de la relève en agriculture.

M. Lévesque se rendait à un vœu exprimé par l'un des participants à ce colloque, M. Patrick Bouffard, de Saint-Victor, à l'effet que les résolutions adoptées en ateliers puis en assemblée plénière ne demeurent pas sur les tablettes.

Ce colloque régional sur l'agriculture, une initiative du député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, est la suite d'une consultation de plus de deux mois effectuée auprès de quelque 800 producteurs de cette région et comme l'a ajouté M. Mathieu, "ce n'est que le début d'une série d'événements semblables qui se produiront dans toutes les régions agricoles du Québec".

Se disant impressionné par la participation des gens à ce travail dans l'intérêt de la classe agricole, M. Gé-

rard-D. Lévesque a indiqué "que le parti qu'il dirige doit se renseigner sur les besoins en agriculture en venant à l'écoute des gens d'un milieu rural comme celui de Beauce-Sud".

Parlant de la relève en agriculture, M. Lévesque trouve qu'il y a en Beauce "une relève vivante et qu'on se doit d'aider ces jeunes à préparer leur avenir en trouvant de nouveaux débouchés face au chômage, quoique la classe agricole soit la moins affectée par la crise économique qu'on connaît présentement".

Les résolutions

L'une des principales résolutions adoptées par l'assemblée plénière présidée par l'agronome conseil M. Théobald Jourdain, est à l'effet que le gouvernement du Québec s'occupe des importations et des exportations et que l'on surveille les prix qui sont payés aux producteurs en comparaison avec ce que paie le consommateur, car si ça continue comme ça la production bovine sera nulle au Québec.

Ce qui a amené M. Jacques Veilleux, de Saint-Benoît, de dire, "on

produit pas assez de boeufs pour nourrir nos abattoirs régionaux et c'est ce qui nous oblige à manger du boeuf de l'Ouest".

Au niveau d'un plan conjoint provincial pour la mise en marché des produits de l'élevage, il a été résolu qu'un tel plan conjoint est urgent et qu'il devra être régi par la Fédération des producteurs de sucre et de sirop du Québec afin qu'on puisse négocier des prix raisonnables avant la récolte et être payé immédiatement à la livraison ce qui n'est pas le cas présentement".

Aussi, on devrait exiger que 60 pour 100 du revenu brut soit tiré de son activité agricole pour qu'un individu acquière le statut de producteur agricole.

Tout en admettant que les quotas actuels au niveau de la production laitière sont très dispendieux, l'assemblée a été d'accord pour admettre que c'est une nécessité qu'on ait des quotas.

En rapport avec l'environnement, on demande au gouvernement du Québec de prouver que l'agriculture

est polluante et de faire la preuve qu'un agriculteur pollue avant de l'obliger à faire des travaux pour la construction d'une fosse en ciment.

Et finalement, il a été résolu qu'une demande soit faite au ministre de l'Énergie et des Ressources pour que tout permis de coupe sur la forêt publique soit suspendu, considérant qu'il va se perdre de 10 à 15 millions de cordes de bois affectées par la tordeuse dans la seule région de Beauce.

Rectification

Contrairement à ce qui a été annoncé dans un article paru le 6 octobre, en page A-8 et s'intitulant "La patience est recommandée aux fournisseurs du Manoir Richelieu", l'expropriation de l'établissement, M. John Dempsey, n'était pas mêlé à la perte financière qu'ont eu à encourir les fournisseurs du Manoir Richelieu en 1976. À cette époque, c'est la compagnie CP qui était gestionnaire de l'hôtel et elle était responsable des comptes des fournisseurs.



Le Parti libéral du Québec préparera un programme qui "collera" aux besoins des agriculteurs, a promis le chef intérimaire Gérard-D. Lévesque, à un colloque régional en Beauce.

La Banque Nationale vous offre



Renseignez-vous, il y a un premier prix de \$25 000 plus boni et plus de 600 autres prix à gagner avec les certificats de dépôt de la Banque Nationale.

Pour obtenir un rendement avantageux sur vos épargnes personnelles et participer au concours, il suffit d'investir, du 16 août au 15 octobre 1982, dans les certificats de dépôt de la Banque Nationale, qu'il s'agisse des certificats à taux fixe ou des tout nouveaux certificats à taux variable. Et si vous investissez dans un nouveau certificat à taux variable, vous obtenez deux fois plus de bons de participation.

Demandez tous les détails et le règlement du concours dans nos succursales. Vous y trouverez la combinaison gagnante parce que de vos dépôts... nous autres, on s'en occupe à la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

Rousseau Métal poursuit le gouvernement fédéral

par Pierre ASSELIN

du bureau du Soleil
LA POCAIERE — Une poursuite contre le gouvernement fédéral vient d'être déposée par la compagnie Rousseau Métal, à la suite de la perte d'un contrat de \$1,300,000, accordé à une compagnie américaine.

C'est le président de la compagnie, M. André Rousseau, qui a fait part de cette procédure au SOLEIL, hier, lors d'une entrevue téléphonique. M. Rousseau s'est toutefois refusé à dévoiler les détails de la poursuite, déposée par ses avocats plus tôt cette semaine. Ils seront connus plus tard, s'est-il contenté de dire.

"Il sera peut-être trop tard pour que nous ayons le contrat, a-t-il déclaré, mais au moins nous pourrions voir l'avenir. Ça permettra à d'autres compagnies de ne pas être traitées comme nous l'avons été. Nous savons fort bien que le gouvernement nous a souvent accordé de nombreux contrats et nous ne manquons pas de reconnaissance, la question n'est pas là. Ce contrat a été octroyé à une compagnie américaine et nous contestons le bien-fondé de cet octroi."

Comme le ministre des Approvisionnement et Services invoquait des ententes internationales pour accorder le contrat à une compagnie américaine, la compagnie Rousseau Métal a voulu au moins profiter de la réciprocité

de l'entente et aller sur les marchés américains. "Pour les quatre derniers contrats en instance qui concernent des produits que nous fabriquons, nous ne sommes pas éligibles, poursuit le président. Nous avons aussi reçu du ministère des Affaires extérieures une lettre qui confirme, après recherches, qu'il n'existe pas de pendant canadien à l'argument invoqué par les Américains pour nous écarter des contrats."

Le député ne comprend plus

M. Rousseau répondait ainsi à des propos du député de Bellechasse, M. Alain Garant, et à une lettre du ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Jacques Blais.

M. Garant annonçait cette semaine par voie de communiqué que deux contrats venaient d'être accordés par le ministère des Approvisionnement à la compagnie Rousseau, pour une valeur totale de \$699,037. Du même coup, le député rappelait que la compagnie avait obtenu pour près de \$7 millions en contrats du gouvernement depuis avril 1980 et ajoutait qu'il comprenait mal que la compagnie n'ait pas été le plus bas soumissionnaire, alors qu'elle était favorisée, soutient-il, par le taux de change des monnaies et une subvention à la recherche.

Ces propos contrastent beaucoup avec ceux que tenait le député la semaine dernière, alors qu'il pointait du doigt le ministre Blais, qui aurait craint la colère des Américains et qui aurait hésité à corriger une erreur commise par un haut fonctionnaire, ce qui serait à la base du problème, laissait-il entendre.

Rappelant que M. Garant leur avait toujours été d'une grande aide, M. Rousseau a néanmoins tenu à préciser qu'en 32 ans, la moyenne de profits avait été de 5 pour 100: "Nous n'avons pas abusé, je crois. Les contrats que nous a donnés le gouvernement, c'est parce que nous les méritions, ce n'était pas des cadeaux. Dans le cas du dernier contrat, nous ne nous sommes pas laissés aller non plus, ajoute-t-il. Nous savions devoir compétitionner avec une compagnie qui ne voyait pas d'un bon oeil notre entrée dans ce marché et nous y avons mis de gros efforts."

Au ministre Blais

Par ailleurs, il entend adresser une réponse aux explications fournies par le ministre Blais dans une lettre que ce dernier leur envoyait le 6 octobre. Selon le président de Rousseau Métal, le ministre ne répond pas à leurs suggestions. "Si il produisait les papiers réels qui les ont autorisés à rendre leur décision, déclarait-il, ça économiserait beaucoup de temps!"

norman

maternité

Une si jolie maman...

Dans cette robe de coton et polyester, conçue pour qu'après la venue de bébé, elle puisse se modifier afin de reprendre sa taille régulière. Imprimé tartan assorti, de 5 à 11.

44.00

"Crédit accepté"

• MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON •

Le français et les médias (4)

Plus d'un francophone sur deux se dit bilingue

par Lise LACHANCE

Plus de la moitié des Québécois francophones se disent bilingues.

Cinquante-deux pour cent d'entre eux estiment en effet qu'ils se débrouillent bien en anglais.

C'est du moins ce qu'ils ont affirmé aux chercheurs de l'université de Montréal qui se penchaient sur la compréhension de la langue seconde dans le cadre d'une étude portant sur "le français et les médias", à la demande du Conseil de la langue française.

Anglophones et allophones

Un francophone sur sept (13,2 pour 100) qualifie d'excellente sa compréhension de l'anglais; 38,8 pour 100 la considère "bonne". Un total de 52 pour 100, donc.

Quant aux autres, 30 pour 100 décrivent cette connaissance comme "faible" et 18 pour 100 comme "nulle".

La proportion diminue naturellement quand on ne considère plus la compréhension mais l'expression écrite. 40 pour 100 déclarent bien s'en tirer sur ce point.

Plusieurs s'estiment sans doute de constater, selon les données de la recherche effectuée auprès de 1,500 personnes, que le bilinguisme était presque aussi répandu chez les anglophones que chez les francophones, en 1979. Un anglophone sur deux soit 49,2 pour 100, se considère bilingue: 8,9 pour 100 (1 sur 12) qualifie d'excellente leur compréhension du français tandis que 40,3 pour 100 la déclare "bonne".

Les deux autres catégories sont réparties de cette façon: 45,3 pour 100 "faible" et 5,5 pour 100 "nulle".

Les aptitudes à écrire la langue seconde semblent plus faibles chez

les anglophones. Seulement 29 pour 100 d'entre eux peuvent écrire en français.

La situation est différente chez les allophones: ils parlent davantage français que les

anglophones et davantage anglais que les francophones. Une grande majorité (81 pour 100) maîtrisent bien l'anglais; 69 pour 100 en font autant en français.

La compétence pour comprendre l'anglais chez les francophones et les allophones (en pourcentages)

Compétence pour comprendre l'anglais	Langue maternelle	
	Français	Autre
Excellente	13,2	23,2
Bonne	38,8	58,0
Faible	30,0	13,6
Nulle	18,0	5,2
TOTAL	100,0	100,0
N	1 245	43

La compétence pour comprendre le français chez les anglophones et les allophones (en pourcentages)

Compétence pour comprendre le français	Langue maternelle	
	Anglais	Autre
Excellente	8,9	18,4
Bonne	40,3	50,6
Faible	45,3	23,8
Nulle	5,5	7,2
TOTAL	100,0	100,0
N	139	61

Le cinéphile le plus assidu est celui qui a 13 ou 14 ans de scolarité

par Lise LACHANCE

Les cinéphiles francophones les plus assidus sont ceux qui ont 13 ou 14 ans de scolarité.

Cette donnée est contenue dans le rapport de 220 pages intitulé "Le français et les médias" que le Conseil de la langue française a rendu public dernièrement.

Selon le document réalisé par le Centre de sondage de l'université de Montréal à la demande du conseil, près de 60 pour 100 des francophones possédant une scolarité de 13 ou 14 ans sont amateurs de cinéma comparativement à 12 pour 100 seulement de leurs concitoyens n'ayant effectué que des études primaires.

Ce sont les mêmes personnes qui assistent le plus aux spectacles de chanteurs et de chansonniers. On les retrouve dans une proportion cinq fois plus grande que les moins scolarisés.

On note cependant une légère baisse de la fréquentation des cinémas et des salles de spectacles de la part de ceux qui ont poursuivi des études supérieures. Par exemple, 29 pour 100 d'entre eux se rendent à des spectacles comparativement à 37 pour 100 de ceux dont la scolarité s'élève à 13 ou 14 ans. Et ils sont sept points derrière ces derniers en ce qui concerne les films.

Au cours des trois mois ayant précédé l'enquête, en 1979, 40 pour 100 des Québécois sont allés au cinéma au moins une fois; 21 pour 100 se sont rendus à des spectacles; 13 pour 100 ont assisté à une pièce de théâtre.

Question d'environnement

La recherche permet de constater que plus on avance en âge, moins on participe à ces trois types d'activités culturelles.

Une autre variable joue: le revenu familial. Il va de soi que ces passe-temps impliquent pour plusieurs des déboursés trop lourds. Mais les deux sociologues qui ont rédigé le rapport, Sylvie Beauchamp et Pierre Bouchard, soulignent que "l'attrait vers les productions culturelles ne dépend pas exclusivement de la somme qu'on peut y consacrer mais également d'un environnement socioculturel favorable".

A leur avis, "les valeurs culturelles acquises dans le milieu familial, ou le milieu d'études, le groupe d'amis auquel on se réfère, l'environnement professionnel dans lequel on évolue, les lectures et les médias qui guident les choix des amateurs sont autant de facteurs qui peuvent avoir une influence sur la fréquentation du cinéma, du théâtre ou des spectacles".

Autrement dit, tous les mécanismes d'acquisition d'une culture sont susceptibles d'avoir un impact sur la consommation dans ce domaine.

Interaction linguistique

L'immense majorité des Québécois préfèrent voir des films dans leur langue maternelle. Le phénomène est cependant particulièrement fort chez les anglophones, 81 pour 100 de ces derniers ne visionnant que des films en langue anglaise, tandis que 70 pour 100 des francophones optent, pour leur part, uniquement en faveur du cinéma français.

La majorité des allophones choisissent des films anglais (62 pour 100). Seulement 18 pour 100 fréquentent les salles françaises.

Il y a donc un déficit, au cinéma, au détriment du français et au profit de l'anglais.

Certain attrait

L'attrait du français est plus manifeste quand il s'agit de spectacles. Quatre francophones sur cinq n'assistent qu'à des spectacles dans leur langue (soit 79 pour 100) comparativement à 58 pour 100 des anglophones. Ceux-ci optent dans une proportion de 13 pour 100 pour des spectacles uniquement en français et, dans une proportion de 29 pour 100, pour des spectacles tantôt dans une langue, tantôt dans une autre.

stores
ab emond inc.

FABRIQUE des STORES!

Eh oui! Il ne nous manquait que cette corde à notre arc! En plus de vendre, réparer et nettoyer la plupart des stores, nous fabriquons ici même à Québec, les stores de "Vertican".

- Produit de qualité garanti 3 ans
- Prix imbattable
- Livraison une semaine pour stores sur mesures
- Plusieurs tissus et couleurs disponibles dont le plus grand choix de "PVC"

stores
ab emond inc. LE PLUS GRAND SPECIALISTE DU STORE A QUEBEC

2525, BOUL. HAMEL, QUEBEC Centre d'affaires Hamel, entre Henri IV et Du Vallon

SERVICE GRATUIT A DOMICILE 871-2323

PSSST! Venez nous rencontrer au Salon de la décoration, au Hall d'exposition, du 20 au 24 octobre.

LE TEMPS DE L'IMPER-REFUGE
CLAUDE HAVREY

Notre importation française

Quand le temps devient frisquet, voire maussade, rien de tel que cet imper-refuge pour avoir la vie douce! Côté face: un polyamide glacé de polyuréthane, donc impénétrable. Côté pile: une fourrure-illusion qui réchauffe douillettement. Un vrai coup d'éclat piqué de détails militaires. A prendre: sa cloche bien campée sur la tête.

salon Jade

MAINTENANT UN SEUL MAGASIN A PLACE LAURIER

COURS DE TENUE DE BAR
AVEC CERTIFICAT PAR

L'ECOLE DES MAÎTRES (AU CHATEAU-FRONTENAC)

Cours du soir:
1re session: 19-21-26-28-29 octobre
Cours du jour: 20-21-22 octobre

Inscription au Château Frontenac

En semaine: 9h - 18h
Culture personnelle

Permis du ministère de l'Éducation 749551

692-0310 1-800-463-4806

12 MOIS sans intérêt

C'EST LA VENTE D'ENTREPOT
chez **GASTON LEVESQUE**

Lot d'appareils électroménagers, tels que: Réfrigérateurs - Cuisinières - Laveuses - Sécheuses - Lave-vaisselle - Fours micro-ondes à des prix / Vente d'entrepôt

Lot de matelas et sommiers-caisses, couleurs assorties, à des prix / Vente d'entrepôt

Lot d'ensembles de cuisine

1 ens. 1 table, 4 chaises, 2429-14. Chromé, arborite, **SAMPTON. 549\$ 299\$**

2 ens. 1 table, 4 chaises, 2305. Chromé, arborite, **SAMPTON. 378\$ 244\$**

2 ens. 1 table, 4 chaises, 2534-7. Chromé, arborite, **SAMPTON. 914\$ 594\$**

Ens. 1 table, 4 chaises, 2439-7. Chromé, arborite, **SAMPTON. 779\$ 439\$**

Ens. 1 table, 2 chaises, 2335-4. Chromé, arborite, 2 panneaux intégrés, **SAMPTON. 349\$ 229\$**

1 ens. 1 table 60", 4 chaises. Arborite, **REFLECTION. 814\$ 495\$**

1 ens. 1 table, 4 chaises, SF2003H. Arborite, **REFLECTION. 970\$ 629\$**

1 ens. 1 table, 4 chaises. Chaises avec roulettes, CF3X03H. Fini chêne, **REFLECTION. 814\$ 569\$**

1 ens. 1 table ronde, 4 chaises sur roulettes, CF7X06H. Fini chêne, **REFLECTION. 876\$ 569\$**

1 ens. 1 table rectangulaire, 4 chaises sur roulettes, CF7X86H, **REFLECTION. 876\$ 569\$**

1 ens. 1 table ronde, 4 chaises sur roulettes, rembourrées, contour en chêne. **874\$ 569\$**

Ens. 1 table ronde, 4 chaises, 7020. Dessus verre chromé. **J.P. METAL. 1 015\$ 699\$**

Ens. 1 table ronde en vitre, 4 chaises fini cuivre. **REFLECTION. 629\$ 399\$**

2 ens. 1 table, 4 chaises, 762. Bois. **CARRIER. 776\$ 499\$**

1 ens. 1 table en bois, 4 chaises rembourrées, 911. **AREL. 809\$ 519\$**

Ens. 1 table en bois, 4 chaises rembourrées. **AREL. 619\$ 439\$**

Ens. **GUIOTO**, canadien, raffiné et décoratif.

1 table, 3 chaises et 1 chaise capitaine. **899\$**

1 buffet et 1 huche. **649\$**

1 buffet et 1 huche, de coin.

Série 2000 **PIC BOIS**, style canadien. Table, chaises. **810\$ 524\$**

Buffet, huche. **890\$ 578\$**

Lot d'étagères Sampton
Prix / Vente d'entrepôt

Lot de buffets et hûches Sampton
Prix / Vente d'entrepôt

Ensembles de chambre

L'ENSEMBLE COMPREND TOUJOURS: BUREAU, COMMODO, MIROIR ET TÊTE DE LIT.

478 **DAVELUYVILLE**, Early Américan. Table de nuit en sus. **2484\$ l'ensemble 1 189\$**

270 **G. COLLINS**, contemporain. Bois massif. **2 184\$ l'ensemble 1 372\$**

700 **ARBOIT**, contemporain. Noyer. Miroir à volets, 2 tables de nuit. **799\$ l'ensemble 499\$**

990 **EFFCO**, moderne, amande et or. Comprend: bureau triple et miroir, commode, pont, caisson, bibliothèque de gauche, bibliothèque de droite. **2 359\$ l'ensemble 1 179\$**

Miroir de tête de lit. **239\$ 109\$**

953 **EFFCO**, moderne, amande et or. Comprend: bureau triple, miroir, commode, tête de lit 54-60", bibliothèque de gauche, bibliothèque de droite, pont. **2 434\$ l'ensemble 1 219\$**

459 **EFFCO**, moderne noir et or. Comprend 2 tables de nuit. **1 534\$ l'ensemble 769\$**

4362 **VALLIERE**, moderne, bois massif. Couleur naturelle. **1 999\$ l'ensemble 1 599\$**

Table de nuit. **269\$ 199\$**

48 **LAURIER**, ultra-moderne. Comprend: 2 rallonges et deux tables de nuit. **1 534\$ l'ensemble 1 229\$**

140 **ARBOIT**, contemporain. l'ensemble **259\$**

1111 **NORBEC**, moderne. **699\$ l'ensemble 499\$**

939 **PRINCEVILLE**, moderne. Bois massif. Couleur naturelle. **1195\$ l'ensemble 799\$**

Table de nuit. **192\$ 124\$**

126 **GERARD OUELLET**, colonial. Bois massif. Comprend: miroir, huche. **1015\$ l'ensemble 765\$**

Disponibles: commode, secrétaire. **329\$ 164\$**

815 **EFFCO**, contemporain. **999\$ l'ensemble 499\$**

4760 **VALLIERE**, contemporain. **1 689\$ l'ensemble 1 349\$**

63 **NORBEC**, contemporain. **939\$ l'ensemble 749\$**

2500 **ARBOIT**, moderne (table de nuit en sus). l'ensemble **499\$**

7615 **GUIOTO**, moderne (table de nuit en sus). l'ensemble **599\$**

GASTON Levesque INC.

FUTURS COUPLES
Profitez de nos bas prix pour choisir votre ameublement

100, rue CHABOT • 250, rue ROUSSEAU
• 101, rue BOCAGE, VILLE-VANIER - 683-3471

Québec parle directement à ses employés...

par Ghislaine RHEAULT

Une surprise attendait, hier, les employés du gouvernement qui ont reçu leur enveloppe de paye. Un petit feuillet gris était broché à leur chèque.

LE SECTEUR PUBLIC EN NÉGOCIATION



Choissant un moyen maintes fois dénoncé dans le passé par les syndicats, le gouvernement a décidé de s'adresser directement à ses 335,000 employés de la fonction publique, de l'éducation et des affaires sociales, par-dessus la tête des négociateurs, pour tenter d'infléchir la tournure actuelle des négociations.

Intitulé "Le temps presse", ce message de propagande tente de convaincre les employés qu'il faut "ré-

gler maintenant" pour protéger le pouvoir d'achat des plus bas salariés. Après avoir rappelé que la crise économique frappe les 435,000 chômeurs, les 575,000 assistés sociaux, les 100,000 jeunes en quête d'emploi et que la crise touche les institutions publiques, le petit feuillet rappelle la proposition d'avril 1982 de gel modéré des salaires qui visait à protéger les bas salariés. Il conclut sur un ton dramatique que "Le temps presse... Chaque jour qui passe rend cette protection des petits salariés moins complète (...). Il est encore possible de donner aux bas salariés cette protection et plus les syndicats attendent avant de conclure une entente, moins cette protection sera importante."

Les coûts de cette diffusion sont estimés approximativement à \$5,000, a expliqué, hier, le coordonnateur des communications du côté patronal, M. Jean-François Cloutier.

Invité à expliquer cette stratégie, M. Cloutier a déclaré qu'il y avait deux principes en cause: le respect des instances syndicales, mais également "le droit pour l'employeur d'informer ses employés". Ce choix des moyens est entériné par le gouvernement, comme en fait foi la signature apposée

au bas de la page quatre du document. Il a "l'imprimatur" du comité ministériel de négociations.

"Autant les syndicats ont le privilège, l'obligation et le devoir d'informer leur base, autant le gouvernement a le droit d'informer ses employés", a déclaré M. Cloutier.

Ce petit feuillet pourrait ne pas être le dernier. "Tout dépendra de la tournure des négociations", a dit M. Cloutier. Comme il n'est pas exclu

qu'on puisse s'adresser directement à la population, a-t-il admis, tout en insistant pour dire qu'il ne connaissait pas la suite.

Quant à l'adresse directe aux syndiqués, il estime que "devant une situation d'urgence il faut choisir des moyens compatibles".

Un feuillet plus sophistiqué

La diffusion de ce message à l'intention des 335,000 syndiqués avait

été précédée de l'envoi d'un feuillet plus technique, plus sophistiqué, sur plus beau papier aux cadres des réseaux des affaires sociales, de la fonction publique et de l'éducation.

Cet autre document tiré à 55,000 exemplaires a coûté \$5,500, d'après un communiqué émis par la coordination des communications.

Ce feuillet présente la loi 70 comme une "police d'assurance pour la société québécoise" et affirme que

"toute entente négociée sur les échelles salariales remplacera les échelles incluses dans la loi 70".

S'adressant aux gestionnaires, il plaide que pour éviter des réductions de services et des hausses de taxe de \$641 millions, tous devaient partager l'effort: y compris les cadres, dentistes, optométristes, médecins, spécialistes, employés syndiqués et non syndiqués, personnels politiques, députés, ministres.

... et choque les principaux syndicats

par Pierre PELCHAT

Les deux principaux syndicats de la fonction publique du Québec ont vivement dénoncé, hier, la distribution par le gouvernement québécois de milliers de bulletins d'information sur les offres salariales de l'Etat à l'intention des 335,000 employés des secteurs public et parapublic.

Pour sa part, le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a déploré l'attitude du gouvernement "qui démontre un comportement antisyndical".

Le SFPQ juge inacceptable le geste du gou-

vernement tandis que le document d'information gouvernementale vante les mérites du gel "modulé" proposé en avril. Le SFPQ rappelle que cette même proposition a été refusée par une forte majorité des membres au cours d'assemblées générales.

"C'est une forme de pression que l'on veut faire sur les fonctionnaires pour qu'ils acceptent la proposition d'avril. Le bulletin laisse entrevoir des augmentations équitables alors qu'il est clair que même les bas salariés devront remettre une partie de leur salaire s'ils acceptent le gel "modulé", a commenté le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Il s'est dit d'avis que le gouvernement cherche à créer "une certaine forme de zizanie en jouant les bas salariés contre les hauts salariés".

Le syndicat des fonctionnaires a également dénoncé le fait que les dirigeants gouvernementaux organisent des réunions durant les heures de travail pour expliquer les effets des réductions de salaires prévues par la loi 70 en janvier par rapport à la demande de réouverture d'avril qui privilégiait les bas salariés.

"Le coût des divers bulletins d'information, ainsi que le temps de travail utilisé à ces fins sont inadmissibles dans la période de restrictions budgétaires que nous traversons; un tel coût étant assumé à toutes fins utiles par les citoyens du Québec", a soutenu le syndicat dans un communiqué.

Comme une PME

De son côté, le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec a également dénoncé l'attitude antisyndicale du gouvernement Lévesque.

"Ca ne tient pas debout. C'est carrément une attitude de chef de PME qui ne s'est pas rendu compte qu'il y a un syndicat dans son entreprise", a affirmé le président du SFPQ, M. Roger Lecourt.

M. Lecourt n'a pas pris l'attitude du gouvernement qui, à son avis, veut dissocier les positions défendues par les dirigeants syndicaux de celles des syndiqués à la base en se référant à la proposition de gel "modulé" d'avril.

"Le gouvernement s'adresse à nos membres comme s'ils n'avaient pas voté. On a fait voter la proposition d'avril et les syndiqués l'ont rejeté massivement", a-t-il tenu à rappeler.

"Au lieu de dépenser des sommes importantes pour nous parler de la triste situation économique du Québec, le gouvernement devrait prendre cet argent pour régler les problèmes du chômage", a-t-il soutenu.

D'autre part, le SFPQ songe à intenter une poursuite contre le gouvernement pour avoir violé le code du travail. M. Lecourt a indiqué qu'un article de cette loi défend à un employeur d'entraver les activités d'un syndicat.

Par ailleurs, le Front commun CEQ-CSN-FTQ n'avait pas fait connaître hier soir sa réaction à la distribution de ces bulletins d'information gouvernementale.

SOLDE PRÉ-SAISON

Réductions, jusqu'à 50% sur plus de 100 fourrures annoncées



	VALEUR DE	POUR		VALEUR DE	POUR
7 Manteaux en castor à long poil blond naturel, peaux allongées	1 999\$	1 599\$	2 Manteaux en loutre canadienne rasée et lustrée	2 799\$	2 599\$
5 Manteaux en castor à long poil naturel, peaux verticales	999\$	899\$	1 Manteau en rat musqué naturel, peaux allongées	2 399\$	1 599\$
2 Manteaux en castor à long poil naturel, peaux allongées	1 699\$	1 199\$	2 Manteaux en vison naturel croisé noir ou brun, peaux chevronnées	2 499\$	1 799\$
1 Manteau en castor à long poil naturel, peaux allongées	2 799\$	2 299\$	1 Manteau en vison naturel Black Glam, peaux allongées	4 599\$	2 299\$
3 Manteaux en castor rase lustré naturel	1 999\$	1 499\$	3 Manteaux en vison naturel Pastel, Canada Majestic, peaux allongées	3 799\$	2 999\$
4 Manteaux en chat sauvage lustré naturel, peaux entières	1 599\$	1 299\$	3 Manteaux en vison naturel Black Diamond naturel, peaux allongées	3 599\$	2 999\$
4 Manteaux en chat sauvage lustré naturel, peaux allongées	1 999\$	1 599\$	6 Manteaux en vison naturel, Pastel, Buff ou Acajou	2 299\$	1 999\$
2 Manteaux en chat sauvage lustré naturel, peaux allongées	2 499\$	1 699\$	2 Manteaux en Ultra-suede doublé en vison naturel	1 999\$	1 499\$
9 Manteaux en chat sauvage lustré naturel, peaux allongées	2 999\$	2 499\$	3 Manteaux en phoque d'Alaska teint Matara	2 399\$	1 899\$
2 Manteaux en mouton de Perse teint noir ornés vison naturel	1 899\$	949\$	1 Pailetot en chat sauvage lustré naturel, peaux entières	2 299\$	1 599\$
7 Manteaux en loup naturel, peaux allongées	2 099\$	1 499\$	3 Pailetots en chat sauvage lustré naturel, peaux entières	1 699\$	1 399\$
3 Manteaux en loup naturel du Montana, peaux allongées	3 599\$	2 999\$	3 Pailetots en castor blond naturel, peaux allongées	1 999\$	1 799\$
1 Manteau en loup naturel chevronné avec capuchon	2 999\$	2 499\$	1 Pailetot en vison naturel Ranch foncé, peaux allongées Canada Majestic	4 399\$	3 899\$
2 Manteaux en renard bleu naturel	1 099\$	899\$	1 Jaquette en mouton champagne	1 899\$	1 499\$
2 Manteaux en Fitch naturel	2 599\$	1 899\$	1 Jaquette en chat lynx tacheté naturel	2 699\$	1 699\$
2 Manteaux en Bassarisk naturel	2 699\$	1 899\$	1 Jaquette 3/4 en peaux de vison ranch naturel	1 799\$	1 399\$
1 Manteau en lynx canadien naturel	4 999\$	3 999\$	1 Jaquette en vison Shadow pastel naturel, peaux allongées Canada Majestic	2 899\$	2 499\$
1 Manteau en martre de Russie teinté, peaux allongées	6 999\$	5 999\$	3 Jaquettes en renard bleu naturel	799\$	599\$
1 Manteau en renard roux canadien naturel, peaux allongées	4 399\$	3 999\$	3 Jaquettes en chat sauvage lustré naturel, peaux allongées	899\$	699\$

GAGNANTE DE NOTRE CONCOURS DU MOIS DE SEPTEMBRE:
Félicitations à Mme Estelle L. Morois de Montmagny, cte L'Islet, gagnante du 25% de la valeur de son achat.
(l'irage fait le 2 octobre 1982, au salon de fourrures Roland Forgues)

ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (A COTE DES GALERIES SYNDICAT)

- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage la première année
- Plan de mise de côté
- Aucun intérêt avant livraison
- Stationnement gratuit

La collection qualité prix.

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

une renommée... une réputation!

de rabais
tous les soirs,
à compter de 18h
jusqu'au
15 octobre

\$5 de rabais sur le prix d'une facture de 2 repas composés de l'un ou l'autre des plats suivants:

- BROCHETTE DE FILET
- COQUILLE ST-JACQUES
- FILET MIGNON
- ET POULET TERIYAKI

Pour être remboursé, présentez ce coupon en commandant votre repas. Limite: un coupon pour deux personnes.

LE JACRE
DE STE-FOY
681-4088
681, Laurier/rue Fournier

CLAUDE TREMBLAY
Gérant des ventes

GHISLAIN PELLETIER
Gérant général

NON!

NE TOURNEZ PAS CETTE PAGE AVANT DE SAVOIR QUE LES NOUVEAUX MODELES

HONDA

1983
SONT ARRIVES CHEZ

ee auto inc.

155, Kennedy, Lévis
833-2135

Venez admirer les nouveaux modèles

HONDA

1983
à compter du 14 octobre

N.B. Exceptionnellement ouvert, pour l'occasion, les samedi et dimanche 16 et 17 octobre!

BENOÎT TARDIF
Gérant des pièces

GEORGES B. BILODEAU
Conseiller

RAYMOND VERRET
Ass.-gérant service

JEAN LACASSE
Conseiller

RAYMOND BÉGIN
Conseiller

JEAN-GUY HOUDE
Conseiller

SUPER-PROMOTION
ACCORD ET PRELUDE 1982
EN INVENTAIRE

(Egalement, prix spéciaux sur modèles 1982 en inventaire)

Plus de 10,000 professeurs débrayent

par J.-Claude RIVARD

Aux quatre coins du Québec, plus de 10,000 professeurs de cégeps ont débrayé, hier, pendant une période de deux heures, pour manifester leur indignation contre l'attitude totalitaire de l'Etat-employeur.

Dans le cas des 49 cégeps du Québec, il s'agissait de la première d'une série de moyens de pression qui iront croissant au cours des prochaines semaines.

C'était aussi la première manifestation de masse contre l'attitude du gouvernement dans les négociations des secteurs public et parapublic.

La majorité des neuf syndicats de professeurs de cégeps affiliés à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont emboîté le pas. Il en fut de même

pour 33 des 40 syndicats de professeurs affiliés à la Fédération nationale des enseignants et des

la semaine prochaine. A Ahuntsic, l'arrêt de travail de deux heures est prévu pour aujourd'hui.

LE SECTEUR PUBLIC EN NEGOCIATION



enseignantes du Québec (FNEEQ). Seuls, cinq de ses syndicats ont refusé de débrayer tandis que deux se sont abstenus de voter. Dans les trois autres, la partie est remise.

Aux cégeps de Saint-Hyacinthe, de Lévis-Lauzon et de La Pocatière, actuellement en période de relâche, le débrayage doit se faire

C'est ce qu'a révélé M. Claude Gauthier, de la FNEEQ.

Cet organisme qui regroupe environ 8,000 professeurs de collèges généraux et professionnels, représente 70 pour 100 des effectifs, les autres étant affiliés à la CEQ.

M. Gauthier a déclaré sa satisfaction quant au degré de participation et

quant au déroulement des activités prévues pour la journée d'hier. A peu près partout, a-t-il révélé, les professeurs des collèges ont su rallier l'appui des syndicats de professionnels et d'employés de soutien, de même que du milieu étudiant.

A F.-X.-Garneau

A Québec, dès 7h30 et jusqu'à 9h30, des lignes de piquetage ont été dressées par les quelque 250 professeurs du cégep F.-X.-Garneau (FNEEQ) ayant reçu pour la circonstance l'appui de tous ces alliés.

A l'heure du dîner, tous ont été convoqués à un rassemblement intersyndical où l'on n'a pas manqué de mettre en évidence le caractère aberrant d'une situation qui fait reculer aux années 72. au grand péril

de la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants. On y a aussi dénoncé la démagogie dont fait actuellement preuve le ministère de l'Éducation en laissant croire au public que la tâche des enseignants ne s'est accrue que de 13 pour 100, alors que des études sérieuses l'évaluent à un chiffre qui varie entre 25 et 40 pour 100.

A Limoilou

A dix heures, hier avant-midi, les quelque 400 professeurs du cégep Limoilou ont spontanément quitté les salles de cours pour se réunir en assemblée d'étude, avec les professionnels, les employés de soutien et les étudiants de l'institution.

Les étudiants, d'une

part, n'ont pas été insensibles aux perspectives qui les attendent, si le gouvernement persiste dans ses intentions, notamment en ce qui a trait à la possibilité qu'ils doivent suivre des cours, le soir.

Les profs de Limoilou sont affiliés à la FNEEQ.

Cégep Sainte-Foy

Le syndicat des professeurs du collège général et professionnel Sainte-Foy (CEQ), qui compte quelque 500 membres, a aussi débrayé, hier, pendant une période de deux heures.

Mais ce fut en fin d'après-midi seulement.

Ce choix horaire a été fait dans un but stratégique pour ne pas perturber le déroulement de certaines activités para-académiques, et surtout pour ne pas fournir à la partie patronale l'occasion de mettre la clef dans la porte, a expliqué le président Michel Parent.

Leur débrayage a consisté en la tenue d'une session d'information et a coïncidé avec l'assemblée générale régulière des étudiants (e)s.

Le syndicat avait reçu

l'appui du personnel de soutien aussi bien que du milieu étudiant. Le personnel professionnel a toutefois préféré s'abstenir.

Cégep Champlain

Les motifs d'absentéisme du personnel professionnel du cégep Sainte-Foy s'apparentent, a-t-on révélé, à ceux qui expliquent l'hésitation manifestée par les profs du campus québécois (Saint Lawrence) du collège régional Champlain, à s'embarquer dans un arrêt de travail de deux heures seulement.

Par 18 voix contre 17, ils ont jugé que ce n'était pas un moyen approprié pour protester contre le manque de sérieux du gouvernement et qu'il était risqué qu'un simple arrêt de deux heures puisse le faire bouger. On n'a toutefois pas fermé la porte aux autres moyens de pression qui s'annoncent pour les semaines à venir. Les professeurs sont affiliés à la FNEEQ.

Sur les campus de Lennoxville (CEQ) et de Longueuil (FNEEQ) du même collège, il y a eu débrayage.

Perturbations également aux Affaires sociales

(D'après PC) — Les activités du réseau des affaires sociales, à l'instar de celles des cégeps, ont été perturbées, hier, par des débrayages de deux heures qui ont été sporadiquement déclenchés dans des institutions de Québec et de la métropole.

Dans la capitale, selon une information de source syndicale, une douzaine d'établissements auraient été privés d'employés pendant deux heures.

Politique d'achat chez soi contestée

(PC) — Une compagnie pharmaceutique américaine a défié la politique québécoise d'achat chez soi en cour supérieure, afin de tenter de lier le gouvernement à un contrat de provisions de solutions intraveineuses, d'une valeur de \$7.3 millions.

Un porte-parole de la cour a avisé que le juge Vincent Masson entendrait les avocats des laboratoires Baxter Travenol et du ministère des

A Montréal, le porte-parole du syndicat des employés de l'Hôpital Général, Mme Corinne Thompson, a déclaré que les débrayages avaient frappé, surtout, hier, les hôpitaux à clientèle anglophone et que tout s'était déroulé sans incident.

Toujours selon ce porte-parole, des débrayages semblables auront lieu, aujourd'hui, dans les institutions qui n'ont pas encore été touchées par les arrêts illégaux de travail.

Affaires sociales cette semaine, à la requête de la compagnie, qui sollicite une injonction interlocutoire.

Baxter Travenol a déjà obtenu une injonction interlocutoire provisoire au mois d'août, après que le sous-ministre des Affaires sociales, M. Jean-Claude Deschênes, eut enjoint un organisme gouvernemental d'accorder le contrat aux Laboratoires Abbott, qui possèdent une usine au Québec.

CLINIQUE BELLEMARE

LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT

À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC

350, boul. Charest est

522-3924

Voisin du Spécialiste
du Stylo

LES AMÉLÈMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

MODELES 325 FASCINATION

- 10 ans de garantie sur transmission
- 2 ans de garantie sur pièces et main-d'œuvre

\$795

L'ENSEMBLE (N.B. Le service sur garantie est offert par l'anglais)

MOBILIER DE CUISINE

- Moderne, blanc
- Table extensible ou ronde
- Chaises pivotantes

PRIX SPECIAL

MOBILIER DE CHAMBRE chance unique

5 mobiliers modulaires en mélamine bourgogne et gris, complets. Avec de légères imperfections. Matelas en sus.

\$595

N.B. En montre, plus de 10 modèles de couleurs variées, à prix spéciaux.

COMPLET

DE VRAIS BONNS PRIX...PROFITEZ-EN!

C'est le temps des HUITES

PÂTE ET HUITES FRITES
aux restaurants

C'EST LA SEMAINE RCA

OBTENEZ D'INTERESSANTES REMISES DU FABRICANT SUR LES TELECOULEURS COLORTRAK 1983 DE RCA

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE 30%

Faites l'achat de ce modèle de table de 48 cm (20 po) dès maintenant... et obtenez un chèque de 30 \$ de RCA!

- Synchronisation électronique Channelock à toutes les fréquences
- Autotuning de la couleur, correction automatique des lignes de vision et réglage automatique de contraste
- Capturage automatique de lumière ambiante
- Châssis LONGUE VIE — moyenne de consommation de 57 watts

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE 50%

Obtenez plus pour votre argent à l'achat de ce superbe ColorTrak à base pivotante... et une remise de 50 \$!

- Synchronisation électronique Channelock à toutes les fréquences
- Autotuning de la couleur, correction automatique des lignes de vision et réglage automatique de contraste
- Capturage automatique de lumière ambiante
- Châssis LONGUE VIE — moyenne de consommation de 50 watts

RCA

GASTON Levesque INC.

100, rue Chabot • 250, rue Rousseau
• 101, rue Beaucage, Ville Vanier
683-3471

ÉCONOMISEZ des DOLLARS

de l'ÉNERGIE, des TEMPS

avec ces scellants au silicone

DISPONIBLES À BON COMPTE CHEZ

JOINTS AUX SILICONES POUR MAÇONNERIE

S'adapte aux pistolets à calfeutrer standard. Conserve sa flexibilité au ant de nombreuses années. Gris clair. 250 mL (8,5 onces). 380117

3.97

CALFEUTRAGE AUX SILICONES POUR PORTES ET FENÊTRES

S'adapte aux pistolets à calfeutrer standard. A l'épreuve des courants d'air. Blanc. Peut être peint. 250 mL (8,5 onces). 380112

3.97

SCÉLLANTS AU SILICONE POUR L'EXTÉRIEUR

... pour les mille-et-uns usages autour de la maison. Absolument étanches, aucune fente, ni ecaille, ni rétrécissement. Supportent les fortes températures. Garantis pour 10 ans. 380111 +

- Métallique • Noir
- Brun • Blanc • Clair

Tube 315 mL (11,1 onces)

3.97

SCÉLLANT AU SILICONE BLANC POUR BAIGNOIRE

Absolument étanche, reste blanc et résiste à la moisissure. Ne fendille pas, ne s'écaille pas, ni ne rétrécit. Garanti pour 10 ans. 315 mL (11,1 onces). 380103

3.97

Le diaconat a 10 ans (2)

Pour une Eglise liée aux problèmes concrets

par Jean MARTEL

L'Eglise ne doit pas seulement organiser des célébrations, elle doit aussi rendre service. Cela est plus rare, mais il est urgent de donner l'image d'une Eglise liée aux problèmes concrets et pratiques. Elle sera alors bien plus digne de foi.

Voilà ce que soutiennent fermement M. Guy Bédard, diacre, et sa femme Nicole. Avec

leurs trois enfants, les Bédard habitent Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Ordonné au diaconat permanent depuis plus d'un an, M. Bédard est directeur de la polyvalente La Camaradière, à Duberger.

C'est ce désir d'édifier une Eglise rendant des services qui expliquerait l'origine de "La Corvée". Pour comprendre "La Corvée", il faut remonter dans le temps; en effet, il y a quatre

ans, les Bédard convoquaient cinq couples de Saint-Pierre et leur demandaient de former une petite cellule d'Eglise qui a reçu le nom de "La Corvée". On pourrait parler aujourd'hui d'une communauté chrétienne de base.

"La Corvée", dit M. Bédard, a d'abord consisté en une réunion mensuelle chez l'un d'entre nous. La parole de Dieu constituait notre point

de rassemblement. La deuxième année, nous avons ajouté l'action dans le milieu: une action pastorale et sociale (visite des malades, organisation des loisirs pour les jeunes, etc.). La troisième année, nous avons ajouté la prière communautaire, c'est-à-dire la prière récitée ensemble et faite les uns pour les autres. Puis, la quatrième année, ça été le partage de biens et de services entre nous.

"Le but de La Corvée, continue-t-il, est de former une communauté chrétienne qui prend son inspiration de la foi des premiers chrétiens mais qui tient compte du contexte d'aujourd'hui. Ainsi nous ne touchons pas à la cellule familiale; d'ailleurs, pour nous l'intimité familiale est très importante."

M. Bédard fait remarquer que sa conception du diacre — c'est-à-dire celui qui est au service des autres — doit beaucoup à "La Corvée". Selon lui, le partage, la charité, la vie communautaire et la parole de Dieu résument bien les préoccupations des premiers chrétiens et constituent un solide programme pour un diacre.

Bref, pour lui, l'Eglise doit être un signe de charité et de service. Or, "La Corvée" veut précisément être la réalisation concrète de ce signe.

De la vitalité

Quant à Mme Nicole Bédard, elle déplorait que ce qui se vivait dans les paroisses ne contribuait en rien à l'édification de la fraternité entre les gens et ne les rapprochait pas de la parole de Dieu.

Annoncez votre nomination dans
LE SOLEIL
vous serez connu du jour au lendemain
647-3270



Pour Nicole et Guy Bédard, diacre, de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, l'Eglise doit être signe de charité et de service. On les voit ici avec leurs enfants: Elisabeth, Anouk et Félix.

"C'est terrible, dit-elle, que des gens aient soit spirituellement sans qu'ils puissent boire à cette source. Sans la prière et sans la parole de Dieu, on se dessèche."

Pour Mme Bédard, "La Corvée" a produit des fruits: participation des gens à la préparation des messes pour les enfants, à l'organisation des loisirs, etc. Autre conséquence: un second groupe, semblable à "La Corvée", se formerait dans l'île, cette année.

La famille

Elle souligne un fait significatif: la formation de "La Corvée" a coïncidé avec l'éclatement de la famille dans la société. C'est dire que la famille, malgré ses difficultés, a encore des ressources pour faire face à ce qui la détruit.

M. Bédard souligne qu'après quatre ans, "La

Corvée" est encore bien vivante et n'a pas vécu de crises. D'ailleurs, la constance et la fidélité des membres constituent la pierre d'assise de sa solidité.

Toutefois, selon lui, il est important, pour assurer le bon fonctionnement d'une communauté de ce genre, que les personnes viennent du même milieu, puisqu'ils perçoivent les mêmes besoins.

Il croit qu'il est plus facile de vivre la vie chrétienne en groupe, mais à la condition que ce groupe ne soit pas fait d'individus anonymes.

Pour Nicole et Guy Bédard, il faut injecter dans les paroisses des "cellules vitalisantes". Or, "La Corvée" veut précisément être une de ces cellules caractérisées par le ressourcement intérieur et l'action dans le milieu.

Ah, si vous étiez
au Club Med...
en ce moment!



Vous auriez plus de tout...

Au Club Med, c'est toujours l'abondance: des plages à pleine mer, des sports tous niveaux, des repas copieux avec vin, des spectacles tous les soirs, plein de beau monde de partout... Plus de tout... tout compris!

**en plus
d'épargner
jusqu'à
\$708
par couple.**

Partez au Club Med avant le 12 décembre 1982 et vous épargnez jusqu'à \$708 par couple. Si vous partez seul, vous épargnez quand même la moitié. Demandez tous les détails à votre agent de voyages, aujourd'hui.

Partez à:	Pour:	Épargnez:
La Caravelle, Guadeloupe	\$2290 pour 2	\$708
Les Boucaniers, Martinique	\$2330 pour 2	\$668
Paradise Island, Bahamas	\$2020 pour 2	\$570

Vous pouvez aussi réaliser d'importantes économies sur la portion terrestre d'un forfait Club Med.

Club Med
la belle vie!

Les prix indiqués pour La Caravelle et Les Boucaniers sont en vigueur, sur tous les départs de Montréal, jusqu'au 12 décembre 1982, exception faite du 21 novembre 1982. Pour Paradise Island, jusqu'au 11 décembre 1982, sauf le 20 novembre 1982. Les prix s'appliquent à un séjour d'une semaine pour deux adultes et *n'incluent pas les boutiques, le bar et certaines excursions optionnelles. L'épargne est basée sur la différence de prix par rapport aux taux de haute saison.

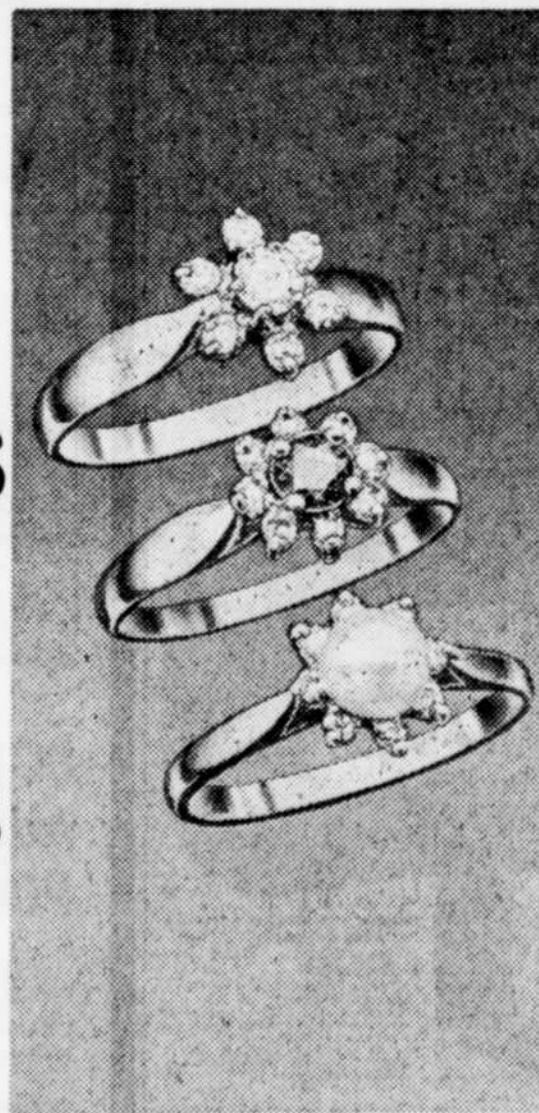
Les Bijoutiers Peoples.
Le nom évocateur
de tant de souvenirs
et de rêves à achever...

Chez Peoples, les diamants sont à la portée de tous ceux qui les désirent. La collection de bagues de soirée Peoples est à si bon marché que c'est le meilleur temps de les acheter... ou d'y penser pour Noël.

Si elle aime un bijoux classique, offrez-lui cette bague à sept diamants éclatants pour son goût des choses traditionnelles.

En or 14 kt. Seulement **495\$**

Peoples vous offre deux choix pour être au goût du jour. Des diamants entourant sa pierre favorite... un rubis ou un saphir sur or 10kt. Le prix vous satisfera aussi. Seulement **249\$**



Bagues agrandies pour montrer les détails.

Haute mode et bas prix se joignent dans cette bague à perle et diamants en or 10 kt. Le prix est tout aussi merveilleux. **199\$**

Comparez les prix des bagues à diamants Peoples et la garantie exclusive à dix points avec ce que les autres offrent. Pour cet achat exceptionnel, vous saurez à qui vous fier.

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
PEOPLES
Les diamantaires par excellence

PEOPLES
Des gens dignes de confiance.

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste Foy

«La femme chef de famille»

La Giroflée attend 150 participants au colloque

par Monique GIGUERE

Une femme seule, ça dérange. Non flanquée d'un homme dans un endroit public, c'est une dragueuse. En compagnie d'un couple, c'est la troisième roue de la charrette. En groupe avec d'autres femmes, c'est une lesbienne.

Huguette Langlois Fournier, présidente-fondatrice de La Giroflée, organisme voué au mieux-être des veuves et de leurs enfants, n'était pas féministe. «Mais à voir les inégalités dont sont victimes les femmes, dit-elle, je suis en train de le devenir».

À la veille du colloque sur «La femme chef de famille» organisé par La Giroflée, Huguette Langlois lance une invitation à toutes les femmes et hommes seuls, y compris les femmes mariées qui passent le plus clair de leur vie seules à la maison, à se rendre, samedi, au cégep de Sainte-Foy, parler et discuter des problèmes de la solitude, de l'isolement, de l'insécurité, de la peur, de la pauvreté.

Fondée en 1979 par Huguette Langlois Fournier et deux compagnes, La Giroflée ne compte présentement que 26 membres, dont 22 femmes et quatre hommes. Mais c'est 150 personnes qui sont attendues samedi au colloque. «La salle contient 150 places et il faut la remplir», a déclaré au cours d'une en-



Le Soleil, René St-Pierre

«Je n'étais pas féministe, mais je suis en train de le devenir», déclare Huguette Langlois Fournier, présidente-fondatrice de La Giroflée.

treuve, mardi, Huguette sur un ton déterminé.

Les services que rend La Giroflée ne se mesurent pas au nombre de ses membres, certes faible cette année, mais qui atteignent 63 à la fin de l'année. Du lundi au jeudi, trois femmes, toutes trois veuves, se tiennent dans les locaux de l'organisme au 150 de la 73e Rue ouest, à Charlesbourg, et répondent aux appels de tous genres qui leur parviennent. Appels de détresse à la suite de la mort subite d'un conjoint ou simples demandes d'information.

Dans le vide

Le départ soudain d'un mari semble prendre beaucoup de femmes au dépourvu, ra-

conte Huguette Langlois. «Certaines, surtout celles qui ont dépassé la soixantaine, n'ont jamais fait un chèque, ni préparé un budget, remarque-t-elle. Du jour au lendemain, elles se retrouvent seules, «dans le vide», et la panique s'empare d'elles».

Devenue elle-même veuve à l'âge de 34 ans avec quatre enfants sur les bras, Huguette raconte l'histoire de cette femme qui a perdu son mari l'automne dernier, après une brève maladie, et qui n'a pas cessé de pleurer depuis.

La perte d'un conjoint dans la force de l'âge apparaît à la veuve comme une grande injustice. A sa peine s'ajoute la rage, explique

Huguette, la rage de se retrouver brusquement seule dans une vie qu'elle avait prévu traverser à deux. Seule avec les responsabilités des deux sur les épaules.

Et la fondatrice de La Giroflée raconte comment il est difficile pour la femme chef de famille de retourner aux études ou d'occuper un emploi à plein temps quand elle doit en même temps entretenir la maison, éduquer les enfants, les nourrir, payer le loyer, les taxes et quoi encore.

Selon Huguette, le veuvage est plus pénible pour la femme que pour l'homme. «L'homme, souligne-t-elle, reçoit beaucoup d'aide de sa famille et de sa belle-famille, mère, belle-mère, soeurs, belles-soeurs, nièces». De la femme, ajoute-t-elle, on dit «elle est bien forte, elle est capable, elle va passer à travers».

Pas un club

Les buts que se propose La Giroflée sont multiples. Ils vont du soutien moral lors de la mort d'un conjoint à l'organisation de cours, de la mécanique automobile aux relations humaines, en passant par

l'assistance dans le règlement de la succession, l'obtention de bourses d'études pour les enfants, la recherche d'un emploi ou, plus simplement, la bonne marche de la maison.

C'est ce qui fait dire à Huguette Langlois que La Giroflée «n'est pas

un club, mais une association, bien qu'on organise à l'occasion des diners en ville et des voyages. Une fois par mois, les membres se réunissent au patro Roc-Amador où l'on fait le point et planifie les activités des semaines à venir.

Fouetter les gens

La fondatrice de La Giroflée déplore la passivité des femmes qui vivent des problèmes de solitude, repliées sur elles-mêmes sans faire le moindre effort pour s'en sortir. «On leur dit de venir nous voir, qu'on

va leur aider, mais certaines sont effrayées à la seule idée de prendre un taxi ou monter dans l'autobus».

«Il faut fouetter les gens pour les faire bouger, les empêcher de s'enliser dans leur isolement», insiste Huguette.

Ceci dit, la présidente souhaite fort que les femmes la fassent mentir demain et qu'elles se rendent en grand nombre au colloque de La Giroflée où elles pourront au moins se rendre compte que la solitude est le lot d'une foule de personnes.

ENCAN PUBLIC GARANTIE COMMERCIALE de TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

Avis est, par les présentes, donné que des sécurités garanties par un engagement commercial des actifs d'une compagnie canadienne en faveur de "K & E Trading" (Allemagne) sont devenues applicables.

Nous avons le mandat de liquider ces actifs par encan public en lots détaillés un à un aux plus hauts enchérisseurs. Tous ces tapis sont garantis noués à la main.

LE VENDREDI 15 OCTOBRE 1982

(inspection à partir de 5h00 p.m.)

HOLIDAY INN STE-FOY
SALON CHAMPLAIN

Comptant, Master Card et Visa acceptés

LES ENCANS BELEC Inc.

(514) 694-6359



Une élégance
toute nouvelle,
une ligne mode
d'une élégance
sportive

BOUTIQUE

**Miryam
Taybak**

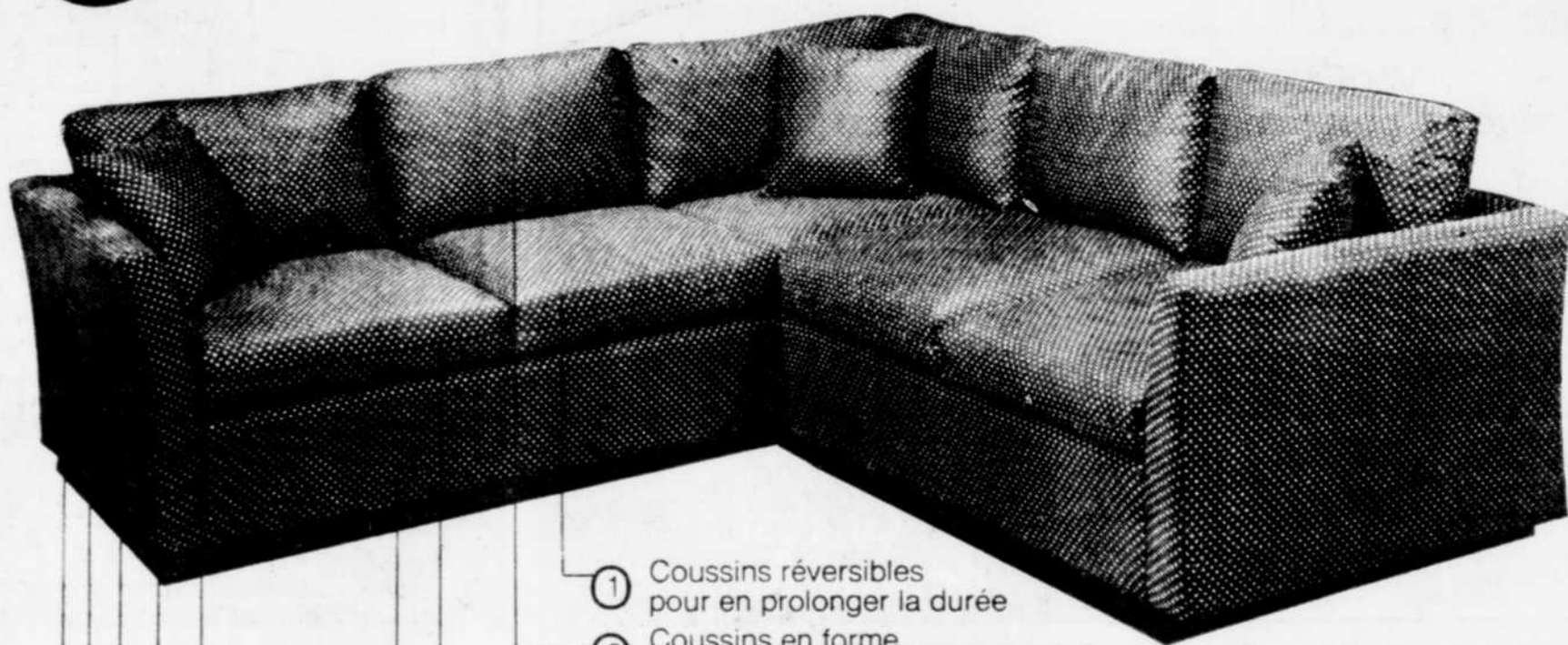
IMPORTATIONS

Complexe Centre-Ville, Ste-Foy

Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

653-1715

garantie à vie



- ① Coussins réversibles pour en prolonger la durée
- ② Coussins en forme demeurant solidement en place
- ③ Coussins de siège et de dossier fermes et reprenant leur forme initiale sans écrasement
- ④ Tissu résistant et facile d'entretien, de couleurs marine ou bourgogne à motifs blancs
- ⑤ Structure en acier garantie à vie par le manufacturier
- ⑥ Roulettes pivotantes pour un déplacement facile
- ⑦ Pas de jointure, de colle, pas d'écrou ou de goujon
- ⑧ Ressorts serpents antiaffaissement encastrés dans l'acier
- ⑨ Bras complètement coussinés de mousse, renforcés d'acier

Canapé 3 places 90" et
Canapé d'angle 56"

- Confort
- Sécurité
- Beauté
- Bien-être
- Détente

* La qualité, c'est 9 caractéristiques du canapé sectionnel et donc 9 avantages incomparables.

La garantie à vie se fonde sur une structure en acier qui cumule les emplois du mobilier.

* Le prix, c'est l'héritage conservé d'une politique de sélection de Cumulus.

Chez Cumulus, le client et ses besoins ont toujours été l'axe central des décisions.

699\$

- Hâtez-vous! 4 jours seulement soit aujourd'hui, vendredi, samedi et lundi.
- Livraison immédiate jusqu'à épuisement des stocks.

Cumulus

le meilleur rapport
qualité-prix!

canapés, canapés-lits, fauteuils

stores vénitiens et verticaux toiles, lampes, décorations

accessoires d'appartement pour confort et détente

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec 694-1818

Stationnements gratuits: Place de l'Hôtel de Ville et Carré d'Youville

HITACHI

LA QUALITE PRIME TOUJOURS CHEZ
HITACHI et chez **Beaudoin**

945, route de l'Eglise, Ste-Foy (coin des Quatre-Bourgeois)
653-8951 (si occupé: 656-1806)

Profitez des "SUPER-PRIX" de la
"SUPER-VENTE AUTOMNE 1982"

RADIO
AM-FM
AC/DC
TRK5620
Magnetophone à cassette
SEULEMENT **59⁹⁵**
(prix suggéré \$104.95)

AUDIO-VIDEO-TV
MICRO-ONDES - etc.
Nous vous invitons à venir profiter des nombreux spéciaux en magasin.

Hitachi
MT2100 - 48 cm (20")
Modèle de table, commande des couleurs Lumina 20. Coffret tout bois fini noyer. (Série 1982)
SUPER-VENTE:
MEILLEURS PRIX GARANTIS

● REPARATION ● LOCATION
● VENTE ● FACILITES DE PAIEMENT

Audio TV INC.
Beaudoin

945, route de l'Eglise, Ste-Foy
Tél.: 653-8951 (Coin Quatre-Bourgeois)



CELEBRATION 50^e ANNIVERSAIRE CONTAX/YASHICA

- Avec l'achat d'un FX-D Quartz, Yashica vous offre un flash CS201 gratuitement.
- Obtenez également un flash TLA20 avec l'achat de l'excellent Contax 139 Quartz.
- Cette offre prend fin le 31 déc. 1982.
- A l'achat de votre appareil, profitez de notre prolongation de garantie optionnelle de 2 ans.

HENRI LECLERC CAMERA INC.

4151, boul. Ste-Anne, Beauport
2480, ch. Ste-Foy (coin du Vallon)

Tél.: 661-6983
Tél.: 653-3206

LANCEMENT D'UNE VOITURE BIEN PROPORTIONNÉE, LA MERCURY MARQUIS



NOBLE ET RACÉE

Bien peu de voitures contemporaines
à cinq places, de format et de prix comparables,
offrent autant de confort et de luxe.

Ce n'est là qu'un des aspects remarquables de la nouvelle gamme Marquis. La nouvelle Marquis confirme hors de tout doute l'engagement de Mercury en termes de qualité et de progrès technologique dans les domaines de l'aérodynamisme, de l'électronique, du rendement et du confort. Tout est calme et serein dans une Marquis: les bruits de l'extérieur en sont bannis.

Si la route n'est pas de velours, ne craignez rien. Ses amortisseurs à gaz perfectionnés et sa suspension magnifiquement améliorée se chargent de l'aplanir. Harmonieusement proportionnée, d'une grande sûreté aérodynamique, c'est la voiture contemporaine conçue pour l'avenir.

Détendez-vous maintenant dans les sièges inclinables "Twin Comfort" offrant un support lombaire. Sous vos pieds, une épaisse moquette de 16 onces, et tout autour, l'élégance tranquille de tradition chez la Marquis. Admirez le volant de luxe à quatre branches et les commandes

montées sur la colonne de direction. La précision incomparable de la direction à crémaillère vous permettra de vous faufiler sans peine dans la circulation. Plus de problème de stationnement avec cette nouvelle voiture si bien proportionnée! Un seul coup d'oeil à la carrosserie élancée et fine de la nouvelle Marquis vous convaincra sans aucun doute, c'est vraiment du "métal noble". La nouvelle Marquis. Un superbe modèle de qualité, caractéristique de toutes les Mercury 1983.

Laissez la LN7 maîtriser le route. Permettez à l'excellente qualité et à la remarquable efficacité de la Lynx de vous séduire. Admirez la Capri délicieusement envoûtante. Faites plaisir à toute la famille avec une voiture épatante: la Zéphyr et enfin, prenez la place qui vous revient dans la nouvelle Grand Marquis pour une performance de grand luxe. Technologie de pointe, consommation d'essence remarquable et lignes racées, des qualités qu'on retrouve dans toutes les voitures Mercury.

Allez voir un concessionnaire Mercury dès aujourd'hui et entrez dans l'ère de l'aérodynamisme. LN7 • Lynx • Capri • Zéphyr • Marquis • Grand Marquis

**LES MERCURY.
DES ROUTIÈRES EXCEPTIONNELLES
MISES À VOTRE PORTÉE.**



**MERCURY
LA QUALITÉ PASSE
AVANT TOUT.**

A Limoilou, une maison sur 16 fut visitée par les voleurs en 81

par Michel TRUCHON

Les comités de prévention du crime du quartier Limoilou espèrent parvenir, dans un avenir proche, à ralentir le fléau des vols dans les habitations. Les plus récentes statistiques, celles de 1981, font état de ce qu'on qualifie de situation inquiétante avec 1,339 plaintes de cambriolage,

soit une maison sur 16 visitée par les voleurs.

Les 11 paroisses du quartier ont maintenant leur comité de prévention, dans le cadre d'un projet mis de l'avant en octobre 1980.

Le but ultime du projet est de faciliter la création de liens entre voisins afin que chacun puisse compter

sur son entourage pour se protéger collectivement.

Pour donner la possibilité à tous les citoyens de Limoilou d'échanger des expériences et des informations, un comité central doit bientôt être mis sur pied. Le directeur du service de police de Québec, M. Robert Vézina, a confirmé hier la création prochaine de ce comité central.

S'organiser avant qu'il ne soit trop tard

Deux porte-parole des comités de prévention, Mme Hélène Webster et M. Clément Croteau, ont lancé un appel à leurs concitoyens hier matin, à l'occasion de la conférence de presse marquant les deux années d'existence des comités.

Selon eux, il est impératif d'étendre l'action des comités de prévention: "Tandis qu'il est encore temps, tous les citoyens de Limoilou

devraient s'organiser contre le crime, avant d'en être victimes..."

Il est encore trop tôt pour dire si l'expérience menée dans Limoilou, expérience unique au Québec, a commencé à donner des résultats concrets en ce qui regarde la diminution du nombre de cambriolages. Les statistiques en voie de compilation pour l'année en cours semblent indiquer une baisse de ce type de délit pour l'ensemble du territoire de la ville de Québec.

Les comités de prévention ont atteint l'un de leurs premiers buts, qui est d'intéresser la population, puisque environ 5,500 personnes ont participé à une activité des onze comités, au cours des douze derniers mois. De plus, 1,162 inspections de sécurité ont été faites dans le quartier et 615 personnes ont marqué leurs objets de valeur au bûrin.

"Il ne s'agit pas pour nous d'effrayer la population mais de la rendre plus consciente d'un problème qui la menace..." ont fait remarquer les porte-parole, rappelant que sans l'appui de la majorité la croissance de la criminalité ne peut être freinée.

COMITÉS DE PRÉVENTION DU CRIME DU QUARTIER LIMOILLOU



Miracle Mart

AVIS A NOTRE CLIENTELE Dans notre cahier publicitaire

"BAS PRIX A LA MODE" Inséré dans Le Soleil du mardi 12 octobre:

- Page 15- L'illustration du grille-pain 4 tranches est incorrecte. On aurait dû illustrer par un modèle en chrome avec panneau latéral noir de marque Silex et non pas Proctor Silex.
- Page 15- Le prix ordinaire du combiné cuisinier Moulinex aurait dû être 79,99\$, offrant un rabais de 25\$.
- Page 18- Le prix ordinaire du fauteuil de lit aurait dû être 28,99\$ au lieu de 29,99\$.
- Page 19- L'illustration de l'ensemble 5 pièces pour salle de bains est incorrecte, il n'y a pas de motif.
- Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.

CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans nos annonces publiées dans ce journal, mercredi le 13 octobre. Vous auriez dû lire:

Page F-2
POUDRE A PATE MAGIC (au lieu de levure artificielle Magic) Cont. de 450 g à 2,42\$

Page F-3
RAISINS CALMERIA DE CALIFORNIE PRODUIT DES E-U. CANADA No 1 (au lieu de 1,14\$ le kilo) 1,74\$ le kilo

Page F-5
MARGARINE MOLLE MONARCH 77¢ CONT. DE 454 g

Vous auriez dû lire, sur l'illustration du contenant: HUILE VEGETALE A 100% (au lieu "d'huile de maïs").

Nous nous excusons auprès de notre aimable clientèle de tout inconvenient occasionné par ces corrections.

STEINBERG

CORRECTIONS

Chez EATON, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt toutes les mesures adéquates afin de la corriger.

Le LIVRET COUPONS-RABAIS du mercredi 13 au samedi 16 octobre 1982.

Le coupon - 20% de rabais sur tous les matelas, sommiers et canapés-lits est applicable seulement à ceux qui sont de marque Sealy.

Le coupon 20% de rabais sur toutes les tentures à pils pincés à prix courants Eaton est applicable seulement aux tentures isolantes.

Le coupon 20% de rabais sur toutes les doublures pour tentures à prix courants Eaton ne peut être utilisé ici car nous ne vendons pas de doublures pour tentures à notre magasin de Place Ste-Foy et ni aux Galeries de la Capitale.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient occasionné par ces erreurs.

EATON

Miracle Mart

Intellivision

Decouvrez Intellivision le jeu vidéo fascinant!

L'appareil principal Intellivision au fini simili bois élégant représente le nec plus ultra des jeux vidéo grâce à une étonnante variété d'effets sonores, de musique et de couleurs allant des sports aux combats de l'espace. Comprend deux commandes manuelles à 16 positions qui permettent de déplacer les objets dans toutes les directions.

Ord. 399.95

368⁸⁸



Nous avons en magasin toute une gamme de cartouches Intellivision pour plaire à tous les goûts. Les prix varient entre 38.88 et 44.88.



Avec cartouche Astro Smash offerte en prime!

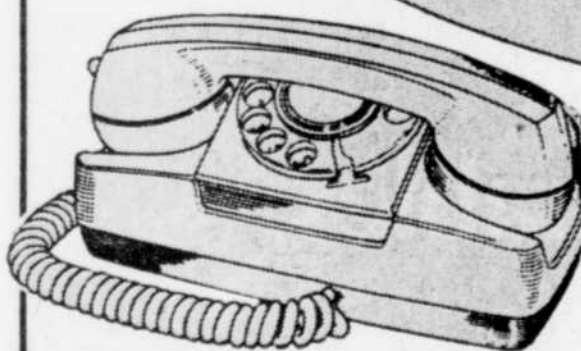
valeur de 38⁸⁸

Telephone Northern 500

Telephone standard avec cadran à roulette. Disponible en brun et ivoire.

Ord. 49.95

39⁸⁸



Telephone GTE Starlite

De style compact contemporain avec cadran à roulette.

Ord. 59.95

49⁸⁸

Telephone Prestige TS 100

(Non illustré) Telephone mural de style attrayant avec cadran à touches.

Ord. 39.95

29⁸⁸

SHARP

EL 220

Calculatrice d'usage général avec 3 clés de mémoire et coupe-circuit automatique.

Ord. 12.95

9⁸⁸

Calculatrice Sharp

EL 1188S imprimante

Calculatrice de poche à affichage au cristal liquide et imprimante à 8 chiffres et mémoire.

Ord. 49.95

39⁸⁸



Excellent achat!

329 Métrique (non illustrée) Calculatrice de poche à fonction de conversions métriques.

Ord. 24.95

19⁸⁸

509A Scientifique (non illustrée) Calculatrice format carte de crédit à 8 chiffres avec 32 fonctions scientifiques.

Ord. 26.95

24⁸⁸

Economisez en choisissant le film Image avec développement compris.

Film Image et développement photo ordinaire	Film Image à développement compris	Vous économisez
110-24 14.28	7.99	6.29
135-24 14.48	7.99	6.49
135-36 18.98	10.99	7.99

Faites ample provision de piles alcalines Duracell!

- paquet de 4 piles format "AA" "C" ou "D"
- paquet de 2 piles 9V

Ord. jusqu'à 7.99

4⁹⁹ pqt



Jusqu'à 40% de rabais sur les sacs à accessoires

Jusqu'à 25% de rabais sur les trépieds

CORRECTION

Dans notre annonce parue mercredi le 13 octobre, en page B-8 de ce journal, vous auriez dû lire:

ASSISTEZ AUX DEMONSTRATIONS OSTER ET SUNBEAM A QUEBEC: GALERIES DE LA CAPITALE et PLACE LAURIER

les 16, 21, 22 et 23 octobre. Les jeudi et vendredi, de 10h à 21h, et le samedi, de 10h à 16h.

Nous nous excusons de cette erreur.

la Baie

C'EST LE TEMPS DE LA SAAB.



REDUCTION SPECIALE SUR LES MODELES 1982 DISPONIBLES

La Saab - chef d'oeuvre de la technique suédoise - est la voiture de notre temps. Bénéficiant pour sa conception et sa fabrication des connaissances expertes de Saab dans le domaine de l'aviation, la Saab 900 fournit la tenue de route, la fiabilité et l'efficacité énergétique optimales, sans sacrifier le confort ni le luxe. Voilà des qualités importantes... surtout à l'approche de l'hiver.

Tous les modèles 900 et 900 Turbo sont à traction avant, ont une direction à crémaillère et possèdent de nombreuses autres caractéristiques de performances et de sécurité particulières à Saab. Choisissez parmi les modèles à 3 ou 4 portes, avec boîte à 5 vitesses ou boîte automatique. Nous les avons tous et ils sont accompagnés de la garantie Saab de 36 mois ou 60 000 km. De nos jours, il est plus important que jamais d'en obtenir le maximum pour son argent. Plus que jamais, c'est donc le temps de la Saab. Et vous pouvez en obtenir une pour moins que vous ne pensez.

Le prix est avantageux. C'est plus que jamais le temps de la Saab. Essayez une Saab aujourd'hui même. Lorsque vous remettrez les pieds sur terre, la Saab sera votre voiture.

SAAB La technique suédoise. On peut s'y fier.

Chatel Automobiles Ltée

1350, rue Bouvier, Québec — 628-6336 (sortie Pierre-Bertrand sur La Capitale)

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

DOSSIERS

/ Analyse /

La victoire de Hatfield au Nouveau-Brunswick Le "coup de pouce" des francophones

Malgré toute sa bonne volonté, le premier ministre Richard Hatfield n'a jamais réussi à s'exprimer convenablement dans la langue parlée par plus d'un tiers des citoyens du Nouveau-Brunswick, mais il a su, avec le temps, comprendre suffisamment bien ces francophones pour les amener enfin à rompre avec leurs comportements électoraux traditionnels.



Léonce gaudreault

Tout anglophone qu'il soit, le chef du Parti conservateur a semblé, au cours des dernières années, mieux saisir les revendications des Acadiens que le Parti libéral même, pourtant identifié depuis toujours aux francophones comme le sont encore les libéraux fédéraux.

L'une des choses les plus significatives du vote de mardi au Nouveau-Brunswick, comme le notait un analyste de Radio-Canada à Moncton, c'est que les libéraux ne peuvent plus prendre le vote acadien comme acquis.

L'éclatante victoire du gouvernement Hatfield, réélu pour un quatrième mandat consécutif depuis 1970, s'explique en effet par ses importantes percées dans les régions francophones.

En milieu anglophone, les conservateurs se sont maintenus, malgré les craintes de gains libéraux possibles, en raison de la crise économique. Ils ont même fait deux gains dans la région de Chatham, qui s'expliquent surtout par l'annonce d'Ottawa de la fermeture en 1984 de la base militaire et du déplacement de son escadron Voodoo vers Baggotville, au Québec.

Mais c'est dans les régions francophones que s'est surtout manifesté le raz de marée conservateur. Des dix sièges enlevés aux libéraux, sept l'ont été grâce au vote francophone. Et pour montrer l'ampleur de cette rupture avec le passé, précisons que les francophones ont même contribué à la défaite de deux des leurs (Hélodore Côté et Alcide Léger) en votant pour des candidats conservateurs dans Madawaska-Sud et Baie-de-Miramichi.

Avec le temps et une fine stratégie, le gouvernement conservateur a réussi à inculquer lentement dans la mentalité acadienne qu'il pouvait lui aussi représenter ses intérêts, tout autant que les libéraux et même mieux. Commencée sous le régime libéral de Louis Robichaud (1960-1970), la montée progressive des francophones vers un partage avec les anglophones du pouvoir politique

Si le premier ministre conservateur Richard Hatfield a pu conserver le pouvoir au Nouveau-Brunswick, c'est en grande partie grâce aux gains réalisés par son parti dans les régions francophones, traditionnellement acquises aux libéraux. Léonce Gaudreault analyse ici les raisons de ce revirement des électeurs francophones ainsi que de la déconfiture du Parti acadien.



Le premier ministre réélu, Richard Hatfield, fait le signe de la victoire.

s'est poursuivie sous le règne Hatfield, d'autant plus énergiquement qu'un parti nationaliste acadien prit alors naissance.

Des mesures

Le Parti conservateur a adopté diverses mesures législatives et administratives dans le but de satisfaire les revendications des francophones. Cet été, M. Hatfield avait eu le flair politique de reconnaître officiellement le 15 août (l'Assomption) comme fête nationale des Acadiens, alors que les libéraux n'ont guère trouvé mieux que de proposer une fête commune à toute la province, pouvant se situer entre le jour de l'Assomption et le premier lundi d'août. Or, le premier lundi d'août, fête officielle de la province, est perçu davantage comme celle de la majorité anglophone.

Et le même mois, donc quelques semaines avant le déclenchement des élections, le gouvernement Hatfield tenait à Shippagan un grand ral-

liement acadien auquel avaient été conviées près de 500 personnes représentatives de leur milieu. Le Parti libéral a eu beau qualifier ce ralliement de supercherie, il a porté fruit.

Comme le soulignait hier au SOLEIL le député libéral Gérard Clavette de Madawaska-Centre, réélu pour une cinquième fois, cet événement avait été sous-estimé par son parti. Selon lui, ce fut peut-être le point majeur de la percée conservatrice en milieu francophone, non seulement à cause de son impact auprès de la population mais aussi par l'influence que l'événement a pu avoir dans l'élaboration des stratégies des conservateurs. Ceux-ci ont notamment confié à deux agences différentes (l'une de Montréal et l'autre de Toronto) le soin de transmettre deux messages distincts à chacune des deux communautés.

Le même député signalait aussi qu'en plus de mener une campagne plus traditionnelle, le Parti libéral

s'est "fait jouer un tour" en manifestant une certaine tiédeur en milieu francophone face aux éléments nationalistes pour ménager des gains possibles en milieu anglophone. Mais ce fut un échec.

Déconfiture du Parti acadien

La victoire conservatrice marque aussi la déconfiture du Parti acadien, sinon la défaite personnelle de sa présidente Louise Blanchard. Un professeur de sciences politiques à l'université de Moncton, M. Roger Ouellette, fait ressortir le fait que dans la région nord du Nouveau-Brunswick, surtout francophone, le Parti acadien a vu son pourcentage des voix chuter de 12 à 6 pour 100. Même s'il faut jouer ces chiffres avec réserve, puisque le parti avait moins de candidats cette année comparativement à 1978, il signale le fait que les conservateurs, eux, ont progressé de six points (à 43 pour 100), alors que les libéraux se sont maintenus à 47 pour 100 dans cette région nord de la province.

Le candidat le plus prestigieux du PA, le curé Armand Plourde, a terminé 3e, loin derrière le libéral qui s'est fait par ailleurs enlever son siège par le conservateur Yvon Poitras. En 1978, les électeurs de Restigouche-Ouest avaient passé à deux cheveu de l'élire. La présidente du PA, Louise Blanchard, n'a conservé que la moitié des voix récoltées par son frère Michel quatre ans plus tôt, en terminant 3e, loin derrière les deux autres candidats, permettant là aussi aux conservateurs d'enlever la circonscription aux libéraux.

En réalité, le PA n'était plus du tout le même et trois anciens présidents n'ont pas ménagé leurs critiques contre la nouvelle présidente depuis deux ans. Pendant la campagne électorale, certains sont demeurés silencieux, tels le père Donatien Gaudet et le Dr Denis Lantheville, mais d'autres anciens leaders du parti ont tout simplement milité pour le Nouveau Parti démocratique. Ce fut le cas d'Euclide Chiasson, président fondateur du PA, qui a

travaillé dans Nigadoo-Chaleur pour le candidat NPD Réal Boudreau, lui-même ancien du PA.

C'est finalement le NPD qui a le plus profité de la défaillance des libéraux (de 44,5 à 41,5 pour 100 du vote), en doublant presque son vote, en plus — ce qui est l'essentiel — d'avoir fait entrer à Fredericton son premier député, même s'il s'agit surtout, dans ce cas précis (Trantrammar), du résultat d'une victoire personnelle du populaire maire de Port Elgin, Robert Hall.

L'avenir des partis

Le professeur Roger Ouellette est d'avis que tout compte fait, les partis ont récolté ce qu'ils ont semé.

Pour le Parti libéral, cette défaite remettra très certainement en question le leadership de Doug Young qui, rappelons-le, avait lui-même promis de se retirer dans le cas d'une défaite. Même la critique financière du parti John McKay (dans Miramichi-Newcastle) a perdu aux mains des conservateurs.

Cela signifiera aussi pour ce parti qui croyait acquis le vote francophone une révision profonde de ses stratégies. Sa crainte de bouleverser l'électorat anglophone, en s'abstenant d'affirmer son présumé penchant acadien, ne l'a pas servi.

M. Ouellette estime toutefois que le Parti conservateur aura à démontrer davantage qu'il mérite la confiance nouvelle des francophones en traduisant plus concrètement dans les structures administratives les principes d'égalité proclamés dans les lois par ce parti, notamment en élargissant les applications de l'actuelle loi sur l'égalité des langues officielles dans cette province.

Enfin, le professeur estime que le Parti acadien a récolté les fruits de son improvisation. Il s'attend à ce que ce parti, qui prônait la dualité linguistique et la décentralisation, connaîtra une nouvelle crise d'orientation de laquelle pourrait naître un parti transformé ou bien un tout nouveau parti. Il ne croit pas en effet que l'idée d'un parti nationaliste acadien soit morte avec la déconfiture de mardi.

Elections au Nouveau-Brunswick (pourcentage du vote selon le parti)

	1982	1978
Parti conservateur	47,0	44,5
Parti libéral	41,5	44,5
NPD (1)	10,4	6,0
Parti acadien (2)	1,0	4,0
Autres	0,1	1,0

(1) Le NPD présentait 54 candidats à cette élection-ci, comparativement à 36 en 1978.

(2) Le Parti acadien présentait 10 candidats, comparativement à 23 en 1978.

/ Dossier /

France: la crise tranquille (3)

Les patrons descendent dans la rue

La France, comme tous les pays occidentaux, est frappée de plein fouet par la crise économique. Mais la stratégie du gouvernement socialiste de François Mitterrand pour faire face à la musique diffère sensiblement de celle appliquée au Canada, aux États-Unis ou en Angleterre. Notre collaborateur à Paris, Jean-François Lisée, décrit dans ce dernier de trois articles la "colère" des patrons français.

par

Jean-François Lisée

(collaboration spéciale)

En rangs serrés et en silence, une dizaine de milliers de manifestants défilent place de la République à Paris. A la lueur des flambeaux qu'ils tiennent à bout de bras, ils entonnent "la Marseillaise" avant de se disperser.

Les organisateurs de ce "cri du silence": le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (SNPMI), l'aile dure du patronat. Lors de discours prononcés ce 13 septembre avant le départ de la manifestation, les leaders du SNPMI s'en sont pris aux "tenants du socialisme, devenus les otages du marxisme destructeur de la liberté et de la dignité de l'homme". Le "gouvernement de professeurs" a été accusé de "taxer l'initiative et l'autorité" et de "tuer les petites industries par le carcan des lois nouvelles".

Guylain Callewart dirige une petite entreprise de métallurgie. Il avait quitté ce jour-là ses 25 employés à Tourcoing, au nord de la France, pour venir porter son flam-

beau.

"On se retrouve avec un parlement en majorité d'enseignants qui ne savent pas comment ça se passe dans une entreprise, affirme-t-il. Leurs décisions nous coûtent cher. Nous avons dû payer cette année la semaine de 39 heures (plutôt que 40), la cinquième semaine de congés payés. Il y a eu une augmentation de 40 pour 100 des cotisations pour la médecine du travail.

"Et maintenant, ajoute-t-il, nos prix sont bloqués. On nous demande à grands cris d'embaucher, d'investir. Si nos prix sont bloqués, si nos charges augmentent, je ne vois pas de solution à notre problème pour qu'en fin d'année nous puissions présenter des bilans bénéficiaires qui nous permettent d'investir."

Déjà, plusieurs entreprises du SNPMI font la grève des lois sociales. Ils refusent simplement de les appliquer. "Et si on n'a pas de résultats sur les nouvelles charges, ajoute M. Callewart, on va fermer les portes, comme la CGT (syndicat ouvrier communiste), mais au lieu de fermer les portes de l'extérieur, on va les fermer de l'intérieur."

Le grand patronat ne dit pas

autre chose. Yvon Gattaz, président du Conseil national du patronat français (CNPF) estime que "les entreprises françaises se portent mal, plus mal que l'opinion ne se l'imagine. Le drame est là, ajoute-t-il; on feint de croire que les entreprises françaises sont toujours solides, en expansion, conquérantes. Or cela n'est pas vrai, cela n'est plus vrai. Ce qui devait arriver est arrivé! De très nombreuses entreprises sont à bout de souffle et vont couler".

Les coupables désignés sont toujours les mêmes: lois sociales, réduction de la durée du travail, nouvelles charges et cotisations puis, depuis juin, blocage des prix.

Investir avec quoi?

Plusieurs s'inquiètent de la mauvaise santé des entreprises les plus faibles. Xavier Mallet, président des "Pompes Guimard" (premier constructeur français, 3.000 employés), affirme n'avoir "jamais connu une rentrée aussi préoccupante depuis le début de la crise".

"Je suis dans ce métier depuis 10 ans, dit-il, et en neuf ans et neuf mois, j'ai connu deux faillites chez nos concurrents. Pendant les trois derniers mois, il y en a eu autant. C'est quand même un chiffre évocateur."

Les entreprises françaises sont donc unanimes: les profits baissent, impossible d'investir et créer de l'emploi comme le demande avec insistance le gouvernement.

Un sondage publié le 31 août dans le quotidien économique conservateur "Les Echos" est venu

semer un sérieux doute sur ces affirmations. "En dépit de situations parfois fort disparates, écrit le journal, la plupart des entreprises françaises ont réussi, dans une période conjoncturelle particulièrement difficile, à accroître leur capacité bénéficiaire."

Ainsi, sur 100 entreprises interrogées par "Les Echos", 61 affirment avoir enregistré depuis le début de l'année une augmentation de leurs bénéfices, 31 disent faire moins de profits, alors que huit fonctionnent à perte.

Qu'ils soient réellement en difficulté ou qu'ils prétendent l'être n'a en définitive que peu d'importance, du strict point de vue de l'investissement. Le patronat français est généralement assez politisé, et il aurait été surprenant de le voir investir au cours de la première année d'un régime socialiste.

Le répit

Si bénéfices il y a, un certain nombre de conditions plus favorables sont maintenant posées pour l'investissement, le gouvernement Mauroy ayant multiplié les concessions. En avril, il promettait déjà de ne plus hausser les cotisations sociales avant la fin de l'année, de ne pas réduire le temps de travail avant 1984, sauf accord syndicat-entreprise.

Le 15 septembre, le gouvernement est allé un peu plus loin en suspendant à toutes fins utiles jusqu'en 1985 le nouvel impôt sur les grandes fortunes, en ce qui concerne l'évaluation de l'outil de travail (moyens de production). L'entreprise

n'a qu'à investir une somme équivalente au montant d'impôt qu'elle aurait eu à payer pour en être exemptée.

Les investisseurs étrangers sont somme toute plus enthousiastes que leurs homologues français. L'investissement venu de l'extérieur a été le même en 1981 que l'année précédente, 60 pour 100 des décisions d'investir ont été prises après l'élection des socialistes. "Je n'ai jamais vu un nouveau gouvernement faire autant pour attirer l'investissement étranger que les socialistes français", déclarait à ce sujet Rudolph Boniface, président de Ford France, qui pilote un investissement de \$200 millions à l'usine Ford de Bordeaux.

En France comme ailleurs, la crise économique est en grosses lettres dans tous les journaux. Mais la vie quotidienne des Français semble encore épargnée de la psychose de la crise qui a atteint d'autres pays occidentaux.

Le curieux cocktail de relance puis de rigueur économique du gouvernement socialiste donne aujourd'hui un répit aux citoyens. L'inflation est freinée, le chômage stabilisé. Les milliards du déficit de la balance du commerce extérieur n'ont pas d'effet immédiat au supermarché, mais il est vrai que la chute du franc fait augmenter le prix de l'essence.

Après le répit, la tempête? L'opposition le croit. De notre côté, nous nous contenterons de conclure, comme le journal satirique "Le Canard Enchaîné", que, tout compte fait, cela va mieux que si c'était pire.

FIN

LA PAGE ÉDITORIALE

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude MassonPrésident et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert AthotVice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel PépínL'ultimatum
du maire
Pelletiermarcel
pépín

Après les gouvernements d'Ottawa et de Québec, la municipalité de Québec vient de préciser sa politique salariale à l'égard de ses employés.

Cette politique a le mérite d'être claire: aucune augmentation de plus de \$1,500 par année ne sera accordée. L'augmentation totale de la masse salariale ne doit pas dépasser 6 pour 100. Toute sentence arbitrale qui s'écarterait de ces normes aurait pour conséquence soit des mises à pied, soit l'imposition d'une taxe spéciale. Le critère de référence à d'autres groupes d'employés (entendons les salaires versés par la ville de Montréal) n'est plus admis.

En outre, le maire Jean Pelletier avertit à l'avance les syndicats qui représentent les employés municipaux qu'il ne fléchira devant aucun moyen de pression, et qu'aucune somme additionnelle ne viendra gonfler le poste des dépenses salariales en cours de négociation.

En un mot, c'est un ultimatum: ou les employés acceptent ces critères, ou ils se battent contre des moulins à vent. Survenant à la veille des négociations, ces directives ferment aussi la porte à des gains au plan normatif, puisque le maire rejette a priori l'octroi de nouveaux avantages sociaux et réclame même des aménagements pour accroître la productivité.

Le gouvernement provincial adopte une attitude semblable, voire plus ferme. La ville de Québec est donc en bonne compagnie. Elle est même plus équitable à l'endroit des plus bas salariés, puisque ceux-ci recevront une augmentation qui annule au moins l'inflation. Mais cette politique, contrairement à celle du gouvernement du Québec, n'a pas de contrepartie productive.

Au gouvernement, on invoque le besoin de limiter l'endettement, de dégager des fonds pour soutenir l'emploi et financer des projets créateurs d'emplois. A la ville, on affirme au contraire que la situation financière est saine. On affiche même un surplus. Les sommes épargnées au chapitre des salaires n'ont pas de vocation précise. Le maire ne parle d'aucun projet particulier, dont le financement nécessiterait des sacrifices de la part de ses employés.

Quant aux taxes, il s'engage tout au plus à ne pas les augmenter au-delà des normes suggérées par les gouvernements supérieurs. Or, jusqu'à nouvel ordre, ces normes sont celles que M. Parizeau a suggérées: ne pas dépasser le rythme de l'inflation.

Tout le monde convient que la récession force tous les organismes publics à la frugalité. Mais est-il nécessaire de fermer d'avance la porte à toute proposition syndicale qui pourrait être plus équitable? Le ton de la déclaration du maire équivaut à un refus de négocier.

C'est une tentation à laquelle le gouvernement du Québec et maints employeurs privés n'ont pas échappé non plus. Les syndicats qui refuseront de se faire imposer une ligne de conduite tracée d'avance et à leur insu auront raison de s'insurger. Le droit à la négociation est un droit démocratique qu'ils ont mission de défendre.

Si elle a le mérite d'être claire, la politique salariale du maire Pelletier a le défaut d'être trop rigide, laissant trop peu de place à la négociation de bonne foi. C'est la meilleure manière de gâter le climat de collaboration dont le maire s'est peut-être trop tôt félicité.



à propos

de la vie des jeunes

anne-marie
voisard

Les jeunes sont le présent et l'avenir de la société québécoise. Le Dr Camille Laurin, ministre de l'Éducation, vient de nous servir un très beau discours sur les droits et responsabilités (l'un ne va pas sans l'autre) de ceux qui échappent, à cause de leur âge, aux vicissitudes du monde adulte. Encore qu'on peut se demander, à la lumière des statistiques et des études récentes, s'il n'y a pas, aujourd'hui, plus d'avantages à se trouver dans le camp des aînés.

"Elèves, étudiants, étudiants: présence active et responsable." Tel est le titre du document, rendu public mardi, dans lequel le ministre dévoile ses "orientations et voies d'action". Il s'agit de la politique, depuis longtemps promise, sur la vie étudiante.

Le ton, toujours posé du psychiatre qui a l'air de comprendre tous les problèmes, demeure. Cette fois, M. Laurin exprime cependant, dès le départ, une certaine appréhension. Le silence des jeunes inquiète. "J'ai exprimé, dit-il, à maintes reprises, mon espoir que la collectivité étudiante, par des associations locales et nationales, comme à travers divers projets, se retrouve une voix." C'est d'ailleurs le principal mérite du document que de faciliter, chez les jeunes, l'exercice du droit d'association.

Certains trouveront que le demi-million de dollars, mis à la disposition des associations étudiantes nationales, est un peu mince en regard de la tâche à accomplir. Par les temps qui courent, il ne faut pourtant pas se surprendre de rien. M. Lau-

rin, par la nature de son propos, donne cependant un bon coup de main aux élèves qui continueraient de se heurter à la résistance des directions d'écoles.

chologique chez les individus et à la perte de confiance envers les institutions politiques du pays".

Les mots ne manquent jamais au ministre de l'Éducation, même quand vient le temps de trouver du travail pour les jeunes. M. Laurin s'inspire ici du "virage technologique déjà amorcé". Et il nous dit que son éventuelle réforme de l'enseignement professionnel va favoriser, à ce niveau, de meilleurs apprentissages.

On se souvient que le ministre a rendu public au printemps un ambitieux projet sur la formation professionnelle des jeunes. Il y est question, principalement, de reculer de deux ans la formation professionnelle au niveau secondaire. Un jeune pourrait donc compléter cinq années d'études secondaires avant de s'engager dans une orientation professionnelle.

Comment M. Laurin ose-t-il revenir avec ce projet, au moment même où il s'apprête à réduire le nombre des enseignants du niveau secondaire? N'est-ce pas lui qui a déclaré, lors du récent dépôt des offres normatives aux enseignants, que le niveau secondaire va être le plus affecté par les "mises en disponibilité"? Franchement, le discours du ministre de l'Éducation sonne de plus en plus faux.

Et pendant qu'on nous alimente ainsi avec de bonnes intentions et des paroles qui font appel à notre sens de la solidarité, Ottawa, de son côté préoccupé par la situation des jeunes, prépare son plan d'action. Le projet d'un service civil volontaire se précise. Des Québécois, découragés de ne rien faire, seront sans doute tentés d'aller vivre l'expérience d'un camp "made in Canada".

le point
Rigidité
excessive
à la Daviemaréchal
francoeur

Même après avoir rencontré des fonctionnaires du gouvernement fédéral, en compagnie de représentants de la compagnie, le Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon (CSN) maintient toujours son attitude claire et nette, refusant de se plier à la politique contestée du 6 et 5 pour 100 décrétée par Ottawa. A l'exemple de certains travailleurs de chantiers navals d'ailleurs, les syndiqués se croient justifiés de défier les pouvoirs publics.

Pour expliquer le peu de progrès accomplis lors de cette rencontre, le président du syndicat Yves Deschesnes affirme: "Le ministre Lamontagne nous a envoyé des fonctionnaires qui n'étaient pas au courant du dossier".

Peu importe la valeur et la compétence des émissaires fédéraux, dans les circonstances, on aurait cru que le ministre se serait déplacé et aurait lui-même entretenu les syndiqués de la Davie.

A certains égards, la position du syndicat est solide. Au début, en août, lorsque, d'Ottawa, parvenait la nouvelle que Lauzon aurait le contrat du traversier, il n'était aucunement question de cette exigence du 6 et du 5 pour 100. On faisait alors le deuil de Gros-Cacouna. Une telle annonce alimentait l'espoir.

En outre, le contrat du traversier ne commencera pas avant 1984 et de toute façon, 1,500 employés de la Davie seront mis à pied d'ici Noël.

Evidemment, en refusant de passer sous les fourches caudines du 6 et du 5 pour 100, le syndicat a préféré la franchise à une stratégie dilatoire, à des engagements qui auraient pu être modifiés par après. M. Lamontagne a déjà affirmé que son gouvernement ne veut pas imposer la politique du 6 et du 5 pour 100 pendant la durée de la présente convention collective qui prend fin en décembre 1983. Bien de l'eau coulera sous les ponts d'ici là. Le syndicat aurait pu se rappeler cette phrase historique: "Un royaume vaut bien une messe".

D'autant plus que le syndicat a fourni à Ottawa, par son attitude, la plus belle excuse de ne rien faire. On peut se demander quelle aurait été l'attitude d'Ottawa si les syndiqués avaient immédiatement accepté cette condition sine qua non du 6 et du 5 pour 100. Peut-être aurait-on abouti, de déclarations en déclarations et de promesses en promesses, à un autre Gros-Cacouna.

Par ailleurs, il n'est pas du tout certain que cette politique de contrôle des salaires soit longtemps efficace. Il s'est déjà pratiqué des brèches dans cette politique. Les prix ne sont pas soumis aux mêmes critères que les salaires.

L'acceptation par l'opinion publique de la décision du syndicat est difficile. D'autant plus que le nombre de chômeurs augmente. Et qu'on envisage même de créer des camps de travail de 10,000 jeunes chômeurs tout comme cela s'était fait au cours de la grande crise économique de 1929 à 1939; à Valtcartier, entre-temps, étaient assemblés des milliers de chômeurs sans feu ni lieu gagnant 20 cents par jour. Les fameux vingt cents.

Présentement, la méfiance à la Davie a pris l'allure d'un combat royal dépassant les limites des chantiers Davie et de la région. Cependant, discréditer les chefs syndicaux ne donnera rien. Il faut rétablir un climat de confiance et ne pas se cantonner dans des positions coulees dans le ciment.

le monde vu d'ici

Quand Varsovie combat ses opprimés

paul
lachance

Il fallait bien s'y attendre, la mise au ban de Solidarité a soulevé à nouveau l'effervescence en Pologne. Et, avec le courage qu'on lui connaît, le régime de Jaruzelski a prestement resserré d'un cran le collier de fer qu'il lui avait passé au cou, en décembre dernier.

L'ignoble loi martiale a ainsi "conscrit" les grévistes en faisant d'eux des militaires à qui la moindre dérogation risque désormais l'imposition de sanctions extrêmement sévères allant jusqu'à la peine de mort. Ultime étape pour mesurer la "fidélité" au régime.

Le carrousel de la répression s'est remis en marche et Moscou s'est empressé d'y

applaudir. Tant que l'on maintiendra en joue les conspués désarmés de la loi et de l'ordre, la légitimité du pouvoir sera à l'abri. D'autant plus que la crise polonaise est une question de politique interne et qu'il appartient aux seuls Polonais, c'est-à-dire à la clique gouvernementale inféodée, de la résoudre.

Ainsi parle l'Union soviétique et ainsi pensent bien des gens, ne serait-ce que pour se délester la conscience, surtout ceux qui apprennent la "détente" à toutes les sauces pour sauvegarder leurs propres intérêts.

Mais, voilà, l'argument n'est que le reflet vicieux d'une monumentale supercherie. Les faits et gestes de la tyrannie polonaise ont déjà abondamment prouvé que la légitimité du régime Jaruzelski est comme une peau de chagrin qui se rétrécit sans cesse. Existe-t-elle seulement encore?

Comment parler de légitimité alors qu'au moins 90

pour 100 de la population et plus de 10 millions de travailleurs, non seulement ne sont pas d'accord avec un gouvernement, mais sont carrément contre et veulent sa disparition?

Comment parler de légitimité lorsqu'un gouvernement, pour mieux dire, une poignée de marionnettes manipulées par une puissance étrangère, n'ont d'autres recours que la loi martiale, la menace des armes et l'emprisonnement massif pour soi-disant "maintenir l'union nationale"?

En fait, la légitimité est au côté du peuple polonais mais il n'a point d'autres armes que l'espoir désespéré et le feu sacré pour s'en emparer.

Par ailleurs, comment prétendre sans forfaiture que l'affaire polonaise est une affaire interne alors qu'on sait fort bien que tout ce qui s'est passé en Pologne, depuis 1980, y compris et surtout l'imposition

de la loi martiale, n'est que le résultat d'avertissements, de pressions et de menaces de "l'inner sanctum" communiste de Moscou qui, à l'instar de ses valets, tremble dans ses bottes à la seule idée de voir se contaminer et dégringoler son Internationale, et d'être acculé ainsi à un nouveau "printemps de Prague".

L'Union soviétique ne souhaite certes pas d'en venir à devoir aller défendre la légitimité d'une des "démocraties populaires" et, surtout, sa théologie en territoire polonais. Elle sait trop bien que les Polonais ne sont pas "des communistes comme les autres", qu'ils se battraient sûrement comme des diables dans l'eau bénite avant que l'on puisse les réduire à l'impuissance. Un trop gros pétard...

Moscou sait surtout qu'il n'aurait plus les moyens de se payer ce pétard sans risquer, au sein de son propre territoire et dans tout l'orbite de ses satellites, d'aggraver l'irréversible

désaffection idéologique que le drame polonais a inévitablement enclenchée. Et cela, même si l'Occident a démissionné à Budapest, à Prague et à Kaboul, et démissionnerait probablement à Varsovie.

Car la tyrannie a, elle aussi, ses règles historiques, comme d'ailleurs la révolution dont Mirabeau disait qu'elle "doit dévorer ses propres enfants avant d'atteindre à la sérénité..."

Cela demeure évidemment une bien maigre consolation pour ceux qui croient encore aux "vertus" de la démocratie, au triomphe de la vérité sur l'imposture. Un Polonais de la rue déclarait, l'an dernier, à un reporter américain, que le système communiste était peut-être ce qu'il y a de mieux, à la seule différence, toutefois, qu'il n'est pas fait pour l'homme.

Dans l'interval, Radio-Canada donnait, hier, la manchette suivante: la situation s'aggrave en Pologne. Vente record de blé canadien à l'URSS...

LA PAGE DES LECTEURS

L'éducation (religieuse) à la sexualité

Un blocage d'ordre social

L'ÉDUCATION SEXUELLE AMÉLIORE LA CONNAISSANCE POPULAIRE



Pourquoi s'en prendre à Dieu?

(Lettre adressée à Maryse Cantin)

Vous dites que vous croyez en Dieu et que vous n'êtes pas une âme vouée à Satan. Sans lui être vouée, vous devez lui faire plaisir! Comment voulez-vous croire en Dieu et non à ses commandements? Avez-vous des communications directes avec Dieu, afin de savoir c'est quoi, faire de son mieux, comme vous dites?

Chère Madame, je crois que vous êtes bien mêlée. Comment voulez-vous croire en Dieu sans croire en la Bible? C'est le livre de référence de la plupart des religions. Plus encore, c'est dans la Bible que quel'un qui croit en Dieu va aller chercher les règles de conduite qui nous dictent, c'est quoi faire de son mieux, dans le sens chrétien et non païen. Mais, vous dites que la Bible est sexiste et de ne pas compter sur elle pour arriver à l'égalité des individus. J'ose croire que vous l'avez lue au complet pour faire une telle affirmation.

Pourquoi vous préoccuper du sexe de Dieu? Que ce soit Dieu le père ou Dieu la mère, est-ce là l'important? Puis la Bible ne dit-elle pas que c'est Marie qui donna naissance à Jésus? Et aujourd'hui, ne glorifions-nous pas Marie comme étant la mère de Dieu? Je trouve cela très honorable pour les femmes. Croyez-vous que les lois humaines sont moins sexistes? Si un homme et une femme postulent pour un même emploi et qu'ils ont les mêmes compétences, c'est sans doute la femme qui aura le poste, et pourquoi? A cause du statut de la femme. Ce n'est pas du sexisme ça?

Des textes d'amour

(Lettre adressée à Maryse Cantin)

J'aimerais reprendre certains points de votre intervention qui prêtent à confusion et placent tout dans le même panier.

Premièrement vous dites que votre ignorance sexuelle vient de la Bible et de l'éducation religieuse. D'abord, la Bible est parole vivante, elle n'a jamais eu la prétention d'être un traité sur l'éducation sexuelle. Quant à l'éducation religieuse, elle vise l'ensemble de la personne dans tout son être, à tous ses âges.

L'éducation religieuse est une responsabilité d'Eglise. C'est-à-dire que celle-ci commence dans les familles et les parents en sont les "premiers et principaux éducateurs". Après viennent l'école, la paroisse, les mouvements divers. Si la responsabilité de l'éducation sexuelle est confiée à l'école, les parents doivent au moins vérifier ce qui sera donné à leurs enfants. C'est trop facile de dire que l'ignorance des parents vient de l'éducation sexuelle religieuse. Justement au nom d'une liberté

Pharisien

(Lettre adressée à Maryse Cantin)

En vous lisant madame j'ai pensé au pharisien et au publicain de l'Evangile. Si vous croyez en Dieu, relisez donc cette parabole. Elle vous aidera sûrement à vous reconnaître. Quelle belle leçon d'humilité et d'orgueil. "Seigneur je ne suis pas comme le reste du monde".

Vous vous dites plutôt "Je n'ai pas besoin de commandements pour me guider". Cela revient au même. Il y a toujours des pharisiens. Au fait, le Christ les appelait "sépulchre blanchi".

Bonne conscience.

Armande Langelier
Beauport

Réponse à Maryse Cantin, de Ste-Foy, à propos de son article "Sus à l'éducation religieuse", paru le 4 octobre.

Je réponds à certains de vos avancés. Que les parents soient gênés de parler de sexualité avec les enfants, je crois que c'est une règle générale qui n'a rien à voir avec la religion. Des parents, pas religieux du tout et même très dans le vent avec leur sexualité, avouent cette gêne. C'est pour cela que je crois à la nécessité d'une éducation sexuelle à l'école.

Que la sexualité ait été très mal présentée dans le passé, j'en suis sûr. Mais là encore ce n'était pas nécessairement relié à la religion. A l'époque victorienne, certains intellectuels étaient plus sévères que le clergé sur ce point.

Que l'éducation chrétienne incite à la perversité, je n'en suis pas. Toute erreur se corrige à la base (ça ne sert à rien de changer le toit de la maison si c'est le solage qui craque), et je maintiens qu'en "incitant" à la masturbation on déclenche tout un processus qui peut aller jusqu'au viol même. Quand on ne se respecte pas soi-même, il y a de grandes chan-

essayée dans certains pays d'Europe; quelques années plus tard, les parents et les médecins ont demandé de cesser cet enseignement parce que le taux de viols avait monté en flèche. Et nous Québécois, allons-nous faire mieux?

Personnellement je ne suis pas contre l'éducation sexuelle, mais pas au primaire et qu'elle soit enseignée avec une certaine morale chrétienne, afin que la sexualité soit considérée au-delà des plaisirs physiques.

Peu importe la décision que nous allons prendre, elle aura un impact sur les jeunes de demain. Alors, faisons en sorte que nous ne regrettons pas notre décision.

Jean-Marc Claveau
Lauzon

La recherche biblique

(En réponse à Maryse Cantin)

Qui suis-je? Une religieuse, non, mais une laïque, une femme comme toi, une grande pécheresse qui s'est convertie à l'amour de Dieu.

Pourquoi juges-tu la sainte Bible sans même chercher à la connaître. La Bible, le plus grand testament, le plus grand héritage que Dieu nous a donné. Laisse ton esprit d'orgueil, ton esprit de vanité. Tu dis que tu crois en Dieu. Alors cherche donc à lui plaire. Lis pour commencer le Nouveau Testament au complet et sa parole te transformera.

Dans notre religion (catholique) il y a beaucoup de communautés qui t'aideront à connaître la sainte Bible et à connaître ton Dieu. Ecoute ton cœur, ne cherche pas à l'étouffer. Aie un cœur d'enfant.

Tu as de l'audace. Ah ça oui. Alors va donc aux soirées de prière à l'église Saint-Vincent-de-Paul et aussi à Jésus-Ouvrier (ville de Vanier), au Café chrétien, à la maison du Renouveau (Charlesbourg), à la maison Duberger (Limoulin) et j'en passe bien d'autres. Tu as le téléphone alors écoute au canal 9 tous les jours l'émission de la Cité du Père avec Pierre Lacroix. Dans

Le contexte biblique

(Lettre adressée à Maryse Cantin)

Dans votre opinion, une phrase m'a laissée perplexe: "...la Bible est le livre le plus sexiste qu'il ne m'ait été donné de lire". Je vous réponds que cela s'avère totalement faux. La Bible doit être lue de façon intelligente. C'est la Parole de Dieu et non celle des hommes. L'histoire sainte fut écrite sous la plume des hommes inspirés de Dieu. Dieu notre Père? Oui, le Dieu de la révélation, le Dieu du salut.

Pourquoi êtes-vous offusquée d'entendre dire: "Puis de la côté qu'il avait tirée de l'homme, Yahvé Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme" (Genèse, chapitre 2, verset 22). Je ne trouve rien de sexiste à ce verset. Au contraire, il est d'une grande richesse quand on le lit dans son contexte!

Pour bien nous comprendre, je

ces qu'on ne respecte pas les autres. Ce qui incite au viol actuellement c'est le laisser-aller en général et la pornographie en particulier.

Je suis cependant d'accord avec vous quand vous dites que la Bible est un livre sexiste. Mais remarquez qu'en aucun cas je n'ai parlé de la Bible. J'ai parlé d'éducation chrétienne. Le Christ est venu donner à l'homme en général et à la femme en particulier sa dignité mais la religion catholique dirigée uniquement par des hommes a rejeté cet enseignement du Christ, en général. Et dans les cas des femmes, on a opté pour l'enseignement de Paul, un des plus grands sexistes que je connaisse. Et on voit à sa suite tout un tas d'hommes d'Eglise dire les choses les plus désagréables sur les femmes. Selon la philosophie de Thomas d'Aquin, qu'étudie le clergé, la femme est un être déficient même jusque dans son âme. A remarquer que ce sont uniquement des hommes qui l'ont canonisé.

Comme vous, je verrais très bien une femme comme pape et il est grand temps que la femme prenne sa place dans l'Eglise. Il est regrettable que ce ne soit pas l'Eglise qui ait pris en main le mouvement de libération de la femme. Sa cote de popularité serait beaucoup moins à la baisse et il aurait moins de femmes révoltées, avec raison.

En aucun cas, je ne vous jugerais comme une âme vouée à Satan parce qu'il y aurait de grandes chances que je le sois moi aussi, attendu que nos idées se rejoignent dans bien des cas. Je dirai même que je vous envie de ne plus avoir besoin des commandements de Dieu parce que moi je sens que je vais toujours en avoir besoin. Je ne suis qu'une humaine. Heureux ceux qui ont dépassé ce stade. A remarquer que je ne rejette pas l'Eglise malgré toutes ses misères pour ne pas dire plus, car en plus des commandements j'ai besoin des sacrements. Je précise que vous avez tendance à m'attribuer ce que je n'ai pas dit, ce qui n'est pas gentil.

Rolande Moisan
St-Raymond

Le contexte biblique

tous ces lieux tu entendas de vrais témoignages et même de prostituées, de drogués, d'ex-détenus, d'alcooliques qui tous se convertissent.

Dieu dans son amour n'a jamais cessé de se manifester par des signes et même des miracles. Tu veux des preuves, alors tu en auras. Cherche la vérité, va juger par toi-même, mais cherche d'abord et tu verras, et ensuite tu pourras juger selon ton cœur. Aie cette audace. Cherche la vérité et Dieu te comblera de son amour.

Et à vous tous lecteurs, aujourd'hui, ouvrez vos oreilles et votre cœur, et bâtissez donc un monde meilleur.

Ne faites pas de votre ville la ville de Sodome. Suivez les commandements de Dieu, l'amour de notre prochain, le respect de soi-même, etc.

Ne rejetez pas l'appel de Dieu vous offre.

Donnons-nous la main et ensemble construisons un monde meilleur. Rien n'est impossible en Jésus-Christ.

Que Dieu vous bénisse et vous comble de son amour.

Monique Gauthier
Beauport

Ici et là

Cimetière permissif

Il y a quelques jours, les médias d'information nous apprenaient la disparition d'un ange de marbre de grande valeur sur la tombe d'un défunt du cimetière Saint-Charles. Il est vrai qu'il y a beaucoup de vandalisme ici et là, mais je me demande s'il n'y a pas négligence de la part des autorités de ce cimetière. En effet, il était un temps où nous ne pouvions y pénétrer que par la porte située près de la résidence du responsable. Or, il arrive que passant régulièrement sur la rue Saint-Vallier longeant la clôture du cimetière, je remarque

que depuis quelque temps les portes ne sont pas fermées même le soir et que les bicyclettes y ont la voie libre. Comment se surprendre qu'il y ait du vandalisme et autre chose; si on néglige de fermer soigneusement les portes vers les 16h, quand plus personne n'a vraiment raison de se trouver dans ce lieu. Je déplore fortement ce manque de devoir professionnel et de respect pour ceux et celles qui ne peuvent plus se défendre eux-mêmes.

Jean-Marie Chamberland
Québec

La maladie mentale

Saviez-vous que nous sommes tous susceptibles un jour d'être atteints de certaines maladies dont les maladies mentales? Saviez-vous que les personnes atteintes ne sont pas des "clowns de cirque" mais des personnes entières à 100 pour 100, qui méritent le respect? Je crois que certaines personnes de notre société l'oublient trop souvent. Que feraient ces mêmes personnes si un membre de leur famille était handicapé par une de ces maladies? Je croyais que la société actuelle était capable de

comprendre et d'aider ces malades, ce n'est pas un "spectacle gratuit" mais bien une maladie sérieuse comme toutes les autres maladies. Vous êtes-vous déjà moqué de la fibrose kystique ou des maladies du cœur? Pourquoi alors se moquer des malades mentaux? Le fardeau de cette maladie n'est-il pas déjà assez lourd?

Réfléchissez, je crois que l'avenir de notre société en dépend.

Sylvie Boutet
étudiante
Charlesbourg

L'argent et la misère

Un moyen pour soulager la misère: faire du papier-monnaie, "des piastres". Après tout ce n'est que du papier.

Pourquoi établir l'argent sur la valeur de l'or. L'or n'est qu'une base et il y a bien d'autres bases qui ont de la valeur. Le fer est le plus utile de tous les métaux. On n'a jamais vu un pont fait avec de l'or, ni des voitures, ni des clous, etc... Il serait temps de changer cette conception de penser et d'agir.

Pourquoi ne pas en faire pour payer les assistés sociaux pendant

un laps de temps, quitte à en exercer le contrôle. Plus d'argent en circulation stimulerait le pouvoir d'achat.

Cessez de croire que les mises à pied réduisent le déficit. Peut-être pour les entreprises, mais pas pour l'Etat.

Réfléchissez. Quand on accepte d'être au pouvoir, il faut se creuser les méninges pour créer de l'emploi.

Mme L. Labonté
Port-Cartier

Le cinéma

Sacré Louis-Guy

(Lettre adressée au critique de cinéma Louis-Guy Lemieux)

Sacré L.-G.! Permetts-moi de revenir sur quelques-unes des insanités que tu n'as pu t'empêcher de débiter à l'occasion de la sortie du film de Rohmer, La femme de l'aviateur, il y a tout juste un an (LE SOLEIL, samedi 10 oct. 1981). "Rohmer continue de faire des fi-films". — "Ces réalisateurs nostalgiques et rétro se sont arrêtés de vivre et d'aimer à Proust." — Franchement, comment peut-on encore appeler du cinéma, un film de Rohmer?

Je passe sous silence les remarques judicieuses que tu ne manquais pas de faire sur le nouveau roman ou encore sur "L'histoire moderne du cœur" ou mieux sur "La promenade du dimanche de Sa Sainteté Jean-Paul II". Sacré L.-G.

Là où ça devient vraiment intéressant, où ce petit écrit de rien du tout prend tout son sens, c'est lorsque, un an plus tard, à l'occasion de son passage au petit écran, le même film nous vaut ce genre de commentaires:

"Après sa série des contes moraux l'EXCELLENT Eric Rohmer". — Fascinant de voir comment on peut faire du bon cinéma à partir de... (Télé-Soleil, 2 octobre 1982).

Fascinant! Tout à fait. Caractéristique de la rigueur dont témoignent nombre de tes écrits. Présenté à la télévision, un film de Rohmer redevient du cinéma (et du

bon) et ton "petit cœur recommence à faire boum boum..."

Impayable, inénarrable L.-G. Pas étonnant que le médiocre "Conte de la folie ordinaire" ait réussi à te faire baver, à te faire grogner d'aise. Comment ne pas frémir lorsque je lis que tu trouves le dernier film de Godard insignifiant et insupportable.

Non content d'étaler publiquement la médiocrité de ton jugement, tu te permets d'aggraver ton propos de faussetés. Pour ton information, Hanna Schygulla ne joue ni dans "L'homme de fer" ni dans "L'homme de marbre" ainsi que tu le prétends dans ta dernière sortie, contre Godard. Pas étonnant que tu affiches du mépris pour les gens des cahiers du cinéma. Il doit t'être intolérable de penser que l'on puisse parler de cinéma autrement qu'en débitant des platitudes. Tes chroniques s'adressent à monsieur tout-le-monde, pourquoi t'embarrasserais-tu d'un minimum de rigueur, d'honnêteté, pourquoi chercherais-tu à être un tant soit peu pertinent?

Ton confrère P. Boulet signale, le 8 octobre, la présentation prochaine du film de Jean Eustache, "La maman et la putain". Je ne sais pas si tu as l'intention d'y être. Si cela devait être, accorde-moi une faveur: n'en parle pas. Ne cherche pas à comprendre et surtout ne te sens pas tenu de nous faire savoir que tu n'as rien compris.

Pierre Carpentier
Québec

Sauve qui peut...

(Lettre adressée à Louis-Guy Lemieux)

Le but de ma lettre n'est pas de causer quelque préjudice que ce soit à la place que vous occupez royalement comme critique de cinéma dans les pages du SOLEIL, car comme beaucoup d'autres je crois, je lis toujours avec avidité vos savoureuses présomptions et vos truculentes caricatures.

Mais je ne peux que me rallier à d'autres voix qui déplorent la primauté de vos jugements ainsi que votre manque de partialité. En exemple, je prendrai votre dernière critique, celle du film "Passion" de Godard, que je n'ai pas encore vu.

Sincèrement, je trouve que vos assertions violent très bas lorsque vous dites que "les dialogues vous donnent envie de vous laver le prépuce" ou encore que Godard dénote "une incapacité totale à torcher ses images". Ce ne sont pas vos gros mots qui me choquent; ils me réjouissent comme je l'ai dit plus haut, mais vous semblez avoir définitivement la vision bornée et je ne vois pas l'utilité réelle de vos propos pour le cinéophile-lecteur moyen.

De plus, dans votre emportement, vous confondez l'ac-

trice Hanna Schygulla avec la jeune journaliste de "L'homme de fer" et de "L'homme de marbre" de Wajda alors qu'elle n'a pas du tout joué dans ces films, que ce n'est pas une Polonaise, mais une Allemande qui a tenu le premier rôle des films "Le mariage de Maria Braun" et "Lili Marleen" de Fassbinder, Allemand lui aussi.

Voilà, je n'en dis pas plus sur la rigueur journalistique de vos critiques et j'espère que nous aurons droit plus souvent à des articles parallèles du calibre de celui de Iolande Cadrin-Rossignol pour nous entretenir de cinéma.

Marie de Lachevrotière,
étudiante en cinéma
Québec

Chers étudiants en cinéma, Pour Hanna Schygulla, vous avez raison. Mea Culpa et maudite distraction. Que voulez-vous, je vois la Polonaise Krystyna Janda partout même en Allemagne depuis "L'homme de fer". Quant à Godard, les cinéphiles ont jugé: le film a été retiré de l'affiche après une longue semaine. Une critique de cinéma peut-elle remplir une salle, il ne pourra jamais la vider.

Louis-Guy Lemieux

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6

Nom, adresse et no de téléphone au complet, s.v.p.

Benoit Miller
Beauport

L'URSS achète pour \$1,5 milliard de céréales

OTTAWA (PC) — L'Union soviétique achètera des céréales des Prairies pour une valeur d'environ \$1,5 milliard d'ici l'été prochain.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre de la Commission canadienne du blé, M. Hazen Argue.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ar-

gue a expliqué que l'URSS s'est engagée à acheter 7,6 millions de tonnes de blé et d'orge, soit presque autant que pour la récolte de l'année dernière alors que la commande de Moscou avait porté sur 7,8 millions de tonnes.

Cette commande soviétique est donc bien supérieure aux 4,5 mil-

lions de tonnes que Moscou s'était engagé à acheter du Canada cette année et le Kremlin n'a pas la possibilité de nouvelles commandes pour la récolte de l'année-récolte qui se termine le 31 juillet.

M. Argue a refusé de divulguer les montants précis des ventes de blé

et d'orge consenties aux Soviétiques, pas plus

qu'il n'a voulu donner des détails sur les conditions de crédit qui leur ont été offertes. Il a expliqué que la Commission canadienne du blé voulait garder ces renseignements confidentiels pour des raisons commerciales.

Toutefois, on croit que l'Union soviétique a déjà épuisé presque entièrement la ligne de crédit de \$1 milliard dont elle disposait au-

près de la Commission canadienne du blé.

Les céréales seront expédiées par bateau des ports de Vancouver et de Prince Rupert, C.-B., de Thunder Bay, Ont., des ports du Saint-Laurent ainsi que de ceux de Saint-Jean, N.-B. et de Halifax, N.-E.

Au cours de l'année dernière, l'Union soviétique avait également acheté 944,000 tonnes de maïs provenant presque entièrement de la récolte de l'Ontario, ain-

si que 442,000 tonnes de seigle provenant de la récolte des Prairies. M. Argue a dit que même s'il est encore trop tôt pour prédire les niveaux exacts des ventes de ces autres catégories de céréales, les hauts fonctionnaires se montrent optimistes en ce qui a

trait aux ventes de ces denrées alimentaires.

Selon M. Argue, en dépit des dommages provoqués aux récoltes des Prairies par le gel, à la fin du mois d'août, le Canada dispose encore de réserves élevées de blé de première qualité pour ses principaux

clients sans que les consommateurs canadiens n'aient à craindre de majorations de prix.

Cette dernière vente démontre que l'Union soviétique considère le Canada comme son principal fournisseur. Bien qu'il n'ait pas

précisé si cela s'applique à ce dernier contrat, M. Argue a dit que les statistiques du Conseil international du blé démontrent que le blé canadien de première qualité commande une prime substantielle sur le blé américain de qualité comparable.

A Beauport, vote sur les offres de la ville

par Gérald OUELLET

Les 140 employés de la ville de Beauport auront à se prononcer, ce soir, en assemblée générale, sur les dernières offres salariales de la ville qui sont de 11,5 pour 100 en 1982, 6 pour 100 pour 1983 et 5 pour 100 pour 1984.

Depuis le 17 juin, les employés et la ville sont en conciliation, à la demande du syndicat, pour le renouvellement de leur contrat de travail échü depuis le 31 décembre. Toutefois, aucun moyen de pression n'a été exercé par la partie syndicale depuis janvier, ni depuis l'arrivée du conciliateur M. François Guérin.

Selon le directeur du service du personnel de la ville de Beauport, M. Louis-Philippe Hébert, les offres déposées par la ville tiennent compte des restrictions souhaitées par les niveaux de gouvernements supérieurs.

On se rappelle que la ville avait refusé un rapport présenté par le syndicat des employés municipaux sur le système d'évaluation des emplois. Le syndicat des employés municipaux de Beauport fait partie de la section locale 2224 du Syndicat canadien de la fonction publique.

Le syndicat demande un contrat de travail de trois ans et la ville, de son côté, souligne que la nouvelle convention entraînerait des déboursés annuels d'environ \$2,5 millions.

Le Salon Geneviève Morel

vous offre, présentement, un beau choix d'uniformes de marques réputées disponibles en blanc, ainsi que dans les teintes pastel.

Pour l'occasion, profitez d'un

RABAIS DE 20%

Offres valables jusqu'au 28 octobre 1982.

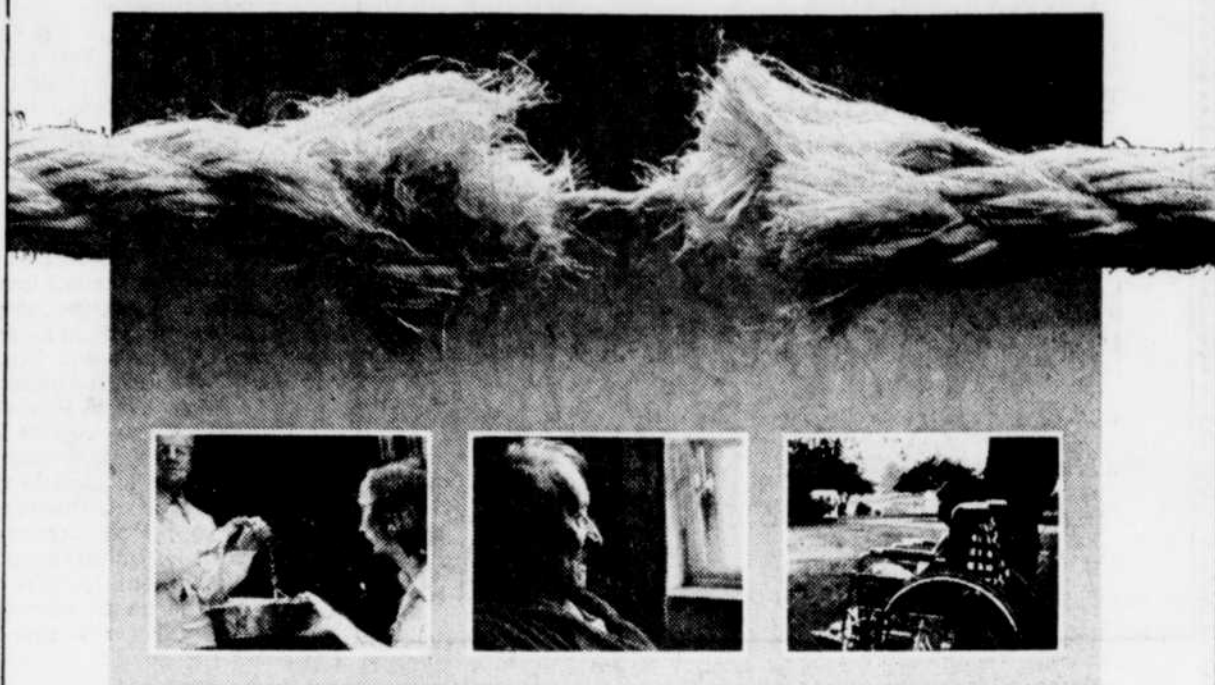
Egalement à rabais exceptionnels, pour faire place aux nouveaux arrivages, grand choix de lingerie, pyjamas, robes de chambre, robes de nuit, ensembles et maillots de bain.

20 à 50%

Salon Geneviève Morel

Spécialiste en corseterie médicale et esthétique
287, rue St-Joseph est — 522-1504
LIVRAISON PARTOUT A QUEBEC ET LEVIS
2 heures de stationnement gratuit

URGENCE!



Pour beaucoup de gens dans notre société, l'espoir ne tient souvent qu'à un fil.

Ils sont des milliers dans la région; atteints de handicaps physiques ou mentaux, aux prises avec des problèmes sociaux ou victimes de la récession économique, ils comptent sur Centraide... qui compte sur vous. Des centaines de bénévoles,

oeuvrant dans plus de 91 organismes, sont réunis sous la bannière de Centraide. Des milliers de nos concitoyens en dépendent.

Et aujourd'hui, ils s'adressent à vous.

Vous voulez les aider?

Pensez donc généreusement. En accueillant chaleureusement le bénévole de Centraide qui s'adressera à vous.



Centraide
Québec

PENSEZ DON GÉNÉREUSEMENT

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

RABAIS 20 à 50%

Vous avez jusqu'à samedi pour profiter de cette vente colossale offrant des rabais sur plus de 6000 vêtements pour toute la famille. Profitez-en!

OPERATION 6000

3 DERNIERS JOURS - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

25%

SUR TOUS NOS MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

Manteaux en agneau retourné, peau de porc, peau de porc suédé, tissus variés: mohair, lama, broadcloth, 100% laine, tweed, matelassé entredoublé de duvet. Costumes de la saison. Grs: 5 à 17, 6 à 20 et 14½ à 24½.

Cet escompte ne s'applique pas sur les vêtements déjà réduits

SUR TOUS NOS PALETOTS ET COMPLETS POUR HOMMES

Paletots en agneau retourné, peau de porc suédé, tissu 100% laine, tweed, popeline entredoublée de duvet, velours côtelé. Complots 2 et 3 pièces, tissus et teintes à la mode. Grs: 36 à 46.

PLUSIEURS AUTRES LOTS DE VÊTEMENTS POUR DAMES ET HOMMES A PRIX RÉDUITS DE:

30 à 50%



POUR VOS JEUNES AU SOUS-SOL

MANTEAUX pour adolescentes

Choix de plusieurs modèles en nylon piqué, molleton ou 100% laine. Grs: 8 à 14.

VAL. JUSQU'À \$115

SPECIAL

\$69

MANTEAUX pour fillettes

Assortiment de jolis modèles en chaud molleton, avec ou sans capuchon. Grs: 7 à 14.

VAL. JUSQU'À \$95

SPECIAL

\$49

20%

D'ESCOMPTE SUR TOUS NOS MANTEAUX ET ENSEMBLES DE SKI POUR FILLETES ET GARÇONS

Manteaux variés, coupe-vent, snorkles, cagoules et ensembles de ski non déjà réduits. Grs: 7 à 14 pour fillettes, 8 à 18 pour garçons et 2 à 6x pour enfants.

CANADIENNES pour garçons

Laine et nylon. Doublure entière. Capuchon détachable. Choix de camel, marine, gris. Grs: 8 à 18 ans.

REG. \$70

SPECIAL

\$49

PALETOTS pour garçons

Molleton laine et nylon. Modèle ceinturé. Tons unis ou effet tweed, en gris, brun, ou camel. Grs: 8 à 18 ans.

VAL. JUSQU'À \$100

SPECIAL

\$55